

futuribles

analyse et prospective

Italie : le pouvoir de la mafia

**Les ressources
minérales mondiales**

La concurrence franco-allemande

L'Europe selon Sully

futuribles

NUMÉRO 381 • JANVIER 2012

- Innover ou mourir*** 3
Hugues de Jouvenel
- Italie, un pouvoir corrompu*** 5
Arles Arloff
- Une relecture de la marche de l'histoire*** 21
À propos du livre d'Igor M. Diakonoff, The Paths of History
Bernard Cazes
- Ressources minérales : un état des lieux*** 29
Jacques Varet

PAROLES D'ACTEURS

- Entreprises : la concurrence franco-allemande*** 55
Bertrand Collomb

FUTURS D'ANTAN

- Le projet de confédération européenne de Sully (années 1630)*** 61
Gérard Blanc

TRIBUNE EUROPÉENNE

- L'Europe tétanisée*** 73
Un système de prise de décision inefficace, à changer d'urgence
Jean-François Drevet

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

- 79
Le paradoxe de la créativité / Dépression : le leadership indien / Climat et conflits / Menaces sur la famille traditionnelle asiatique / Le retour de l'emploi dans l'industrie américaine / Les émissions délocalisées de gaz à effet de serre / Université chinoise à l'étranger / S'adapter et innover pour survivre.

BIBLIOGRAPHIE

- 91
B. Dubreuil et G. Marois. Le Remède imaginaire / B. Badie et D. Vidal (sous la dir. de). Nouveaux acteurs nouvelle donne. L'état du monde 2012 / T. Lenton et A. Watson. Revolutions that Made the Earth / C. Chavagneux. Une brève histoire des crises financières / J.-L. Rastoin et G. Gherzi. Le Système alimentaire mondial / M. Forsé et O. Galland (sous la dir. de). Les Français face aux inégalités et à la justice sociale / J.-P. Touffut (sous la dir. de). Changement de climat, changement d'économie ?

ABSTRACTS

102

INNOVER OU MOURIR

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Bonne année, chères lectrices, chers lecteurs ! Nous tournons la page d'une année 2011 particulièrement mouvementée : « printemps arabes », accident de la centrale nucléaire de Fukushima, crise de l'Union européenne, crise économique et financière, échec de la conférence de Durban sur le climat (qui augure mal du sommet « Rio + 20 »)... Qu'allons-nous en retenir et qu'allons-nous faire maintenant ?

Nous lamenter à n'en point finir sur la crise, l'échec patent de nos institutions publiques et de leurs modes de gouvernance, l'angoisse légitime que suscitent une économie en berne, la crise des dettes souveraines, le chômage des jeunes, la fin de l'âge d'or des retraites, le climat d'incertitude qui règne dans les entreprises hantées par le cours de leurs actions, les fluctuations boursières et la concurrence plus vive que jamais des pays émergents ? Allons-nous passer cette année à pleurer l'heureux épisode des « Trente Glorieuses » qu'ont connu les pays européens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'à l'évidence la donne a changé et que cette époque est bel et bien révolue, même si nos habitudes n'ont guère évolué ? Allons-nous nous complaire à dénoncer l'incapacité, particulièrement en France, à surmonter les rigidités et à opérer les réformes profondes que l'on a si longtemps refusé d'entreprendre ?

Allons-nous cultiver la nostalgie d'une Europe en perte de vitesse dans

un monde en complet bouleversement, dénoncer comme une insupportable atteinte à nos droits l'émergence de nouvelles puissances et prendre prétexte des transformations en cours pour nous lamenter ? Déplorer encore et encore que, alors que les interdépendances mondiales n'ont cessé de croître, nos vieilles institutions internationales ne fonctionnent plus, et que nous n'avons pas su nous doter des instances de régulation et de gouvernance internationales appropriées ? Que nombre d'États, notamment en Occident, sont lourdement endettés, ayant vécu longtemps au-dessus de leurs moyens de manière irresponsable, en attendant que par miracle la croissance économique revienne, alors que celle-ci ne se décroète pas ?

Cultiver une telle sinistrose, même si elle a quelques raisons d'être, ne sert à rien. Tirer argument de l'ampleur des incertitudes pour ne rien faire nous condamnerait à un déclin encore plus important. Il me paraîtrait plus sain et plus efficace, certes sans oublier de tirer les leçons du passé, de mettre à profit cette année 2012 pour réfléchir à ce que chacun de nous peut faire sans attendre qu'une quelconque et douteuse potion magique nous soit administrée par je ne sais quel événement ou leader providentiel, sans même que nous en voyions les dangers. Regardons clairement quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés et ceux qui nous guettent, les contraintes

que nous subissons et les opportunités dont nous disposons, interrogeons-nous vraiment sur l'avenir du monde et de la société que nous estimons souhaitable et réalisable, les projets qui peuvent être les nôtres et la manière de les réaliser.

Jamais peut-être n'a été plus actuelle la phrase prononcée par John F. Kennedy, lors de son discours du 21 janvier 1962, après son élection à la présidence des États-Unis : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. Vous qui, comme moi, êtes citoyen du monde, ne vous demandez pas ce que les États-Unis peuvent faire pour le monde, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le monde. »

Nous voyons bien que, confrontés au même contexte extérieur, des pays, des territoires, des entreprises, des individus entreprennent avec audace, courage et souvent avec succès. Avec audace et courage sans doute parce qu'ils sont animés par un esprit d'insurrection à l'encontre d'une situation qu'ils jugent intolérable, par un désir de changement, sinon un projet clairement défini ; comme les y invitait Gandhi, ils ont choisi d'être les artisans du changement qu'ils voulaient voir dans le monde. Avec succès parce que, bien souvent, ils ont été les acteurs d'innovations dans le champ économique, social ou politique.

Il n'y a pas que des Steve Jobs, génial inventeur d'Apple dont tout le monde a pleuré la disparition, ou des Bill Gates, qui ont créé des empires. Il y a dans des quartiers, dans des zones rurales déshéritées, dans des asso-

ciations, des entreprises, des collectivités territoriales et même dans des administrations publiques dont on souligne souvent les lourdeurs, des gens et des groupes sociaux qui innovent, éventuellement sans faire de recherche-développement, sans utiliser nécessairement de nouvelles technologies, sans réclamer sans cesse des aides et subventions. « Invente ou je te dévore », nous enjoignait le Sphinx. L'heure est venue pour chacun de nous de le faire sans trop de frilosité.

Parce que nous constatons à Futuribles qu'il y a un gisement considérable d'innovations introduites à différents niveaux et dans différents domaines, nous avons entrepris de les repérer et de les faire connaître sur notre site Internet (www.futuribles.com), notamment dans le cadre de nos études sur les politiques sociales, l'éducation et la formation, la promotion de stratégies de mobilité durable. Mais nous avons aussi décidé d'en rendre davantage compte dans les colonnes de notre revue au travers d'une rubrique nouvelle, « Paroles d'acteurs », qui pourrait aussi s'intituler « Artisans du futur » selon une formule qui nous est chère.

Cette rubrique accueille ce mois-ci le point de vue d'un entrepreneur, Bertrand Collomb, qui a élevé son entreprise au premier rang mondial de son secteur. Elle s'inscrit dans le prolongement d'autres témoignages d'entreprises plus petites et cependant très innovantes¹. Mais elle rendra compte aussi, à l'avenir, d'autres idées et démarches novatrices qui permettent de répondre à de véritables problèmes de société et sont tout autant porteuses d'espoir. ■

1. Voir le dossier « Revitaliser le tissu productif ». *Futuribles*, n° 374, mai 2011, pp. 23-64.

Italie, un pouvoir corrompu

PAR ARLES ARLOFF ^I

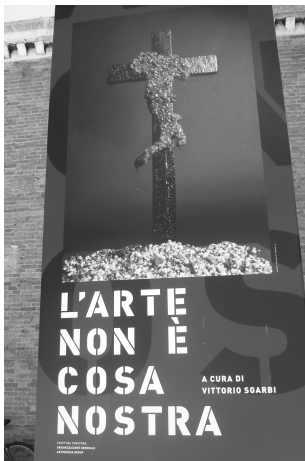
Le 12 novembre 2011 restera dans les mémoires de nombreux Italiens qui n'en finissaient plus d'attendre la fin de l'ère Berlusconi. Ce jour-là, il Cavaliere s'est résigné à démissionner des fonctions de président du Conseil italien qu'il occupait depuis près de 10 ans (marqués d'une brève interruption), en dépit de scandales politico-financiers ou de mœurs à répétition. Mais le départ du pouvoir de Silvio Berlusconi, s'il constitue un signe encourageant pour la démocratie, est loin d'être un gage de retour à la vertu pour les institutions de ce pays. En effet, comme le montre ici Arles Arloff, la corruption et la collusion du pouvoir politique avec la mafia ne sont pas des phénomènes récents, apparus avec la montée en puissance de Silvio Berlusconi, mais remontent à plusieurs siècles et sont profondément ancrées dans le système politique national.

S'appuyant sur une très riche bibliographie de journalistes et auteurs italiens spécialistes de la question, ainsi que sur le témoignage du « dernier des juges » (entendre ici l'un des derniers juges anti-mafia et anticorruption ayant échappé à l'élimination physique par assassinat pur et simple), le procureur Roberto Scarpinato, Arles Arloff rappelle comment, dès son origine, la mafia s'est construite sur la corruption du pouvoir politique. Elle montre aussi à quel point ces pratiques de corruption sont finalement acceptées et jugées presque normales dans ce pays. Malgré les actions menées dans les années 1983-1992, qui ont pu laisser espérer un grand nettoyage des institutions italiennes et le retour d'un pouvoir « propre », l'Italie demeure sous le contrôle d'une bourgeoisie mafieuse (mafia « haute » : notables politiques, financiers...) liée à la mafia « basse » (ou militaire), dans

i. Journaliste et écrivain, observatrice de longue date de la situation de l'Italie.

une ambiance d'omerta qui rapproche de plus en plus ce pays de certaines dictatures sud-américaines de sombre mémoire. Et s'il subsiste quelques poches de résistance à ce système, elles risquent de ne pas résister longtemps sans le ralliement d'une large partie des citoyens — mais ceux-ci accepteront-ils de risquer leur vie pour une Italie propre ? S.D. ■

Une immense croix noire avec, en place du Christ, la botte italienne dégoulinante de sang. Devant ce crucifix, trois rangs de bougies rouges, blanches et vertes. Sur un lutrin, en guise d'Évangile, la Constitution italienne de 1948. L'allusion est claire : les gouvernements Berlusconi ont multiplié les tentatives pour modifier la loi fondamentale qui assure trop bien l'indépendance de la justice. En face, une exposition sur la mafia étale dans un étroit couloir de la mort des unes de quotidiens : plus d'un siècle d'histoire du crime organisé italien. Nous ne sommes pas dans une exposition d'activistes mais dans le très officiel pavillon italien de la Biennale d'art de Venise qui, au lieu de faire l'apologie du pays, en exhibait jusqu'en novembre 2011 les maladies honteuses.



« L'arte non è cosa nostra » (L'art n'est pas notre chose, jeu de mots avec Cosa nostra, nom de la mafia sicilienne), titre du pavillon italien de la Biennale d'art de Venise 2011 © Arles Arloff

Aveuglés par les bouffonneries de Silvio Berlusconi, presse internationale et observateurs semblent croire que la normalisation d'une situation italienne dangereuse pour l'Europe découlera naturellement de l'élimination de celui qui « a trompé tout un pays² », comme l'appelait *The Economist*, qui a multiplié depuis 10 ans les dossiers contre Silvio Berlusconi, titrant à son départ « Alléluia !³ » Un départ si désiré par la presse économique que le *Financial Times* avait paraphrasé Cromwell : « Au nom de Dieu, de l'Italie et de l'Europe, partez !⁴ »

Mais le mal italien ne tient pas à un seul politicien, il résulte d'un système occulte de pouvoir installé depuis des siècles et d'une culture qui ne s'efface pas par décret. C'est ce qu'a expliqué cet automne, à Paris et Lille⁵, Roberto Scarpinato. Un homme tranquille à l'allure de professeur sérieux, barbe grise et

2. « The Man Who Screwed an Entire Country ». *The Economist*, 9 juin 2011.

3. « Hallelujah. The End of Berlusconi ». *The Economist*, 13 novembre 2011.

4. « In God's Name, Go! » *The Financial Times*, 4 novembre 2011.

5. Lors de réunions organisées par FLARE (Freedom Legality And Rights in Europe) et l'association PhiloLille.

vaste chevelure, on ne devine pas qu'il vit sous escorte depuis 20 ans. Procureur général de la République à Caltanissetta (Sicile), il parle avec sobriété, précision, sans élever le ton, mais, à chaque phrase, dévoile des horreurs : « Généralement, l'histoire criminelle ne concerne que juges et criminologues. En Italie, l'histoire criminelle fait partie de l'histoire du pouvoir, car les protagonistes du crime sont des membres de la classe dirigeante italienne. » Et de préciser : « Je ne me suis pas documenté dans les bibliothèques mais sur le terrain. »

En effet. Il est *Le Dernier des juges*⁶, titre de son premier livre en français. Le survivant de l'équipe antimafia constituée autour de Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, massacrés en 1992. Il résume la vision qu'il a livrée dans *Il Ritorno del Principe*⁷. « Depuis le XVI^e siècle, l'histoire italienne est marquée par la criminalité du pouvoir, qui se décline en trois points : assassinat, terrorisme politique, et corruption systémique et mafia. » Une bourgeoisie mafieuse, mafia haute, instrumentalise la mafia basse ou militaire, celle qui recrute ses troupes dans les classes populaires. Les maîtres de l'Italie, depuis des siècles, appliquent l'éthique que Machiavel admirait chez César Borgia : nous avons le droit de tuer ceux qui nous dérangent. Ce système féodal du pouvoir du plus fort s'est dissimulé il y a 150 ans, lorsque l'unité italienne a instauré un État de droit monarchique. Aussi le pouvoir réel est-il « ob-scène, derrière la scène », répète R. Scarpinato, il échappe à l'État officiel, manipule les lois et l'appareil public pour assurer aux puissants une quasi-impunité, ne laissant condamner que les petits voyous qu'il utilise comme leures pour détourner l'attention des citoyens. Ce système mafieux dirigé par les princes, barons, rejoints par une grande bourgeoisie restée réfractaire aux idées des lumières, a maintenu l'Italie dans une culture prémoderne.

Si ce système existe depuis si longtemps, comment se fait-il qu'on ne le sache pas ? Parce que beaucoup préfèrent fermer les yeux et que d'autres tuent ceux qui veulent trop les ouvrir. En décembre 1983, le journaliste sicilien Giuseppe Fava, auteur du roman *Avant qu'ils vous tuent*⁸, avait osé désigner à la télévision les dirigeants du crime organisé : « les vrais mafieux ne sont pas ces petits délinquants qu'on arrête. Ils se trouvent au Parlement, parfois ministres, parfois banquiers. Ce sont ceux qui occupent en ce moment les sommets de la Nation. » Une seule peine sanctionnait pareille audace. La mort. Elle arriva huit jours plus tard. « On » était plus tolérant pour les livres, car la majorité des Italiens ne s'informent qu'à la télévision. « On » supporta en 1993 l'explicite ouvrage de référence, *L'Histoire de la mafia*, de Salvatore Lupo⁹. Dès 1991, l'historien Nicola Tranfaglia avait, dans « La mafia

6. SCARPINATO Roberto et RIZZELLO Anna. *Le Dernier des juges*. Lille : La Contre Allée, 2011.

7. SCARPINATO Roberto et LODATO Saverio. *Il ritorno del Principe. La testimonianza di un magistrato in prima linea. La criminalità dei potenti in Italia*. Milan : Chiarelettere, 2008 (traduction française à paraître aux éditions de La Contre Allée, Lille, en 2012).

8. FAVA Giuseppe. *Prima che vi uccidono*. Milan : Bompiani, 1976.

9. LUPO Salvatore. *Histoire de la mafia des origines à nos jours*. Paris : Flammarion, 1999 (traduction).

comme méthode ¹⁰ », prévenu que le péril majeur pour l'Italie ne venait pas des organisations mafieuses mais « de la consolidation et de l'expansion de conduites mafieuses qui polluent le fonctionnement même de l'État et des institutions ».

Depuis 2008, les données du drame apparaissent toujours plus clairement dans *La Résistible Ascension des mafias* d'Enzo Ciconte ¹¹ ou dans *Pourquoi la mafia a gagné. Classes dirigeantes et lutte contre la mafia* de Nicola Tranfaglia ¹². Umberto Santino explique que la mafia n'est pas un anti-État car elle est aussi « dans » et « avec » l'État ¹³. Cette relation entre dirigeants et mafias est au cœur du problème et déborde actuellement du cadre italien. Aussi est-il essentiel de comprendre ce laboratoire qu'est l'Italie pour explorer des scénarios qui concernent l'Europe et le monde (voir encadré ci-contre).

Cosa nostra, création du pouvoir

La mafia sicilienne, Cosa nostra, à la différence de la Camorra napolitaine et de la N'drangheta calabraise, n'est pas une émanation des classes populaires. C'est un instrument construit par les classes dirigeantes. Les grands propriétaires terriens siciliens ont chargé au XIX^e siècle leurs intendants, les *gabelloti*, de faire payer les métayers, à l'aide des *campieri*, leurs hommes de main, et de dissuader par la violence les paysans de revendiquer leurs droits.

Ainsi est née la mafia militaire, tandis qu'une bourgeoisie mafieuse se développait rapidement avec l'urbanisation. La mafia populaire rançonne le territoire, prélève son impôt, le *pizzo* (*racket*) ; elle maintient l'ordre, s'assure « le monopole de la violence », éliminant les petits voleurs indépendants. Elle sert, explique R. Scarpinato, la mafia haute, remplissant « un rôle d'amortisseur du désordre social généré par le sous-développement », encadre les pauvres des banlieues de Palerme pour qu'ils ne descendent pas troubler les quartiers bourgeois. Les entrepreneurs mafieux usent de leurs influences politiques et de pots-de-vin pour se jouer des règlements et des lois du marché, écarter les concurrents ; ils s'imposent par la menace puis la violence en faisant intervenir les sbires de la mafia basse.

Une collaboration d'autant plus aisée que les « soldats » occupant le terrain ont à leur tête des « gens bien », instruits. Nino Amadore a décrit cette

10. TRANFAGLIA Nicola. *La mafia come metodo nell'Italia contemporanea*. Rome / Bari : Laterza, 1991.

11. CICONTE Enzo. *Storia criminale. La resistibile ascesa di mafia, 'ndrangheta e camorra dall'Ottocento ai giorni nostri*. Soveria Mannelli : Rubbettino, 2008.

12. TRANFAGLIA Nicola. *Perché la mafia ha vinto. Classi dirigenti e lotta alla mafia nell'Italia unita (1861-2008)*. Turin : Utet, 2008.

13. SANTINO Umberto. *Breve storia della mafia e del antimafia*. Trapani : Di Girolamo editore, 2008.

SCÉNARIO 2020 : O.P.A. DES MAFIAS SUR LE MONDE

En novembre 2011, à Paris, Roberto Scarpinato a esquissé un scénario catastrophe en train de se réaliser. Voici l'essentiel de son propos ¹ :

« La base du succès de la mafia est économique. Elle propose des services et des biens à des millions de personnes "normales" qui, dans le monde, demandent des prostituées, des drogues, des produits contrefaits, de la pornographie. Dans toute l'Europe, des milliers d'entrepreneurs "normaux" sont preneurs de services illégaux pour réduire leurs coûts, d'argent sans intérêts, de déchets toxiques évacués à bas prix, naturellement non traités par la suite, de fausses factures pour réduire leurs impôts... Cette demande pour des offres illégales n'est plus marginale.

Le monde criminel est le reflet des vices secrets de millions de personnes "normales".

« Ce marché mafieux a explosé depuis la chute du mur de Berlin (1989). Avant il ne concernait que les pays développés d'économie de marché. Une étude américaine estime que dans 20 ans, 15 % des adultes dans le monde seront des clients potentiels pour les drogues. Les bénéfices des trafics rendront les réseaux criminels à même de lancer des O.P.A. [offres publiques d'achat] sur les plus grandes multinationales. La légalisation des stupéfiants serait un moyen de répondre à ce danger. Mais les mafias ont déjà conquis des États. L'État russe a été construit par des mafieux et des anciens du KGB. Il y a un nombre de mafieux parmi les 15 000 assistants des parlementaires russes et ils s'entretient souvent. Des secteurs stratégiques russes comme celui de

l'énergie sont contrôlés par mafieux et oligarques.

« Le droit pensé aux XIX^e et XX^e siècles contre un crime artisanal n'est pas plus efficace qu'un pistolet à eau. Il nous faut un droit pénal adapté aux organisations criminelles. Beaucoup de pays européens manquent d'anticorps contre le délit d'association mafieuse. En Allemagne, on ne peut pratiquer facilement des écoutes par micros espions, confisquer des biens mafieux. Le droit pénal européen ne vaut pas mieux que de l'aspirine contre le cancer et faute d'instruments juridiques adaptés, les mafias prolifèrent dans le monde. L'Europe a 50 ans de retard à cause de grosses résistances culturelles et du tableau que donnent les médias d'une mafia conduite par

des Provenzano ² sans vouloir savoir ce qu'il y a derrière. »

Dans *Le Dernier des juges* ³, Roberto Scarpinato rappelle que les mafias sont présentes depuis longtemps sur le territoire français et dans beaucoup de pays, le crime organisé achetant des paquets d'actions dans les grandes entreprises, intégrant les circuits bancaires. « Elles engrangent du pouvoir social et d'ici au pouvoir politique, il n'y a qu'un pas. » Il souligne l'indépendance à l'égard du pouvoir politique de la justice italienne, garantie par la Constitution. Le ministère public dispose des forces de police et peut ouvrir des enquêtes contre l'avis du gouvernement. Ce modèle devrait « être européenisé ». « Le modèle français, par contre [...] présente le danger permanent d'un conditionnement occulte. »

A.A.



1. Lire aussi son interview dans la revue *Let's Motiv*, n° 28, novembre 2011, pp. 12-17.

2. Bernardo Provenzano a dirigé la mafia sicilienne de 1993 à son arrestation en 2006 (NDLR).

3. SCARPINATO Roberto et RIZZELLO Anna. *Le Dernier des juges*. Lille : La Contre Allée, 2011.

« zone grise ¹⁴ » de professionnels mafieux, ingénieurs, notaires, financiers, architectes, avocats et surtout médecins : « rien qu'en Sicile, en 10 ans, plus de 400 professionnels ont été inculpés de mafia », mais les ordres professionnels ne font pas de zèle pour nettoyer leurs rangs...

Notre vision a été troublée par des films complaisants et par le fait qu'au cours des années 1990, des Corléonais (*Corleonesi*) d'extraction populaire, Toto Riina puis Bernardo Provenzano, ont pris un temps le contrôle de Cosa nostra. Ils sont en prison, cette parenthèse est refermée. Les parrains types d'aujourd'hui sont des notables tel ce chirurgien en vue de l'hôpital de Palerme qui régentait un quartier de 100 000 habitants. Sa peine purgée, il retrouva en 2000 son rôle dans la bonne société palermitaine : des micros espions révélèrent que son élégant salon redevint le lieu, rapporte R. Scarpinato, où le jour « la fine fleur des cols blancs de la ville » décidait candidatures aux élections, aux concours hospitaliers, modifications du plan régulateur, constructions, « de la façon la plus illégale ». Le soir, le salon se remplissait de trafiquants de drogue, de tueurs, d'extorqueurs. Jusqu'à ce que le chirurgien découvre les micros, averti par un médecin, le président de la région, actuellement en prison.

La corruption, comportement normal et accepté

Cette histoire illustre une règle ancienne : quand, par extraordinaire, des bourgeois mafieux se font prendre, ils restent honorables pour leurs pairs. Déjà, rapporte l'historien Francesco Renda ¹⁵, le député commanditaire du premier « crime excellent », l'assassinat en 1893 d'Emanuele Notarbartolo, directeur du Banco di Sicilia, avait été absout « pour absence de preuves » et accueilli triomphalement à son retour par une foule bourgeoise. Le « code culturel de la corruption » fait que dans « la classe dirigeante nationale, la corruption est considérée comme un comportement normal, et donc culturellement accepté et toléré ».

Aussi les notables adoptent-ils à l'égard de la mafia trois attitudes. Les honnêtes courageux la dénoncent, rédigent des rapports depuis 1838, l'un des plus actuels datant de 1876 ¹⁶. Ils crient, comme le député Diego Tajani en 1875 : « Nier l'existence de la mafia équivaut à nier l'existence du soleil ! » et concluent comme le député sicilien Napoleone Colajanni en 1900 ¹⁷ : « pour détruire le règne de la mafia, il est indispensable que le gouverne-

14. AMADORE Nino. *La zona grigia. Professionisti al servizio della mafia*. Palerme : La Zisa, 2007 (cet éditeur palermitain militant antimafia est une coopérative, voir encadré *infra*).

15. RENDA Francesco. *Storia della mafia*. Palerme : Sigma, 1997.

16. FRANCHETTI Leopoldo et SONNINO Sidney. *La Sicilia nel 1876*. Florence : Vallecchi, 1925 (téléchargeable à l'adresse www.liberliber.it/mediateca/libri/f/franchetti/la_sicilia_nel_1876/pdf/la_sic_p.pdf) ; DICKIE John. *Cosa nostra, l'histoire de la mafia sicilienne de 1860 à nos jours*. Paris : Buchet Castel, 2007 (analysé dans *Futuribles*, n° 330, mai 2007, p. 107).

17. COLAJANNI Napoleone. *Nel regno della mafia*. Brindisi : Edizioni Trabant, 2008.

ment d'Italie cesse d'être le roi de la mafia ». Deuxième attitude, celle du cardinal Ruffini en 1964 : le négationnisme, preuve de complicité. Troisième posture, l'éloge public de la mafia. Giuseppe Guido Lo Schiavo, le plus haut magistrat d'Italie en 1955, a, dans une revue juridique, écrit de la mafia qu'elle « a toujours respecté la magistrature, la justice ; [...] elle a toujours été aux côtés des forces de l'ordre dans la lutte contre les bandits et les hors-la-loi ¹⁸ ».

Roberto Scarpinato a expliqué au public français que la réponse aux condamnations pour corruption de dizaines de notables a été le vote de lois *ad personam* et l'élection au Parlement des corrompus échappant ainsi à la justice : « depuis 10 ans, la classe politique est en guerre contre la justice ». Il dénonce des réformes protégeant de mieux en mieux la haute délinquance économique et une situation de plus en plus difficile pour les témoins, soumis à un véritable calvaire. La corruption au grand jour « a été scientifiquement planifiée, pensez que l'on a dépénalisé les faux en écriture ! », mesure prise en 2002 à l'initiative d'un gouvernement Berlusconi ¹⁹.

Jusqu'aux années 1990, l'inflation finançait la corruption systémique, le gonflement des dépenses publiques couvrait « les coûts énormes de la corruption et alimentait de gigantesques circuits clientélistes ». Les normes européennes ont obligé à freiner cette dilatation. Il a fallu trouver d'autres biens à piller, « en démantelant le système social et en transférant des ressources à des potentats et des *lobbies* privés ». D'où la dégradation des hôpitaux publics au profit de cliniques privées. Conséquence : « les mauvais soins (*malasanita*), fils de la pègre politique (*malavita*), tuent plus que les guerres des mafias ».

Les fonds destinés au développement du Mezzogiorno sont très appréciés : sur 22,5 milliards d'euros d'aide aux entreprises et créations d'emplois, 75 % ont été volés. « Mégavol de masse réalisé par des cols blancs dont de grands noms du monde des affaires, avec la complicité d'autres cols blancs (banque, services de contrôle) », grâce à l'impunité garantie par les lois votées ces dernières années, notamment par le raccourcissement des délais de prescription ²⁰. Quant aux milliards déversés par l'Union européenne aux régions, détournés par une vraie « ingénierie de la corruption », selon l'ancien juge Antonio di Pietro, ils n'ont guère aidé le développement. Le coût de la corruption n'empêchait pas le développement économique italien quand l'économie mondiale était en expansion. Aujourd'hui, ce coût n'est plus supportable, d'où une croissance économique nulle sur 10 ans.

Des milliards déversés par l'Union européenne aux régions, détournés par une vraie « ingénierie de la corruption »...

18. CASELLI Gian Carlo. In TRANFAGLIA Nicola. *Perché la mafia ha vinto*. Op. cit., préface.

19. GALLULO Roberto. « Roberto Scarpinato : la nuova corruzione parte dai tagli allo Stato sociale e arriva alle privatizzazioni ». *Il Sole 24 Ore*, 10 mai 2011.

20. La loi n° 251 du 5 décembre 2005, accusée d'être une loi *ad personam*, a en particulier sorti la Bank of America du procès Parmalat, et évité la prison à un proche de Silvio Berlusconi dans l'affaire IMI-SIR en 2006.

Démocratie formelle, pouvoirs secrets

L'actuelle « régression vers le prémodernisme » a été préparée par ce que R. Scarpinato appelle « la privatisation de la décision d'allocation des ressources publiques », réponse à une demande croissante de démocratie de la part de la société civile. Dans la seconde moitié des années 1970, les centres réels de décision ont été déplacés « des institutions et des partis vers des cercles toujours plus restreints et secrets », par des transferts de compétences et ressources publiques à une galaxie d'organismes, des sociétés privées ou d'économie mixte. Des loges maçonniques « déviées » fleurirent, la plus célèbre, dite « P2 » (prononcer « pi doué » en italien), accueillait le gratin militaire, politique, économique dont, sous le matricule 1816, Silvio Berlusconi. L'Italie se « piduisait ».

La décennie 1970 avait commencé par une tentative de confiscation du pouvoir plus radicale encore. Officier de Mussolini, le prince Borghese avait déclenché puis stoppé *in extremis*, le 7 décembre 1970, un coup d'État (*golpe*) « anticommuniste » exécuté par des militaires et des troupes de Cosa nostra, organisé sans doute avec la P2 et des services secrets italiens, voire américains ²¹. Ce *golpe* s'inscrivait dans la « stratégie de la tension » lancée pendant la guerre froide « contre les Soviets ». Elle se prolongerait au moins jusqu'en 1993 par une série de massacres visant à empêcher les revendications et l'arrivée de la gauche au gouvernement.

La décision de l'OSS (Office of Strategic Services, ancêtre de la CIA, Central Intelligence Service) américain en 1943 de traiter avec mafias haute et basse, n'en finit pas d'influencer l'actualité. Roberto Scarpinato rappelle que le signal du terrorisme d'État a été donné le 1^{er} mai 1947, au moment où naissait la Première République italienne, par une fusillade près de Palerme où des paysans manifestant contre les latifundistes ont été massacrés par la bande du bandit Salvatore Giuliano. Celui-ci participait au Fronte antibolscevico, organisation néofasciste basée à Palerme et financée par les Américains ²². Au cours des semaines suivantes, Giuliano allait tuer une dizaine de syndicalistes et personnalités de gauche. Une cinquantaine de syndicalistes siciliens seraient massacrés par la mafia entre 1944 et 1960. Qui a commandité ces tueries ?

L'historien sicilien Giuseppe Casarrubea, fils d'un syndicaliste tué par Giuliano, s'est acharné à éclairer cette période. Selon lui, à partir de 1944, les services secrets alliés auraient agi avec des collaborateurs de Pie XII pour bloquer la naissante démocratie et donner au nouvel État une orientation atlantique et autoritaire. Mafias, monarchistes, ex-agents de la république

21. MONTI Adriano. *Il « golpe Borghese »*. *Un golpe virtuale all'italiana*. Bologne : Lo Scarabeo, 2006 ; DE LUTTIIS Giuseppe. *I servizi segreti in Italia. Dal fascismo all'intelligence del XXI secolo*. Milan : Sperling & Kupfer, 2010.

22. CASARRUBEA Giuseppe. *Salvatore Giuliano. Morte di un capobanda e dei suoi luogotenenti*. Milan / Rome : Franco Angeli, 2001 ; CASTAGNERI Riccardo. « Giuliano : come la CIA comanda ». *La Voce delle Voci*, 18 janvier 2011.

fasciste de Salo participaient à ce mauvais roman noir ainsi que, peut-être, l'Argentine de Perón ²³.

Moment de grâce pour l'antimafia

La décennie 1980, commencée par le massacre de 85 personnes à la gare de Bologne le 2 août 1980, s'était poursuivie en 1982 par les scandales de la Banco Ambrosiano du Vatican et l'assassinat de Dalla Chiesa. Le général préfet s'était attaqué aux notables, aux politiques corrompus, sans obtenir les moyens nécessaires ; il avait prévenu Giulio Andreotti, chef de la tendance dure de la Démocratie chrétienne, qu'il n'épargnerait pas ses amis. Défi suicidaire ²⁴ ? Selon R. Scarpinato, l'ordre d'exécuter le général et sa femme aurait été transmis de Rome à Cosa nostra par un membre de la P2. Les mafieux siciliens auraient obéi à contrecœur, prévoyant les mesures répressives que l'opinion, indignée par le double meurtre, exigerait.

Ce fut effectivement le cas, avec le vote de la loi instituant le délit de mafia et permettant la confiscation des biens mafieux. Un *pool* antimafia fut créé en 1983. Malgré l'assassinat dès juillet 1983 de son fondateur, le clairvoyant juge Rocco Chinnici ²⁵, le *pool* porta des coups sévères à la mafia militaire : 475 individus étaient inculpés dans le « maxi-procès » de 1986-1987. Le *pool* antimafia, renouvelant l'audace qui avait coûté la vie à Dalla Chiesa, s'attaquait aussi à des notables siciliens, pour la première fois avec succès. Un miracle qui tenait à l'appui apporté aux juges d'instruction par deux ministres honnêtes et courageux, souligne avec nostalgie R. Scarpinato, Oscar Luigi Scalfaro à l'Intérieur (1983-1987) et Mino Martinazzoli à la Justice (1983-1986). Le juge Falcone arrêtait le 3 novembre 1983 Vito Ciancimino, ancien maire de Palerme, milliardaire, démocrate chrétien influent, affilié au réseau Gladio²⁶, organisation paramilitaire secrète implantée par les États-Unis. Un politicien italien allait enfin être condamné pour association mafieuse. Mais en 2001 seulement, et avec pour geôle, son luxueux appartement romain...

Falcone et Borsellino : « une partie de l'État les veut morts »

« Beaucoup à Palerme et à Rome commencent à craindre le pire. À qui le tour ? [...] Avoir élevé le niveau des enquêtes jusqu'aux intouchables condamnait le *pool* à une fin prématurée » témoigne R. Scarpinato. Falcone

23. Sur ces différents points, voir CASARRUBEA Giuseppe, CEREGHINO Mario J. *Stati Uniti eversione nera e guerra al comunismo in Italia (1943-1947)*. Palerme : Quaderni di biblos, 2007 ; *Lupara nera. La guerra segreta alla democrazia in Italia 1943-1947*. Milan : Bompiani, 2009 ; et *Tango Connection. L'oro nazifascista, l'America Latina e la guerra al comunismo in Italia*. 1943-1947. Milan : Bompiani 2007.

24. « Così' lo Stato abbandono' Dalla Chiesa ». *La Repubblica*, 9 novembre 1985.

25. CHINNICI Rocco. *L'illegalità protetta. Attività criminose e pubblici poteri nel meridione d'Italia*. Palerme : La Zisa, 1990 (posthume).

26. LA LICATA Francesco. « Mio padre era con Gladio ». *La Stampa*, 30 octobre 2009.

et Borsellino deviennent les icônes collectives d'une Italie alternative [...] ; une campagne politique, médiatique meurtrière déverse quotidiennement sur les juges d'instruction un flot d'accusations infamantes, de calomnies : "communistes", "malades de pouvoir", "shérifs", "Torquemada"²⁷... » À peu près les mots utilisés ces derniers mois par Silvio Berlusconi contre les juges qui ont rouvert des enquêtes sur les événements de 1992-1993²⁸. Coïncidence ? « Ces juges et leurs familles sont en danger de mort, [...] l'atmosphère est aujourd'hui trop semblable à celle qui a précédé les massacres de 1992-1993 » avertit Salvatore Borsellino, frère du juge assassiné²⁹.

Alors tout a été fait, rappelle R. Scarpinato, « pour rendre la vie impossible » à Giovanni Falcone, lui interdire d'enquêter sur les relations entre services d'État et mafia. Falcone aurait consigné tout cela et pire dans un journal³⁰ que l'« on » a effacé, prouveront deux experts — Gioacchino Genchi, destitué de ses fonctions cette année³¹, et Luciano Petrini, assassiné dès 1996³².

Falcone et Borsellino ont été victimes de la stratégie de la tension, écrit en substance le journaliste Attilio Bolzoni. « Une partie de l'État les voulait morts³³. » Falcone part à Rome « pour ne pas "leur" servir d'alibi³⁴ », mais il en sait trop et « les » dérange. « Ils » le font tuer avec son épouse par la mafia le 23 mai 1992. L'une de ses dernières enquêtes concernait l'activité à Trapani de Gladio³⁵ : Falcone, victime d'un reliquat de la guerre froide ?

Pendant les 57 jours³⁶ qui suivent la mort de son ami Falcone, Borsellino, resté à Palerme, enquête sur les relations mafia / institutions³⁷. Le 1^{er} juillet,

27. Premier Grand Inquisiteur de l'Inquisition espagnole (NDLR).

28. « Stragi mafia, il procuratore di Palermo "Sorpreso dalle parole di Berlusconi" ». *La Repubblica*, 12 septembre 2009.

29. « Le Agende Rosse a Palermo », 15 juin 2011, site Internet www.19luglio1992.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4414:17-18-19-luglio-2011-le-agende-rosse-a-palermo&catid=42:documenti.

30. BERTELLI Marco. « 23 maggio-19 luglio 1992 : 57 giorni », 2 juin 2008, site Internet www.19luglio1992.com/index.php?id=393&option=com_content&view=article.

31. REPICI Fabio. « Genchi destituito : ha indagato troppo e sulle persone "sbagliate" », 24 février 2011, site Internet www.19luglio1992.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3977:genchi-destituito-ha-indagato-troppo-e-sulle-persone-qsbagliateq&catid=2:editoriali&Itemid=4.

32. RAUGEI Fedora. « La memoria violata di Giovanni Falcone », 24 mai 2009, site Internet www.19luglio1992.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1375:la-memoria-violata-di-giovanni-falcone&catid=19:i-mandanti-occulti&Itemid=38.

33. BOLZONI Attilio. « Patti oscuri, ricatti e depistaggi così lo Stato fu tradito dai suoi servitori ». *La Repubblica*, 28 octobre 2010 ; et *Faq Mafia*. Milan : Bompiani, 2010.

34. BOLZONI Attilio. « Falcone : "se resto, divento il loro alibi" ». *La Repubblica*, 25 juin 1992.

35. PALAZZOLO Salvo. « Trapani, tra mafia e servizi deviati », 3 mars 2008, site Internet www.19luglio1992.org/index.php?option=com_content&view=article&id=120:trapani-tramafia-e-servizi-deviati&catid=19:i-mandanti-occulti&Itemid=38.

36. BONGIOVANNI Giorgio et BALDO Lorenzo. *Gli ultimi giorni di Paolo Borsellino*. Rome : Aliberti, 2010.

37. ZINITI Alessandra, VIVIANO Francesco. *I Misteri dell'agenda rossa*. Rome : Aliberti, 2010.

le juge rentre bouleversé du ministère de l'Intérieur : « Je dois agir vite, mon tour est arrivé. » Selon Salvatore Borsellino, son frère cadet, « on » lui aurait ordonné de tout arrêter pour ne pas entraver la négociation en cours avec Cosa nostra. Il est déchiqueté avec son escorte le 19 juillet 1992. Gioacchino Genchi soupçonne aussitôt le SISDE (Servizio per le Informazioni e la Sicurezza Democratica), service secret civil. « On » lui retire l'enquête. Depuis 2009, Salvatore Borsellino dénonce sur son site Internet www.19luglio1992.com un « massacre d'État » qui expliquerait la situation actuelle, il interpelle les autorités avec sa sœur Rita³⁸.

L'Italie dépecée en trois

Roberto Scarpinato décrypte les attentats de 1992 et 1993 à Florence, Rome, Milan par un double jeu de Cosa nostra avec deux tendances rivales du pouvoir italien. Cosa nostra et son chef Toto Riina se sont sentis lâchés par la Démocratie chrétienne lors du « maxi-procès ». « On » leur promet des annulations de peine en cassation, or un juge incontrôlé confirma les verdicts en janvier 1992. Une négociation secrète s'engagea par l'intermédiaire de Vito Ciancimino et des services spéciaux.

Pour faire pression, Toto Riina fit exécuter en 1992 l'euro-parlementaire « andreottien » Salvo Lima, et Ignazio Salvo, entrepreneur démocrate chrétien condamné comme mafieux. Toto Riina ne pariait pas tout sur des politiques affaiblis par les scandales de *Mani Pulite*, il prêtait main-forte à « l'aile extrême du pouvoir » qui préparait la fin de la Première République italienne. « Des orphelins » de la guerre froide craignaient la ruine et la prison si la gauche arrivait au pouvoir. D'où un plan secret en trois points, qui n'était connu entièrement que par certains des factieux. Un journal confidentiel proche d'Andreotti en divulgua, dès mars 1992, les grandes lignes. Les attentats de 1993, revendiqués par une soi-disant phalange armée, devaient faire s'écrouler les vieilles institutions. « On » tuerait le ministre de la Justice Claudio Martelli, qui avait soutenu Falcone, « on » salirait par un scandale le trop honnête président de la République, Oscar Scalfaro. « On » créerait une nouvelle force politique, la Ligue méridionale, pendant de la séparatiste Ligue du Nord. L'État italien serait découpé en trois entités régionales avec chacune son président, sa justice et sa police. Le Sud serait abandonné aux différentes mafias, avec défiscalisation, paradis *offshore*, jeux, économie criminelle. Voilà qui éclaire les revendications séparatistes actuelles de la Ligue du Nord.

Un plan secret pour préparer la fin de la Première République italienne

Le plan n'a pas pu être intégralement appliqué. D'où l'adoption d'une « solution politique graduelle ». Gioacchino Genchi, se basant sur des écoutes

38. « Scarpinato : la mafia si sconfigge a Roma [c'est à Rome que l'on fait échec à la mafia] ». *RAI News*, 19 juillet 2011.

téléphoniques, confirme largement cette vision ³⁹. Selon lui, la Seconde République italienne est née lorsque des éléments durs de Cosa nostra impliqués dans les attentats de 1993 « ont commencé à chercher des hommes nouveaux », notamment parmi « les entrepreneurs de leur connaissance en qui ils avaient une certaine confiance ». Il décrit « la naissance mafieuse de Forza Italia », le parti créé par l'homme d'affaires Silvio Berlusconi et son lieutenant, l'avocat sicilien Marcello Dell'Utri, condamné depuis, de façon non définitive, pour complicité d'association mafieuse.

Témoins et journalistes bâillonnés

« Nous sommes revenus au triomphe de l'*omerta* de masse sur les délits des puissants » estime R. Scarpinato, les collaborateurs de justice n'osent plus s'exprimer, surtout sur les rapports entre crime et pouvoir. Les témoins vivent un calvaire, ostracisés comme les magistrats faisant leur devoir. L'information est quasi muselée par le Prince. Roberto Scarpinato, l'un des procureurs du procès contre Giulio Andreotti, montre comment la réalité peut être dissimulée aux citoyens : 90 % des Italiens sont persuadés que le sept fois président du Conseil a été blanchi par la justice. Or en 2003, un jugement définitif, occulté par la télévision, a établi que Giulio Andreotti ne pouvait être condamné à cause des délais de prescription MAIS qu'il avait entretenu des relations avec des parrains et participé à leurs sommets secrets, avec ses amis Lima et Salvo, pour décider du sort du président de la région Sicile, Piersanti Mattarella. Celui-ci dérangeait car il voulait moraliser les marchés publics, d'où son exécution en janvier 1980, sans que Giulio Andreotti, nota la cour d'appel, ne dénonce les coupables ⁴⁰.

Nicola Tranfaglia a eu du mal à trouver un éditeur pour son livre relatant le procès Andreotti ⁴¹ et R. Scarpinato note que « les films, documentaires et fictions sur la mafia s'arrêtent au "maxi-procès" et aux massacres de 1992-1993, des dizaines de procès, ayant par la suite mis à nu les rapports entre mafia et pouvoir, restant tabous [...] Encore aujourd'hui, tout le système culturel national, de l'extrême droite à l'extrême gauche, continue à effacer le fait énorme [...] que [le président Andreotti] a eu des rapports prouvés avec la mafia et a assuré par son silence l'impunité aux auteurs de très graves délits politiques mafieux. »

Le respect de tels tabous est facilité par la censure et l'autocensure, montre l'observatoire Ossigeno per l'informazione ⁴², créé en 2008 par le Syndicat

39. MONTOLLI Edoardo. *Il caso Genchi. Storia di un uomo in balia dello Stato*. Rome : Aliberti, 2009 ; et « Gioacchino Genchi : la genesi di Forza Italia », décembre 2009, site Internet www.rgluglior992.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2233:gioacchino-genchi-la-genesi-di-forza-italia&catid=18:i-video&Itemid=33.

40. LODATO Saverio et TRAVAGLIO Marco. *Intoccabili. Perché la mafia è al potere*. Milan : Biblioteca Universale Rizzoli, 2005.

41. TRANFAGLIA Nicola. *La sentenza Andreotti. Mafia, politica e giustizia nell'Italia contemporanea*. Milan : Garzanti, 2001.

42. Site Internet www.ossigenoinformazione.it.

et l'Ordre des journalistes. Son directeur, Alberto Spampinato, est le frère d'un journaliste assassiné. Ossigeno recense 400 journalistes menacés en 2009-2010. Les rapports qu'il publie montrent que la liberté d'informer est largement violée, que les parrains, même au secret en prison, surveillent la presse. Des journaux méridionaux sont sous leur contrôle et celui de leurs amis notables, d'autres ont été fermés. Les journalistes peuvent rapporter des événements concernant la mafia, mais s'ils se mettent à réfléchir, ils sont en danger. Alors leurs confrères s'écartent d'eux, leur reprochent de fourrer leur nez où il ne faut pas, de chercher à se rendre intéressants... Puis arrivent les menaces.

Encore le 1^{er} octobre dernier, près de Naples ⁴³, la Camorra a perpétré, à l'aube, une opération armée contre la rédaction du quotidien *Metropolis* et dans les kiosques parce qu'un article lui déplaisait. Tout cela n'empêche pas des chroniqueurs d'enquêter, comme Attilio Bolzoni depuis 30 ans à *La Repubblica*, ou Salvo Palazzolo depuis 12 ans, qui publie des livres, des articles détonnants, détonants ⁴⁴. Cela ne dissuade pas d'avantage Pino Maniaci d'animer en famille, depuis 1999, la télévision Telejato près de Palerme, et d'interpeller nommément, chaque jour, les notables corrompus. Cela malgré des agressions physiques répétées. Mais peut-on demander à chaque journaliste de flirter avec la mort, d'être un héros au quotidien ?

Le résultat, selon Ossigeno, c'est que l'opinion n'est pas informée du « drame humain et citoyen [...] de la situation d'urgence de quartiers et villes entières soumises à un état de guerre [...] du fait que les institutions et la vie démocratique sont vidées de leur substance dans des régions entières ». L'observatoire note la disparition de cet appui journalistique qui a mobilisé l'opinion dans les années 1980-1990 et a permis à des juges courageux de frapper les mafieux. Depuis la fin des années 1990, la grande presse ⁴⁵ consacre moins de place à des sujets censés « ennuyer le lecteur »...

Dérive sud-américaine ?

Alors, l'Italie est-elle condamnée à devenir une réplique des régimes autoritaires militaro-criminels sud-américains, se demande R. Scarpinato ? Le système du Prince peut-il être détruit par le jeu normal des partis politiques sans une rupture comparable à celle qui donna la parole à l'élite démocratique de droite et de gauche minoritaire, aux Résistants, le temps de rédiger et faire ratifier par le peuple la Constitution de 1948 ?

On peut en douter, car la majorité des partis, y compris à gauche, compose avec le Prince. Aux élections de 2010, plus d'une centaine de candidats

43. « In prima pagina il pentimento del boss, il clan fa sparire il giornale dalle edicole ». *Il Corriere del Mezzogiorno*, 1^{er} octobre 2011.

44. PALAZZOLO Salvo. *I pezzi mancanti. Viaggio nei misteri della mafia*. Rome : Laterza, 2010 ; voir aussi ses articles récents sur son blog www.ipezzimancanti.it.

45. DINO Alessandra. « Giornalismo e mafia ». In MARESO Manuela et PEPINO Livio (sous la dir. de). *Nuovo dizionario di mafia e antimafia*. Turin : EGA (Edizioni Gruppo Abele), 2008.

DES FRANCS-TIREURS CHEZ COSA NOSTRA

En plein cœur de Palerme, de petits éditeurs militent, comme la coopérative La Zisa (www.lazisa.it) dont le catalogue donne la parole aux figures de l'antimafia. Un des derniers livres édités propose « la vraie histoire de la Ligue du Nord ¹ ». Autre éditeur palermitain, Di Girolamo (www.digirolamoeditore.com/it) vient de publier *La malpolitica* ², guide pour « résister seul ou en groupe à la "malpolitique" », ainsi que *La Mafia expliquée aux touristes* ³, traduit en 10 langues et un *agenda dell'Antimafia*, éphéméride

des victimes de la violence mafieuse. L'auteur, Umberto Santino, anime avec le journaliste Francesco Palazzo deux collections rassemblant une quinzaine de titres éloquentes. Umberto Santino est un pionnier qui dirige depuis 1977, avec sa femme Anna Puglisi, le Centre sicilien de documentation Giuseppe Impastato proposant sur son site Internet (www.centroimpastato.it) un ensemble irremplaçable d'ouvrages et de documents téléchargeables.

A.A.

1. BONASERA Fabio, ROMANO Davide. *Inganno padano. La vera storia della Lega Nord*. Palerme : La Zisa, 2010.

2. D'AMBROSIO Rocco, PINTO Rosa. *La malpolitica*. Trapani : Di Girolamo editore, 2009.

3. VADAI Augusto. *La mafia spiegata ai turisti*. Trapani : Di Girolamo editore, 2008.

inculpés ou condamnés pour mafia ont été acceptés sur les listes ; la statistique est incomplète, certaines préfectures du Nord ayant refusé de renseigner la commission parlementaire antimafia ⁴⁶. Le comique Beppe Grillo a lancé une campagne pour un Parlement « propre » avec le slogan *Onorevoli Wanted*, repris par un livre ⁴⁷ dénombrant près de 10 % d'élus « indignes », 25 repris de justice, 26 inculpés, 19 enquêtés, 12 « miraculés » dont Giulio Andreotti...

Ou révolution citoyenne ?

L'espoir est dans l'Europe, qui vient de contribuer à la chute de Silvio Berlusconi, et dans la société civile. Nous sommes convaincus que rien ne se construira sans la pression de cette société civile qui, déjà en 1992, a obligé à voter la loi antimafia longtemps enfouie dans un tiroir. Nous avons décrit ici ⁴⁸ la résistance des associations et de l'École, avec des cours sur la légalité et des exercices de réappropriation du patrimoine urbain par les élèves. L'association Libera regroupe 1 500 écoles et associations militant

46. LOPAPA Carmelo. « Oltre cento i sospettati l'Antimafia: "Maroni non ci aiuta" ». *La Repubblica*, 13 octobre 2010.

47. GOMEZ Peter, TRAVAGLIO Marco. *Onorevoli Wanted*. Rome : Editori Riuniti, 2006 (que l'on pourrait traduire par « Recherche personnes honorables » [NDLR]).

48. ARLOFF Arles, PORTNOFF André-Yves. « La mafia italienne, persistance et résistance ». *Futuribles*, n° 326, janvier 2007, pp. 27-44.

contre les mafias dans toute l'Italie. Présidée par un prêtre dynamique, Luigi Ciotti, elle organise la périlleuse exploitation des biens et terrains confisqués aux mafieux, et a soulevé l'opinion en 2009 contre un amendement facilitant leur rachat par des complices.

Internet joue un rôle majeur. Tous les mouvements antimafia l'exploitent, comme le mouvement Addiopizzo, créé en 2004 par des jeunes, qui a rallié 10 143 consommateurs et 694 commerçants de Palerme refusant de payer le *pizzo* (*racket*) et risquant leur vie en s'affichant sur le site Internet du mouvement (www.addiopizzo.org). Depuis, des entrepreneurs palermitains, encore minoritaires, appuyés juridiquement par Addiopizzo, l'association de professionnels LiberoFuturo et Confindustria⁴⁹ de Sicile (association du patronat), osent dénoncer les extorqueurs⁵⁰.

Seule une vague nationale peut réduire la nocivité du système de pouvoir. Des journalistes, des écrivains, comme le prix Nobel Dario Fo, Roberto Saviano, Antonio Tabucchi qui dénonce une « démocratie surveillée », l'acteur Roberto Benigni, portent la voix de l'Italie des lumières. Depuis plus d'un an, grâce à Internet, au téléphone portable et à l'engagement de nombreuses femmes indignées, des rassemblements de plus en plus nombreux mobilisent des protestataires. Mouvement indépendant des partis, le Popolo Viola lance des mots d'ordre dans le style des « indignés ».

Largement remportés par les antiBerlusconi malgré le silence des médias officiels et les consignes de boycott, les quatre référendums de juin 2011 constituent un signal fort : un scénario gagnant pour la démocratie et le développement est possible. Un scénario à la tunisienne délivrera-t-il l'Italie du Prince ? Quand R. Scarpinato a répondu à notre question, sa voix si ferme a tremblé : « Il y a une Italie merveilleuse, celle qui s'est fait tuer, celle qui par millions descend dans les places pour contrer les lois honteuses de [Silvio] Berlusconi, exiger que l'"on" rende au peuple les télévisions. La classe politique s'est séparée du peuple, a exproprié la démocratie. Quatre ou cinq oligarques désignent les candidats aux élections. La priorité du nouveau gouvernement devrait être une loi électorale restituant le pouvoir du choix au peuple. »

En attendant, *L'Esprit de la résistance*, cette statue de femme couchée au bord d'une rive de Venise, a bien du mal à garder la tête au-dessus des vagues. Désire-t-elle vraiment voir ce qui se passe, alors que la N'dranghetta place ses pions à quelques encablures ?

49. « La lotta alla mafia di Confindustria. Lo Bello : "Abbiamo espulso 30 aziende" ». *La Repubblica*, 4 janvier 2011.

50. ARLOFF Arles et PORTNOFF André-Yves. *Op. cit.*

POUR ALLER PLUS LOIN...

ABBATE Lirio, GOMEZ Peter. *I complici. Tutti gli uomini di Bernardo Provenzano da Corleone al Parlamento*. Rome : Fazi Editore, 2007.

BORSELLINO Paolo. *Oltre il muro dell'omertà. Scritti su verità, giustizia e impegno civile*. Milan : Biblioteca Universale Rizzoli, 2011.

CAPORALE Giuseppe. *Il buco nero. La lunga tragedia dell'Aquila*. Milan : Garzanti, 2011.

CASELLI Gian Carlo. *Le due guerre. Perché l'Italia ha sconfitto il terrorismo e non la mafia*. Milan : Melampo, 2009.

CASELLI Gian Carlo, SCÀLFARO Oscar Luigi. *Di sana e robusta Costituzione. Intervista di Carlo Alberto dalla Chiesa*. Turin : ADD (Agnelli, Dalai, Dileo) editore, 2010.

CERI Paolo. *Gli Italiani spiegati da Berlusconi*. Rome : Laterza, avril 2011.

CIANCIMINO Massimo, LA LICATA Francesco. *Don Vito. Le relazioni segrete tra Stato e mafia nel racconto di un testimone d'eccezione*. Milan : Feltrinelli, 2010.

DALLA CHIESA Carlo Alberto. *In nome del popolo italiano, a cura di Nando dalla Chiesa*. Milan : Rizzoli, 1997.

GOMEZ Peter, LILLO Marco, TRAVAGLIO Marco. *Papi. Uno scandalo politico*. Milan : Chiarelettere, 2009.

GREGGIO Simonetta. *Dolce Vita 1959-1979*. Paris : Stock, 2010 (roman).

GUERRI Giordano Bruno. *Gli Italiani sotto la Chiesa. Da San Pietro a Berlusconi*. Milan : Bompiani, 2011.

LUPU Salvatore. *Che cos'è la mafia. Sciascia e Andreotti, l'antimafia e la politica*. Rome : Donzelli, 2007.

LUPU Salvatore. *Quando la mafia trovò l'America. Storia di un intreccio intercontinentale, 1888-2008*. Turin : Einaudi, 2008.

LUPU Salvatore. *Il tenebroso sodalizio. Il primo rapporto di polizia sulla mafia siciliana*. Rome : XL Edizioni, 2011.

RENDA Francesco. *Portella della Ginestra e la guerra fredda. I cento anni della Cgil siciliana. Conversazioni con Antonio Riolo*. Rome : Ediesse, 2008.

RENDA Francesco. *Liberare l'Italia dalle mafie*. Rome : Ediesse, 2008.

ROSSI Elio (pseudonyme). *I professionisti del potere*. Milan : Chiarelettere, 2011.

SANTINO Umberto. *L'assassinio e il depistaggio. Atti relativi all'omicidio di Giuseppe Impastato*. Palerme : Centro Siciliano di Documentazione Impastato, 1998.

SCARLINI Luca. *Un paese in ginocchio*. Parme : Guanda editore, 2011.

TINAGLI Irene. *Talento da svendere. Perché in Italia il talento non riesce a prender il volo*. Turin : Einaudi, 2008.

TRAVAGLIO Marco. *Per chi suona la banana. Il suicidio dell'Unione Brancaleone e l'eterno ritorno di Al Tappone*. Milan : Garzanti, 2008.

A.A.

Une relecture de la marche de l'histoire

À PROPOS DU LIVRE D'IGOR M. DIAKONOFF,
THE PATHS OF HISTORY ¹

PAR BERNARD CAZES ²

*Il n'est pas inutile lorsque l'on pratique ou l'on s'intéresse à la prospective de bien comprendre le passé et plus généralement d'avoir une bonne vision de l'évolution des sociétés sur longue période. Mais décrypter le processus historique n'est pas chose aisée et il peut paraître difficile d'ajouter quoi que ce soit à ce qu'ont déjà écrit Hegel, Marx et bien d'autres sur l'histoire universelle. C'est pourtant ce qu'a tenté un orientaliste russe, Igor Diakonoff, dans un ouvrage paru en Russie en 1994 et traduit cinq ans plus tard en anglais sous le titre *The Paths of History*.*

Bernard Cazes, qui a lu avec intérêt cet ouvrage original, présente ici, outre le parcours atypique de cet auteur russe, sa relecture de l'histoire mue par la volonté de vérifier si divers aspects non matériels (au sens de Marx) présents dans certaines civilisations passées ne se retrouvaient pas ailleurs. Igor Diakonoff propose donc un tableau de l'histoire universelle en huit phases, dont l'originalité tient pour l'essentiel au mécanisme de passage d'une phase à l'autre, qui repose principalement sur des facteurs psychosociologiques (changement de valeurs, par exemple) et technologiques (en particulier dans le domaine de l'armement). Bernard Cazes souligne enfin les propos de l'auteur sur la finitude de notre planète et sa mise en garde contre les risques d'extinction de l'espèce humaine, à relativement court terme, si rien n'est fait pour enrayer le cours de l'histoire observé dans l'actuelle huitième phase dite postcapitaliste. S.D. ■

1. DIAKONOFF Igor M. *The Paths of History*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999, 368 p. (traduction de *Puti Istorii: ot drevneishego chelovek do nashikh dnei*. Moscou : Nauka, 1994).

2. Membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

Ce livre ne vient pas de paraître. J'ai découvert l'existence de son édition russe (datant de 1994) en lisant le compte rendu, assez largement positif, du soviétologue Geoffrey Hosking paru dans le *Times Literary Supplement* du 1^{er} mars 1996, qui se concluait par ces mots : « Avant tout, il nous faut une traduction anglaise. » Celle-ci a finalement vu le jour en 1999, et il est possible que l'auteur, décédé le 2 mai de cette même année, n'ait pas eu le plaisir de la découvrir. Pour ma part, je n'en ai eu connaissance que très tardivement, mais *Futuribles* a bien voulu accueillir l'analyse que je lui ai consacrée.

Une vie hors du commun

Il m'a semblé que cet ouvrage sortait de l'ordinaire pour deux raisons. Il y a d'abord la vie peu banale de son auteur, l'orientaliste russe Igor Diakonoff. Il est né en janvier 1915 à Petrograd³. Son père ayant été nommé à l'ambassade de Russie en Norvège, c'est à Oslo qu'il fit ses études primaires, où il apprit à parler couramment le norvégien. Revenu ensuite dans une Russie entretemps soviétisée, il suivit les cours de l'Institut de linguistique de Leningrad, où il maîtrisa successivement l'akkadien, le sumérien, l'hébreu, l'araméen et l'arabe. Il se maria en 1936 mais apprit l'année suivante que son père et son beau-père

avaient été arrêtés : n'oublions pas que c'est au milieu des années 1930 que déburent les procès de Moscou de sinistre mémoire.

Après avoir pratiqué, comme il l'a écrit, « l'art de faire la queue aux portes des prisons », il finit par découvrir que son père avait été « condamné à 10 ans de prison avec interdiction de recevoir du courrier », ce qu'il interpréta, fort correctement, comme voulant dire « passé par les armes ». Dans son livre, cette tragédie personnelle n'est évoquée qu'en conclusion d'un passage consacré à la Terreur (celle pratiquée pendant la Révolution française) se terminant par : « Ultérieurement, les bolcheviks tiendront compte des erreurs commises par les Jacobins et fusilleront leurs prisonniers en secret » (p. 181).

En 1941, Igor Diakonoff fut mobilisé... dans le renseignement militaire puis, vu sa maîtrise du norvégien, il fut envoyé en 1944 dans l'extrême nord de la Norvège comme adjoint du chef des forces d'occupation soviétiques, où il se fit tant apprécier de la population qu'il fut invité en 1994, par le roi de Norvège, au 50^e anniversaire de la libération du pays. De retour à la vie civile, il entama une carrière d'orientaliste qui se révéla semble-t-il brillante ; les points forts en furent une *History of the Ancient World* en trois volumes (1983-89)⁴, dont il fut le principal maître d'œuvre, et *Archaic Myths of Orient and Occident* (1990)⁵.

3. Nom d'alors de Saint-Petersbourg, qui deviendra ensuite Leningrad en 1924 et jusque 1991 où elle retrouvera le nom de Saint-Petersbourg (NDLR).

4. DIAKONOFF Igor M., SWENCICKAYA V.D. et NERONOVA I.S. (sous la dir. de). *Istoriya drevnego mira*. Moscou : Nauka, 1989 (3^e éd.).

5. DIAKONOFF Igor M. *Arxaicheskie mify Vostoka I Zapada*. Moscou : Nauka, 1990.

Geoffrey Hosking, dans son avant-propos du livre de Diakonoff, rappelle que celui-ci a toujours été dubitatif vis-à-vis de la primauté attribuée par le marxisme aux facteurs matériels et qu'à la fin de sa vie, il avait souhaité vérifier si certaines régularités observées par lui dans les aspects non matériels des civilisations anciennes du Proche-Orient pouvaient aussi être perçues dans d'autres parties du monde et à d'autres époques (p. VIII).

Un livre lui aussi hors du commun

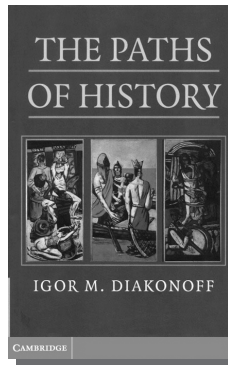
Le résultat ? Un livre pas ordinaire lui non plus, car son auteur veut, tout comme Marx, composer un tableau historique retraçant les phases par lesquelles l'humanité est passée depuis qu'elle existe. Bref, une sorte d'histoire universelle — un genre dans lequel s'était déjà illustré H.G. Wells « qui, lui, n'était même pas historien de formation », comme le rappelle discrètement l'éminent *scholar* russe dans la préface.

Supposons que ce livre soit sorti avant-guerre. Son auteur se serait attiré, au mieux l'appellation infamante de révisionniste et, au pire, les fatidiques « 10 ans de prison » version KGB. Il est clair que le Kremlin ne s'est pas senti menacé par les libertés prises à l'égard de la

doxa marxiste. Ces libertés, l'auteur les a prises non par antimarxisme primaire, mais par désir de vérifier si les « aspects non matériels » présents dans certaines civilisations passées ne se retrouvaient pas ailleurs. Visiblement, la réponse a été affirmative.

Parmi ces libertés, la plus anodine à mon sens est le fait d'avoir fait passer de cinq à huit le nombre de phases nécessaire pour clore le processus historique⁶ : l'auteur s'est expliqué clairement là-dessus en soulignant notamment qu'en qualifiant de « féodales » toutes les sociétés du monde médiéval, on en venait à les interpréter par référence à l'évolution européenne. Plus généralement, on remarquera que le fait de rajouter des étapes supplémentaires à une évolution déjà acquise ne risque pas d'entraîner des retombées, bonnes ou mauvaises : le capitalisme reste inchangé, quel que soit le nombre de phases qui l'ont précédé !

Diakonoff a innové de façon plus marquée en ce qui concerne le mécanisme par lequel s'opère le passage d'une phase à la suivante. Chez Marx, ce système est relativement simple et met en jeu d'un côté la dynamique des forces productives, et de l'autre les rapports de production. Lorsque lesdits rapports de production deviennent une entrave, ils disparaissent en laissant la place



6. C'est un aspect important de l'évolutionnisme social, que j'ai discuté dans mon *Histoire des futurs* (Paris : Seghers, 1986, pp. 135 et suivantes). Rappelons que Marx distinguait les modes de production asiatique, antique, féodal, capitaliste et communiste. Pour ce qui est des phases de Diakonoff, voir l'encadré page suivante.

LES HUIT PHASES DU PROCESSUS HISTORIQUE SELON DIAKONOFF

Igor Diakonoff fait donc passer de cinq à huit le nombre de phases nécessaire pour clore le processus historique. En voici leur dénomination en anglais, suivie de notre traduction :

- Phase 1 : *Primitive* (primitive)
- Phase 2 : *Primitive Communal* (primitive communautaire)
- Phase 3 : *Early Antiquity* (préAntiquité)
- Phase 4 : *Imperial Antiquity* (Antiquité impériale)
- Phase 5 : *the Middle Ages* (Moyen Âge)
- Phase 6 : *the Stable Absolutist Post-Medieval Phase* (phase absolutiste stable postmédiévale)
- Phase 7 : *Capitalist* (capitaliste)
- Phase 8 : *Post-Capitalist* (postcapitaliste).

B.C.

libre à de nouveaux rapports mieux en accord avec ces nouvelles forces productives, le tout sur fond de violence, « l'accoucheuse de l'histoire ». Diakonoff a tenu à marquer ici sa différence par rapport à Marx, et ce de deux manières.

Tout d'abord, dès le début de son livre, il s'inscrit en faux contre ce caractère inévitable de la violence : « Du point de vue de l'histoire mondiale, un tel jugement est incorrect. Aucun bouleversement violent ne sépare la société primitive de l'Antiquité, ni l'Antiquité du Moyen Âge. Quant au capitalisme, il n'y a qu'en France qu'une phase de l'histoire mondiale est apparue à la suite d'une révolution » (pp. 4-5 et 195). Notre auteur aurait pu ajouter que l'his-

toire passée regorge de scènes de violence qui n'ont donné lieu à aucune retombée positive, et surtout pas à l'avènement d'un nouveau stade de l'évolution historique...

Un processus historique plus complexe

En second lieu, Diakonoff a voulu remédier, à juste titre, au caractère assez rustique du schéma marxiste. Marx pensait avoir découvert que c'était la technologie qui conduisait le bal et obligeait périodiquement les classes sociales à inventer de nouveaux rapports de production sous peine d'être hors jeu. Les forces productives étaient supposées se renouveler inlassablement, ce qu'elles n'ont pas manqué de faire. Quant à l'idéologie qui servirait de source d'inspiration pour cette réinvention, c'était le marxisme.

Diakonoff a bel et bien cherché à réviser le schéma marxiste, mais dans son livre, il est malheureusement assez allusif. Citons un des rares passages où il a tenté de résumer l'essentiel de sa conception (p. 90) : « Pour passer d'une phase de l'histoire à une autre, il faut un changement radical dans la psychologie sociale, dans la *Weltanschauung* [conception du monde]. Mais ce n'est pas suffisant [...] : le changement doit coïncider avec une révolution dans la technologie, à commencer par la production des armes. »

Voilà qui semble indiquer clairement que toute nouvelle phase implique qu'une série de conditions favorables soient toutes présentes. Il y a d'abord les forces productives, et en particulier les technologies militaires, auxquelles notre auteur accorde une place de choix car il

considère qu'elles sont les seules dont le perfectionnement exerce une influence directe sur les rapports de production : il va jusqu'à mettre au crédit du canon la fin du Moyen Âge et à attribuer la fin de la phase capitaliste à l'invention des armes atomiques (respectivement pp. 8 et 325).

La place des changements de valeurs

Mais ce n'est pas fini, car dès l'introduction, on nous rappelle que « les changements dans la technologie militaire ne provoquent pas par eux-mêmes un changement dans les rapports de production. Ils ne sont causés que par des changements dans la technologie en combinaison avec un changement dans l'orientation des valeurs. À l'inverse, un changement dans l'orientation des valeurs ne suscitera pas de changement dans les relations sociales, à moins qu'il ne se combine avec une révolution déjà acquise ou imminente dans la production d'armements » (p. 9).

Ce changement d'orientation, il ne lui donne pas toujours le même nom, ce qui ne facilite évidemment pas la compréhension. Le nationalisme, qu'il pense voir émerger lors de la sixième phase (dite *Stable Absolutist PostMedieval*) en restant toujours actif dans les deux phases suivantes, est simplement qualifié de facteur psychosociologique. Mais à d'autres endroits, Diakonoff parle plus classiquement d'idéologies, comme il le fait au début du chapitre 8 consacré à la phase ultime

dite postcapitaliste (*Post-Capitalist*). « Jusqu'ici nous avons vu que le capitalisme a engendré plusieurs idéologies alternatives telles que le communisme et le nazisme », dont il s'est révélé qu'elles menaient l'humanité à une impasse. Il ajoute ensuite que la voie vers la huitième phase « a été préparée par une idéologie qui leur était opposée, la doctrine des droits de l'homme » (p. 324), en oubliant d'ailleurs qu'à la page précédente, il a écrit que « ce fut le développement scientifique qui rendit possible le passage à une nouvelle phase postcapitaliste » (p. 323).

Toujours dans la dimension psychosociologique, Diakonoff ajoute deux caractéristiques que je crois importantes. La première, traitée malheureusement de façon assez allusive, modifie au fond la vision marxiste de la religion comme « opium du peuple ». Selon l'auteur, il existe me semble-t-il deux grands types de croyances, les religions et les idéologies non religieuses, et sous des contenus dogmatiques parfois contrastés, elles ont toutes pour fonction de porter remède aux malaises⁷ de tous ordres dont souffrent les populations de l'époque. Ainsi note-t-il (p. 90) que l'arrivée de l'islam a été le résultat d'un *stress* psychosociologique dont la nature n'est pas précisée, qu'il a contribué à atténuer mais qui, faute d'être accompagné d'une nouvelle technologie militaire, n'a pas donné lieu à une nouvelle phase. Quant aux États absolutistes, une fois qu'ils ont bénéficié de frontières politiques et religieuses stables, l'auteur estime que « les incertitudes de l'existence,

7. Je traduis ainsi le terme anglais *discomforts*, par ailleurs fâcheusement absent de l'index.

fût-elle misérable, ont certainement été diminuées » (p. 147).

La seconde caractéristique vise, quant à elle, l'existence d'un décalage qui peut être très long entre le moment où une idéologie nouvelle est énoncée et celui où elle commence à devenir agissante. Par exemple, « Jésus prêchait au I^{er} siècle de notre ère, alors que le christianisme n'est devenu une idéologie universelle qu'au début de la cinquième phase », qui a démarré en Europe entre le III^e et le IV^e siècle de notre ère. Plus près de nous, il en va de même de la doctrine des droits de l'homme, qui a été formulée, dit-il, « dans les écrits de Beccaria et de Montesquieu, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans le *Bill of Rights* aux États-Unis, mais n'est devenue un facteur prédominant qu'au milieu du XX^e siècle ».

Le progrès existe-t-il ?

Un dernier aspect majeur, mais à peine esquissé, de la construction théorico-historique de Diakonoff, concerne la place accordée à l'idée de progrès. Cette place existe, sans nul doute, mais elle n'occupe que les cinq à sept premières pages et se borne à dire qu'à partir des travaux menés à compter des années 1840 par les physiciens Mayer, Joule et Helmholtz relatifs à la loi de conservation de l'énergie, il est impossible de croire à la possibilité d'un progrès sans limite : tout accroissement doit avoir pour corollaire une décroissance, ce qui vaut même dans le domaine des connaissances. À son avis c'est d'ailleurs une chance pour l'humanité, car « un progrès technique effréné l'a déjà ame-

née au bord de l'enfer écologique » (p. 7).

Cette conclusion inattendue, que l'on trouve je crois assez rarement formulée dans la littérature prospective, risque d'être mal accueillie, et pas seulement par les marxistes. Elle donne en effet l'impression que tous ceux qui n'ont pas encore pu accéder au paradis consumériste en seront perpétuellement exclus et devront se contenter d'une vie de perpétuelle austérité.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'auteur ait eu conscience d'être allé un peu loin, car il m'a donné l'impression d'avoir reporté l'annonce de ce que l'on pourrait appeler « le fin mot de l'histoire » à une neuvième phase réduite à la portion congrue (p. 336). En tout cas, il semble avoir manqué d'inspiration lorsqu'il s'est agi de donner à la huitième phase un « vrai » contenu. Il n'a pas cherché à user du même subterfuge qu'il avait utilisé pour doubler les troisième et quatrième phases, qui aurait consisté à rebaptiser la sixième phase pour qu'elle devienne un *Early Capitalism* — à l'instar de son *Early Antiquity* — pour obtenir symétriquement un *Late Capitalism*, un capitalisme « tardif » d'apparence parfaitement plausible pour lequel nombre de thèmes qu'il avait développés dans l'actuelle huitième phase auraient été parfaitement recyclables, comme par exemple les trois mises en garde concernant :

— La tendance du tiers-monde « moderne » (?) à adopter « une forme spéciale de totalitarisme où l'on introduit des slogans par le biais d'une interprétation trop littérale des religions traditionnelles », un phénomène, ajoute l'auteur, auquel on

donne habituellement le nom de fondamentalisme (p. 328).

— Les pathologies identitaires sous leur double aspect : refus des immigrés ou refus de l'autorité étatique jugée « étrangère » (p. 332).

— Le risque d'une croissance excessive de la population terrestre, qui implique, ajoute-t-il, que les pays du tiers-monde qui en sont encore à la sixième phase, ceux « responsables de la croissance exponentielle de la population terrestre [...], soient amenés le plus rapidement possible à la huitième phase ».

Diakonoff termine assez abruptement par deux scénarios qu'il juge « fort vraisemblables » (pp. 336-337). Dans le premier, l'humanité « ne survivra au mieux que jusqu'au XXII^e siècle, et il en ira de même de la majeure partie de la biosphère telle que nous la connaissons, comme ce fut le cas pour les dino-

saures à la fin du crétacé ». Dans le second scénario, plus optimiste, « les pays qui ont atteint la huitième phase vont connaître la baisse de la croissance démographique que nous observons déjà dans les pays développés ».

L'auteur formule l'espoir que l'on trouvera « les sources d'énergie nécessaires auprès de centrales atomiques réellement sûres » et « peut-être aussi du côté des rayons solaires ». Il exclut en revanche que l'on puisse trouver sur d'autres planètes soit des sources de matières premières soit des lieux à coloniser.

Comme quoi un orientaliste russe passé à travers les grandes purges staliniennes se retrouve en train d'écrire une histoire universelle dont le dénouement rejoint étonnamment la trame du dernier livre de notre ami André Lebeau, *Les Horizons Terrestres*⁸... ■

8. LEBEAU André. *Les Horizons terrestres. Réflexions sur la survie de l'humanité*. Paris : Gallimard (Le Débat), 2011, 272 p. (analysé dans *Futuribles*, n° 377, septembre 2011, pp. 98-101).

CALENDRIER DES FORMATIONS

VEILLE • PROSPECTIVE • STRATÉGIE

FUTURIBLES INTERNATIONAL

► **Méthodes et outils de la prospective stratégique**

Formation animée par **Nathalie Bassaler**, consultante experte (Magellis Consultants) et conseillère scientifique à Futuribles ; **François Bourse**, directeur d'études au GERPA (Groupe d'études ressources prospective aménagement) et enseignant-chercheur au Lipsor (Conservatoire national des arts et métiers) ; **Hugues de Jouvenel**, directeur général du groupe Futuribles, et **Jacques Lesourne**, président de Futuribles International

Judi 26 et vendredi 27 janvier 2012 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Introduction à la veille et à la démarche prospective**

Formation animée par Hugues de Jouvenel

Judi 9 février 2012 • Prix : 956,80 euros TTC*

► **Méthodes et outils de la prospective stratégique**

Formation animée par Nathalie Bassaler, François Bourse, Hugues de Jouvenel et Jacques Lesourne

Judi 15 et vendredi 16 mars 2012 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Atelier de construction de scénarios contrastés Formation-action appliquée à la construction de scénarios contrastés**

Formation animée par Véronique Lamblin et François de Jouvenel, tous deux directeurs d'études à Futuribles

Lundi 2 avril 2012 et mardi 3 avril matin • Prix : 1 136,20 euros TTC*

À photocopier et à retourner à Futuribles International, 47 rue de Babylone - F-75007 Paris
Tél. 33 (0)1 53 63 37 71 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54
croels@futuribles.com - www.futuribles.com

Je souhaite recevoir gratuitement le programme des formations

Je m'inscris à

.....

Nom - Prénom

Fonction - Organisation

Adresse

Code postal Ville/pays

Tél. Fax

E-mail

Règlement : Chèque à l'ordre de Futuribles International

Au reçu d'une facture

*Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par formation).

Ressources minérales : un état des lieux

PAR JACQUES VARET ¹

La croissance économique de la Chine et de quelques autres pays émergents très consommateurs de matières premières, depuis une petite dizaine d'années, a eu pour conséquence une hausse spectaculaire de la demande en matières minérales, métaux en particulier. Si l'on ajoute à cela les besoins des pays développés en divers « petits métaux » très utilisés dans les industries de pointe, on est en droit de s'interroger sur l'état des stocks de matières premières minérales dans le monde et des capacités de production pour satisfaire cette demande croissante.

Jacques Varet propose ici un état des lieux des ressources minérales mondiales. Il commence par rappeler la croissance de la demande et les limites existant en termes de production et d'impact environnemental, insistant au passage sur les diverses notions géologiques et économiques afférant aux ressources et réserves de ces matières minérales. Il souligne ensuite la diversité de cette demande (origine, intensité, pérennité) et de l'offre correspondante, notamment concernant les ressources dites « critiques ». Puis il s'intéresse à la capacité de l'offre à répondre à cette demande de manière durable (avec, au passage, deux études de cas, sur le cuivre et les terres rares) et montre bien le rôle déterminant de la Chine à l'égard de nombreux minerais stratégiques. Mais selon lui, les perspectives d'avenir relatives aux ressources minérales ne sont pas tant marquées par les limites physiques de ces ressources que par les carences des politiques publiques, nationales ou multilatérales, dans ce domaine : manque

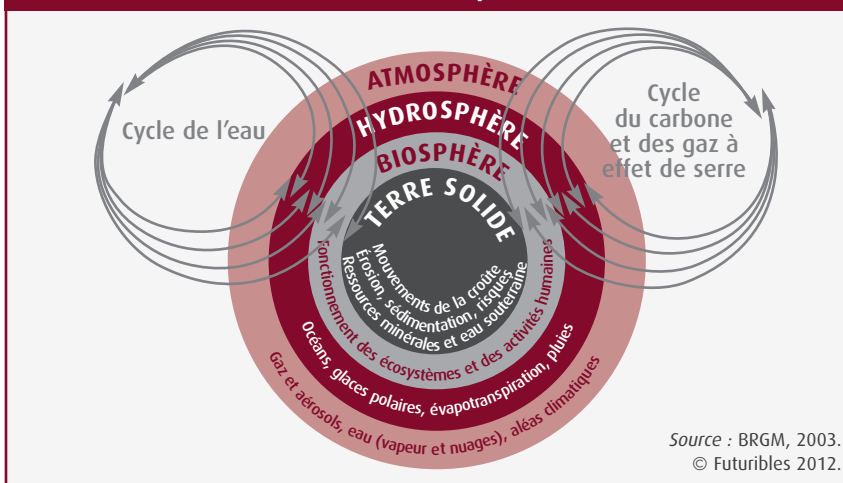
1. Conseiller au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), président du CESMAT (Centre d'études supérieures des matières premières) et consultant international (Géo2D). Cet article est issu d'une conférence donnée à l'université de Lausanne (faculté des géosciences et de l'environnement) le 9 mars 2010, dans le cadre du cycle « La finitude de la planète ».

d'investissement en ressources humaines, focalisation de la recherche sur certaines ressources au détriment des autres, absence de vision européenne à moyen-long terme concernant l'approvisionnement, etc. Si l'on ajoute le fait que les connaissances de l'homme dans le domaine géologique restent très parcellaires et très peu mutualisées, il y a fort à parier que les ressources minérales soient présentes sur notre planète en des quantités suffisantes. La demande ne fléchira pas, certes, les ressources sont très inégalement réparties pour l'instant, mais si les entreprises et les États concernés investissent à hauteur des besoins et du caractère stratégique de ce secteur, l'offre devrait suivre. S.D. ■

Pour aborder la question de la finitude de la planète, au regard du haut niveau d'exploitation des ressources minérales atteint par l'humanité à l'aube du XXI^e siècle, il est intéressant de resituer cette question dans le contexte plus large de la relation de l'homme et de son écosystème aux diverses enveloppes terrestres.

Que les terres soient émergées ou immergées, le système vivant se situe à l'interface entre l'atmosphère et la géosphère, dans la zone dominée par l'hydrosphère. L'homme fait partie de cette biosphère, dont il partage la caractéristique commune d'être formé essentiellement d'eau. Un autre élément joue un rôle majeur dans le développement du système vivant, le carbone qui, comme l'eau, est partie prenante de cycles impliquant l'atmosphère, l'hydrosphère et la géosphère, avec d'incessantes interactions physiques entre

Graphique 1 — Les grands cycles vitaux terrestres, eau et carbone en particulier



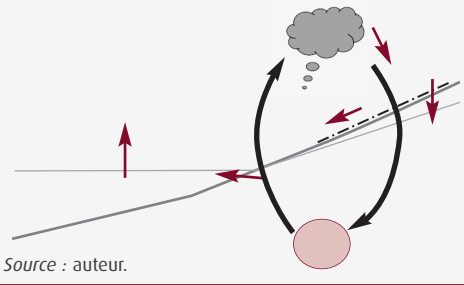
ces trois ensembles, elles-mêmes essentielles à la vie (graphique 1). Les systèmes vivants bénéficient en outre de nombreux autres éléments minéraux, puisés dans la géosphère et tout aussi essentiels à leur développement. Parmi ceux-ci, on peut citer les majeurs, comme le phosphore, le fer ou la silice, mais aussi de nombreux autres éléments moins abondants comme le cuivre, le fluor ou le lithium.

Si les substances minérales sont essentielles à la vie et si les écosystèmes développent naturellement les capacités nécessaires pour puiser les éléments minéraux indispensables dans la géosphère, l'homme, depuis son émergence comme *Homo sapiens*, a appris en outre à extraire et utiliser lui-même les matières premières minérales utiles à l'amélioration de sa condition : matériaux pour faire des outils et construire, métaux pour l'artisanat, l'industrie et l'armement, minéraux pour amender les sols et améliorer la productivité de l'agriculture. On peut même aller jusqu'à affirmer que ce qui caractérise l'homme relativement aux autres espèces, c'est justement cette capacité à maîtriser la nature et plus particulièrement les substances minérales. Ainsi, de tous temps mais avec une intensité croissante depuis l'avènement de l'ère industrielle, l'homme a appris à identifier puis extraire les substances minérales dont il avait besoin.

C'est ainsi que s'est établi un nouveau cycle anthropique, venant s'ajouter aux cycles naturels, par lequel une substance est extraite du sous-sol, transformée en surface pour en séparer la fraction utile, puis l'utiliser dans la fabrication des produits voulus (graphique 2). Ce cycle a généralement pour conséquences de générer des sous-produits, ou déchets, qui peuvent être solides, liquides ou gazeux, et de modifier la composition des sols, de l'hydrosphère ou de l'atmosphère, d'abord localement, puis à l'échelle planétaire selon le cas (nature des produits émis et importance des émissions). La diversité des produits minéraux ainsi consommés et leur volume atteignent progressivement des proportions considérables, notamment lorsque l'ensemble de l'humanité tend à s'aligner sur des niveaux de consommation élevés (graphique 3, page suivante). Il a également pour conséquence de faire passer de la géosphère à la « technosphère » diverses matières premières minérales éventuellement réutilisables. C'est notamment le cas pour les métaux, dont les plus précieux entrent ainsi dans des processus de recyclage et de réutilisation dont les taux — relativement aux matières premières nouvellement extraites — atteignent des proportions d'autant plus élevées que les coûts d'extraction augmentent.

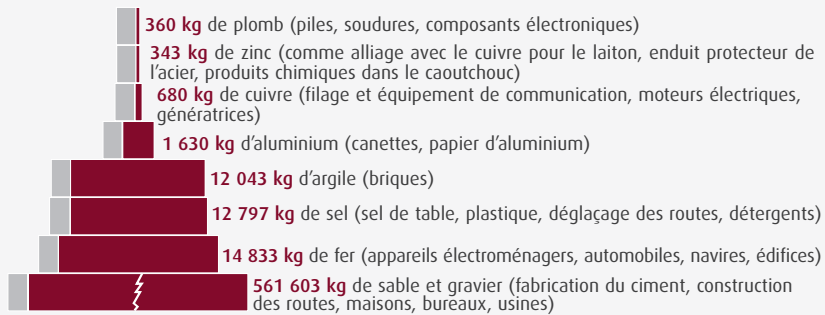
Graphique 2 — Le cycle des ressources minérales exploitées par l'humanité

- épuisement des réserves
- émissions (de déchets et atmosphériques)



Source : auteur.

Graphique 3 — Principales matières premières minérales consommées au cours de la vie d'un homme européen

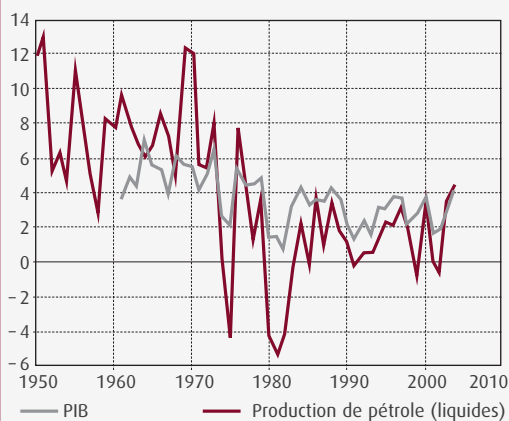


Source : BRGM.

Croissance de la demande et limites en termes de production et d'impact

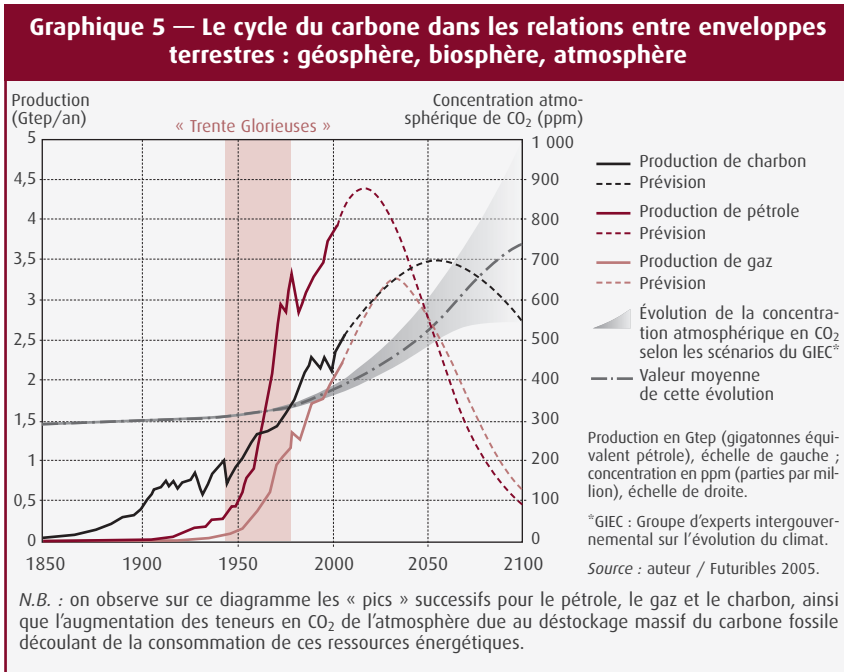
Parmi les substances extraites du sous-sol, si les matériaux de construction (la pierre de taille, la lauze, la brique, le ciment puis le plâtre...), les minéraux utiles pour l'artisanat et l'industrie (de l'obsidienne ou du silex à la chaux ou la silice) et les métaux (du cuivre ou du fer au zinc ou au titane...) ont pris très tôt une place importante, c'est incontestablement les produits carbonés (charbon, pétrole et gaz naturel) qui ont joué le rôle le plus déterminant dans l'essor et la « richesse » de l'humanité (graphique 4). En facilitant les transports et les transformations industrielles, le développement de l'usage des hydrocarbures, facilement transportables, a bouleversé le paysage des activités humaines et, partant, de leur expansion sur l'ensemble de la planète. Mais il s'agissait là d'une ressource fossile, accumulée dans la partie supérieure de l'écorce terrestre seulement, c'est-à-dire en quantité limitée.

Graphique 4 — Corrélation entre la croissance de la production mondiale de pétrole et celle du produit intérieur brut (PIB) (%)



Source : Jean Laherrère, ASPO (Association for the Study of the Peak Oil and Gas), 2005.

De ce point de vue, dès les années 1956, le géologue pétrolier américain King Hubbert a démontré que, face à une exploi-

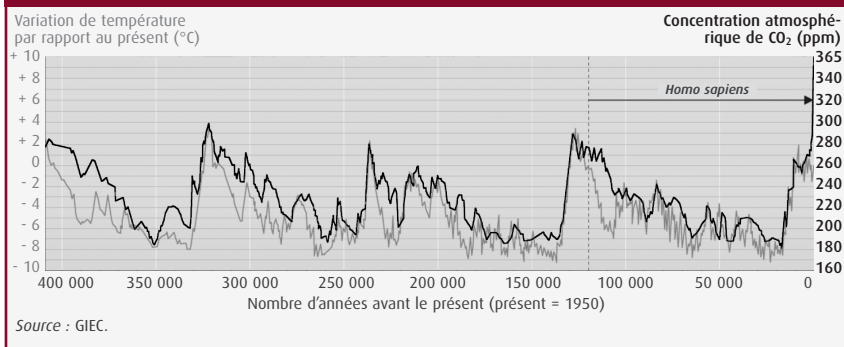


tation en croissance exponentielle, la courbe de production d'un gisement minier prenait la forme d'une courbe en cloche avec un pic dont on pouvait prédire l'année de survenue. Ce qu'il fit avec succès dans le cas du pétrole extrait par voie conventionnelle du sous-sol des États-Unis. En outre, le déstockage massif du carbone contenu dans l'enveloppe solide de la Terre, et son émission sans retenue dans l'atmosphère n'a pas été sans conséquences sur la composition de celle-ci et, partant, sur le climat.

Ainsi, malgré les avertissements de l'ASPO (Association for the Study of the Peak Oil and Gas), il a fallu que l'on approche un niveau de consommation correspondant à la moitié du stock disponible pour que l'on se rende compte que non seulement le pétrole était une ressource limitée, en voie de devenir rare, mais encore que sa combustion avait un impact significatif sur le climat (graphique 5). Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a démontré que le carbone déstocké de la lithosphère par combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et rejeté sans compter dans l'atmosphère, a pour conséquence une augmentation des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes (graphique 6, page suivante).

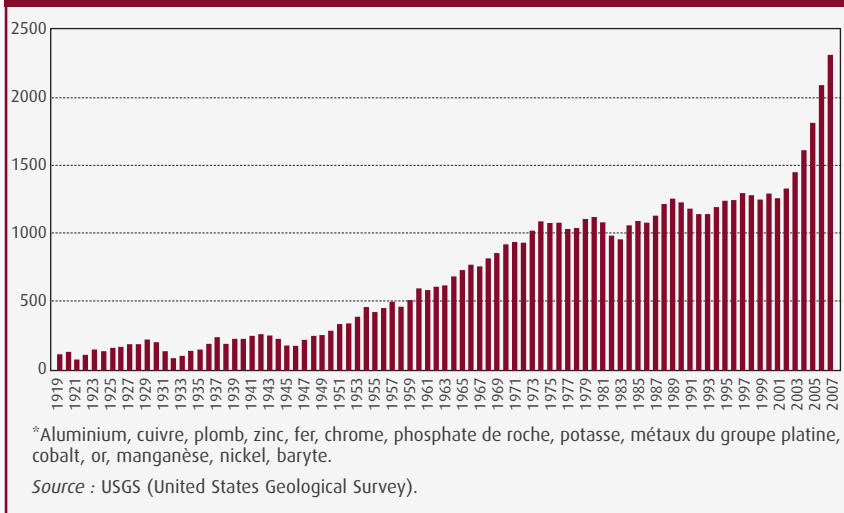
D'une manière plus générale, l'augmentation de la production des substances minérales terrestres a suivi, au cours du dernier siècle, une croissance quasi exponentielle, marquée toutefois par des paliers (graphique 7, page suivante).

Graphique 6 — Corrélation entre teneur en CO₂ de l'atmosphère et température terrestre



Source : GIEC.

Graphique 7 — Production de matières premières minérales, pour 14 minéraux et métaux* entre 1919 et 2007 (en millions de tonnes)



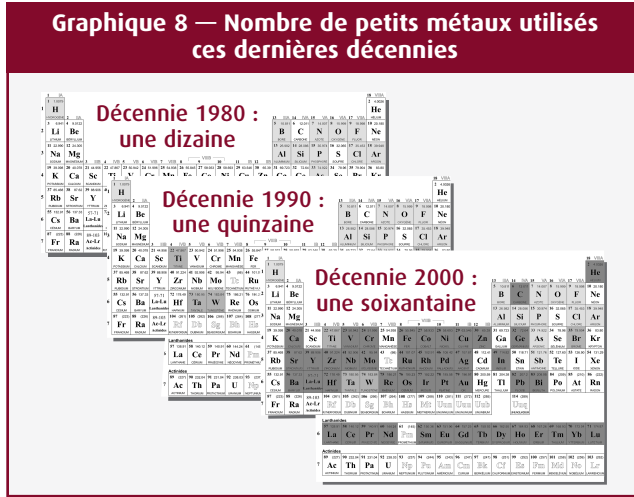
*Aluminium, cuivre, plomb, zinc, fer, chrome, phosphate de roche, potasse, métaux du groupe platine, cobalt, or, manganèse, nickel, baryte.

Source : USGS (United States Geological Survey).

Le premier correspond à la période du début du siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : sur cette période de 40 ans, le total extrait du sous-sol passe de 200 à 800 millions de tonnes. Les « Trente Glorieuses » marquent un deuxième palier de croissance — en Occident et en URSS — pour atteindre 2 500 millions de tonnes au moment du premier choc pétrolier. Après une période de croissance modérée, liée à la chute du modèle soviétique, la production repart en forte hausse à partir du milieu des années 2000, essentiellement tirée par les pays émergents (Chine, Inde, Brésil...).

Cette croissance est à la fois quantitative et qualitative : on observe une diversification des substances utilisées dans l'industrie, au point de couvrir la quasi-totalité du tableau de Mendeleïev (graphique 8). Dès lors, devant

cette reprise d'une demande exponentielle en termes tant quantitatifs (volume des substances) que qualitatifs (nature des substances), on est en droit de se poser la question de la faculté qu'aura la planète à répondre à cette demande.



Ressources et réserves, complexité de notions géologiques et économiques

Pour approcher la question de la limite des ressources, il convient de revenir sur quelques notions géologiques, notamment les questions de potentiel, de ressources et de réserves. Le « potentiel » correspond aux substances que l'on est susceptible de trouver dans un contexte géologique donné. Les « ressources » correspondent à la fraction géologiquement identifiée de ce potentiel. Elles permettent de délimiter la zone dans laquelle se situe la substance recherchée et de donner une première image quantitative en termes de volumes.

Mais la notion de réserve est de nature économique et correspond à la fraction des ressources exploitables économiquement. Bien entendu, cette notion est sujette à fluctuation en fonction de l'évolution du prix de la matière première et des coûts d'extraction et de traitement, eux-mêmes dépendants des coûts de l'énergie et des évolutions technologiques (graphique 9). Néanmoins, on distingue communément les ressources prouvées (ou démontrées), les ressources probables (ou inférées) et les ressources possibles (ou accessibles).

On peut ainsi établir, pour les différentes catégories de ressources minérales — métaux, minéraux industriels et matériaux de construction — des données quantitatives concernant les tonnages disponibles au niveau d'un pays, d'une région et éventuelle-

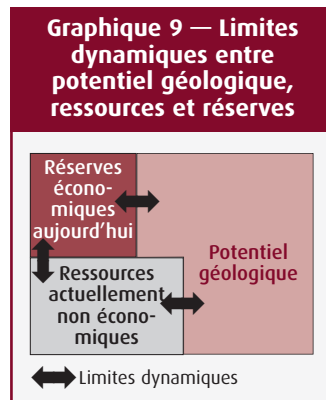


Tableau 1 — Quelques-unes des principales ressources minérales de l'Australie et de leur production minière, comparées à celles de la planète entière, au 31 décembre 2010

	Australie					Monde	
	Réserves JORC ¹ (% des EDR ² accessibles)	Ressources prouvées (dont économiques, EDR ³)	Ressources probables ⁴	EDR accessibles ⁵	Production minière 2010 ⁶	Ressources économiques 2010 ⁷	Production minière 2010 ⁸
Antimoine (kt)	54 (57 %)	105 (95)	198	95	1,1	1 800	135
Argent (kt)	27,7 (36 %)	91 (77,2)	34,6	77,2	1,88	520	22,1
Bauxite (Gt)	2,3 (41 %)	7,8 (6,0)	0,89	5,5	0,069	28	0,211 ⁷
Noir de charbon récupérable (Gt) (2009)	14,2 (33 %)	51,5 (43,8)	78,2	43,7	0,445	669	5,8
Lignite récupérable (Gt) (2009)	4,7 (15 %)	92,5 (37,1)	101,2	32,1	0,068	148	0,88
Cobalt (kt)	362 (27 %)	1 790 (1 357)	1 418	1 357	3,85	7 259	87,55
Cuivre (Mt)	24,9 (29 %)	88,3 (85,6)	43,3	85,6	0,87	640	16,2
Diamant joyau ou quasi-joyau	82,4 (58 %)	143,3 (143,3)	19,7	143,3	4,9	nd	79
Diamant industriel (Mc)	85,8 (58 %)	149,1 (149,1)	20,6	149,1	5,1	634	49
Fer (minerai) (Gt)	13,6 (39 %)	36,7 (34,5)	47,8	34,5	0,43	191	2,4
Lithium (kt)	174 (36 %)	483,1 (483)	90	483	nd	12 900	25 ⁹
Magnésite (Mt)	37,5 (11 %)	387 (330)	836	330	0,276	8 400	19,53 ⁹
Manganèse (minerai) (Mt)	142 (80 %)	368 (178)	135	178	6,5	1 623	40
Molybdène (kt)	220 (68 %)	1 234 (324)	607	324	0	9 800	234
Nickel (Mt)	5,5 (23 %)	28,3 (23,5)	21,0	23,5	0,170	75,6	1,58
Or (t)	4 070 (49 %)	9 460 (8 410)	4 450	8 380	260	51 800	2 510
Phosphate de roche (Mt)	137 (28 %)	796,1 (492,1)	1 274	492,1	nd	65 000	380
Él. du groupe platine (métal, t)	0,08 (66 %)	172,3 (4,4)	145,5	0,12	0,781	66 000	380
Plomb (Mt)	11,9 (34 %)	39,2 (34,7)	21,2	34,7	0,71	88	4,2
Tantale (kt)	19 (36 %)	68,2 (53)	30	53	nd	121	0,61
Terres rares (Mt)	0,33 (17 %)	36,66 (1,83)	24,19	1,83	0	114	0,13
Tungstène (kt)	217 (54 %)	405,3 (403)	110	403	0,017	2 900	61
Uranium (kt)	391 (37 %)	1 172 (1 158)	559	1 048	5 918	3 508	53 663
Zinc (Mt)	21,3 (33 %)	69,6 (65,2)	24,4	65,2	1,48	260	12,0

Unités : t (tonnes) ; kt (kilotonnes) ; Mt (millions de tonnes) ; Gt (gigatonnes) ; Mc (millions de carats).
nd : non disponible.

1. Réserves minérales prouvées et probables selon le Joint Ore Reserves Committee (JORC) telles qu'elles ressortent des rapports annuels des compagnies et des rapports à l'Australian Securities Exchange.

2. Ressources économiquement prouvées.

3. Qui incluent les réserves JORC, et les ressources minérales mesurées et indiquées.

4. Ressources totales probables, toutes catégories confondues (économiques, infraéconomiques, etc.).

5. Part de l'ensemble des EDR accessibles pour une exploitation minière ; cela exclut les ressources non exploitables en raison de restrictions environnementales, de mesures politiques gouvernementales, ou situées en zone militaire.

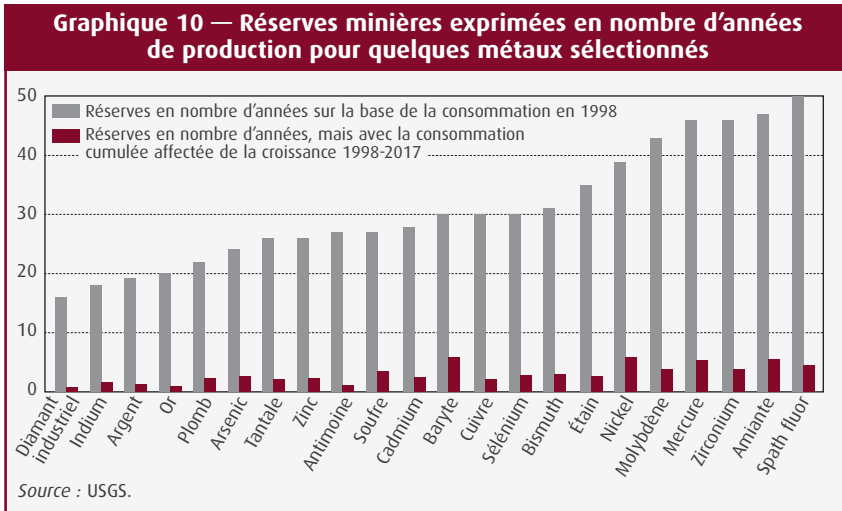
6. Selon l'Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics and Sciences (ABARES).

7. Selon Geoscience Australia pour les données concernant l'Australie, et l'USGS (*Mineral Commodities Summaries*) pour les autres pays.

8. Selon les estimations de l'USGS pour l'essentiel.

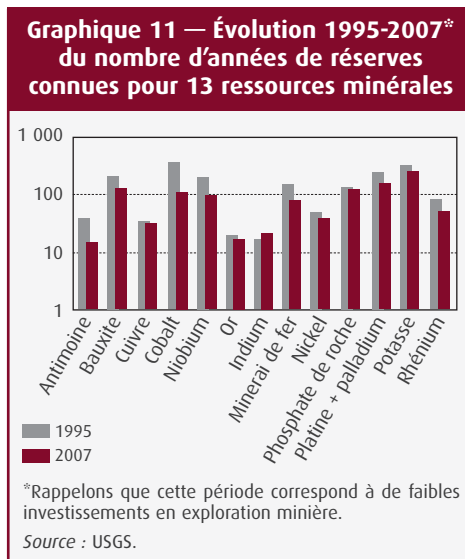
9. Hors États-Unis.

Source : Geoscience Australia.



ment de la planète (tableau 1). À partir de ces données, on peut exprimer les réserves en nombre d'années de production (graphique 10).

Mais bien entendu, au fur et à mesure que l'on développe ce raisonnement, on en mesure les limites. Outre la forte dépendance des cours de ces substances, les chiffres varient également en fonction du taux de croissance de la demande, qui amène à revoir complètement la notion d'années de réserves comme l'indique le graphique 10. Mais surtout, c'est le degré de connaissance géologique d'un territoire — on est encore loin d'avoir une image exacte de la géologie de la planète ! — qui est déterminant dans l'établissement des données de potentiels et de ressources, elles-mêmes déterminantes pour les réserves. Enfin, la mise en œuvre des politiques de développement durable — qui s'imposent évidemment aussi dans le secteur minier — implique la prise en compte des dimensions environnementales et sociales dès l'amont des projets, ce qui modifie complètement la donne pour l'exploitant. En effet, la « rente minière » ne peut plus aujourd'hui être considérée du seul point de vue de l'entreprise exploitante, mais au niveau de toute la chaîne des parties prenantes du projet, qu'il s'agisse des



populations locales, de la préservation de la qualité de leur environnement, et de l'amélioration de leur qualité de vie, ou d'un point de vue planétaire (compensation de l'effet de serre induit, par exemple).

Néanmoins, au cours de ces dernières années de forte croissance de la demande, le nombre d'années de réserves semble avoir baissé pour la plupart des ressources minérales (graphique 11). Mais ce phénomène peut être expliqué par la relative faiblesse des investissements en exploration dans la même période : la reprise des travaux d'exploration est relativement récente (moins de cinq ans) et n'a pas encore fait sentir ses effets.

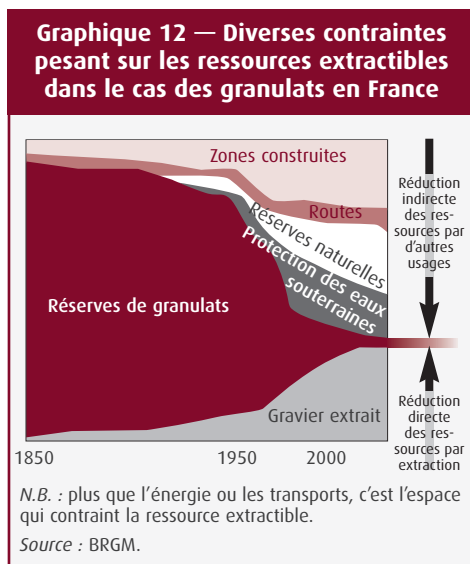
La croissance de la demande

Diversité de la demande et de l'offre correspondante

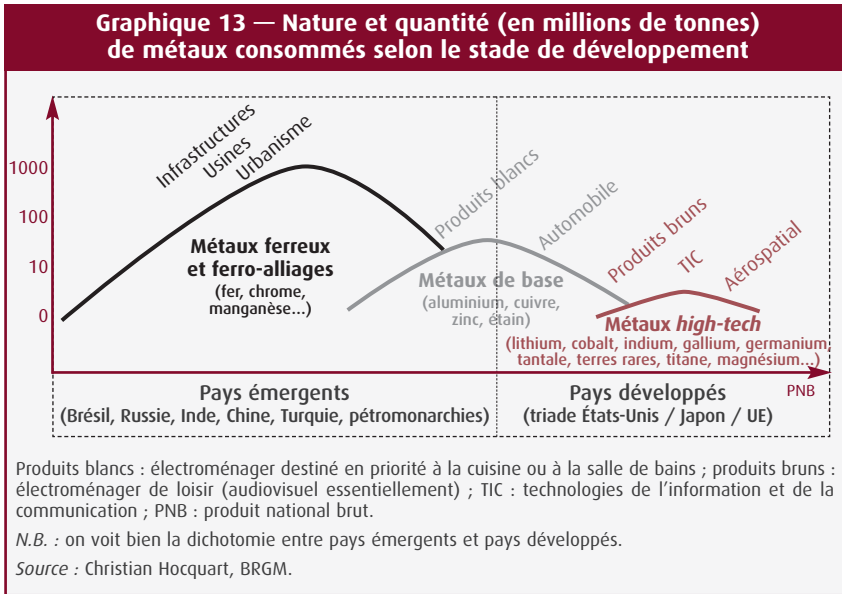
On l'a vu, la demande en ressources minérales quantitativement la plus importante porte sur les matériaux de construction : sable, granulats, ciment, chaux, plâtre. Il s'agit de matériaux pondéreux, que l'on a intérêt à extraire à proximité des sites de consommation. Ce sont aussi des matières premières heureusement très répandues, qui ne posent pas de réels problèmes de limite de la ressource, si ce n'est localement du fait de la superposition des contraintes pouvant surgir, notamment à proximité immédiate des grandes mégapoles. En effet, dans un environnement urbain dense, tenant compte des surfaces interdites à l'exploitation du fait de l'urbanisme,

des voies de transport, des espaces naturels protégés, ou d'autres raisons à caractère social ou politique (notamment le fameux réflexe NIMBY²⁾, il peut apparaître qu'une ressource géologique abondante et de qualité puisse s'avérer inexploitable (graphique 12).

Les tendances actuelles aboutissent souvent encore à des aberrations économiques et environnementales, comme l'usage de revêtements de granit d'importation chinoise dans la construction des lignes de tramways urbains en France, alors même que l'on dispose à proximité de ressources de qualité !



2. *Not in my backyard* : littéralement « pas dans mon jardin », réflexe consistant à refuser les projets susceptibles d'induire des nuisances dans son environnement immédiat (NDLR).



En la matière, outre la promotion du recyclage des déchets de constructions et de démolitions, de nouvelles formes de développement durable doivent voir le jour combinant création d'espaces souterrains urbanisables (transport, stockage, commerce, industrie...) et production de matière première³.

Il en va de même pour de nombreux minéraux industriels, qu'il s'agisse des carbonates, des argiles, du feldspath ou du quartz, relativement abondants et dont on ne connaît pas de limite en termes de réserves de production à proprement parler.

Concernant les métaux, on peut distinguer trois catégories (graphique 13) en fonction du degré de développement des pays consommateurs :

— Les métaux ferreux et ferro-alliages (fer, manganèse, chrome) sont massivement consommés, au même rythme que les matériaux de construction, dans les pays émergents au stade initial de développement, pour fournir les infrastructures de transports, l'habitat urbain et la construction des usines.

— Les métaux de base (aluminium, cuivre, zinc, étain) sont également consommés dans ces infrastructures, mais aussi par les produits blancs et l'industrie du transport, notamment automobile. Ces consommations caractérisent les pays de niveau de développement intermédiaire, comme la Corée du Sud et la Chine.

3. Voir notamment VARET Jacques (coord.). « Villes et géologie urbaine ». *Géosciences*, n° 10, décembre 2009.

— Enfin, les métaux de haute technologie (lithium, cobalt, indium, germanium, tantale, terres rares ⁴, titane...) entrent dans la composition des produits électroniques et informatiques, et sont utilisés dans l'industrie spatiale, les énergies renouvelables et les technologies de dépollution. Ils sont jugés stratégiques par les pays concernés (Amérique du Nord, Europe, Japon).

Ces dernières années, l'attention des pays développés s'est focalisée sur cette question de « criticité ⁵ » des substances minérales pour l'industrie. Le département américain de l'Énergie vient notamment de publier une nouvelle stratégie relative aux matières premières critiques, qui a l'intérêt de mettre l'accent sur l'incidence du développement — aux États-Unis et dans le monde — des technologies vertes (*clean energy demand*) ⁶. Elle insiste notamment sur les éléments suivants :

— lanthane, cérium, praséodyme, néodyme, cobalt et lithium pour les batteries des véhicules électriques ;

— néodyme, dysprosium, praséodyme et samarium pour les aimants permanents des véhicules électriques et des éoliennes ;

— lanthane, cérium, europium, terbium et yttrium pour l'éclairage à basse énergie (substances luminophores) ;

— indium, gallium et tellure pour les cellules photovoltaïques.

L'étude conclut sur le caractère critique de plusieurs terres rares à court et moyen termes concernant l'approvisionnement des États-Unis : dysprosium, néodyme, europium, yttrium, indium et terbium, et sur la nécessité de développer une politique fédérale à cet égard.

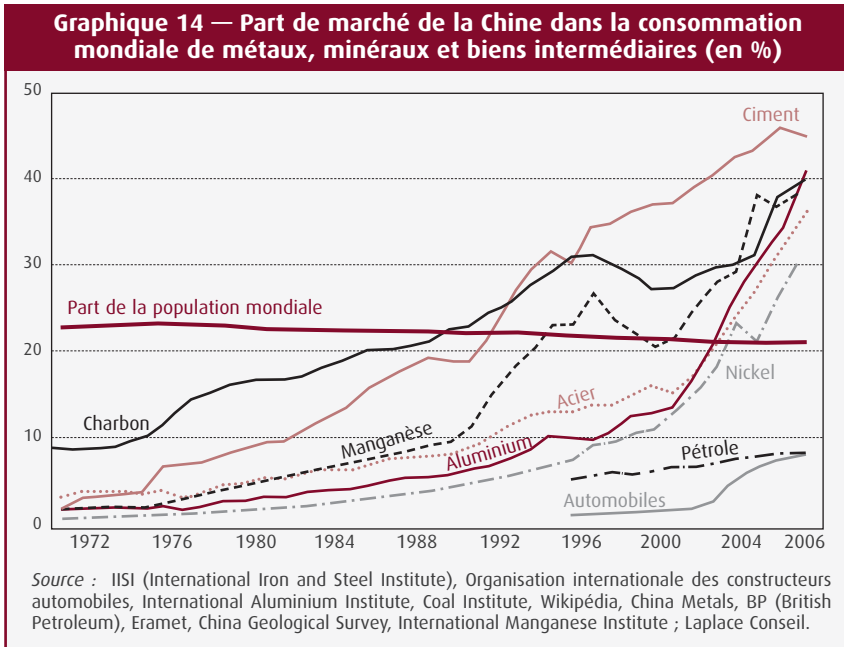
Intensité de la demande

Nous avons noté que la croissance de la demande — particulièrement forte — ces dernières années était essentiellement tirée par la Chine et les nouveaux pays industrialisés. Le résultat de cette évolution est que la part de la Chine dans la consommation mondiale de matières premières minérales était, en 2006, en passe d'absorber la moitié de la production mondiale de ciment, 40 % de celle de l'aluminium, du manganèse, du charbon et de l'acier, et 30 % de la production de nickel alors que la Chine représente à peine plus de 20 % de la population mondiale (graphique 14).

4. On appelle « terres rares » un groupe de 17 minéraux aux propriétés voisines (scandium, yttrium et les 15 lanthanides situés dans le milieu de la table de Mendeleïev) dans lesquels se trouvent certaines matières premières essentielles, notamment pour les secteurs de l'informatique et de l'électronique. Paradoxalement, ceux-ci sont assez répandus dans l'écorce terrestre ; leur nom vient du fait qu'on les a découverts au début du XIX^e siècle dans des minerais (alors appelés « terres » en français, langue des échanges internationaux) peu courants à cette époque (NDLR).

5. Anglicisme pour désigner le caractère stratégique de ces ressources.

6. *Critical Materials Strategy*. Washington, D.C. : U.S. Department of Energy, décembre 2010.

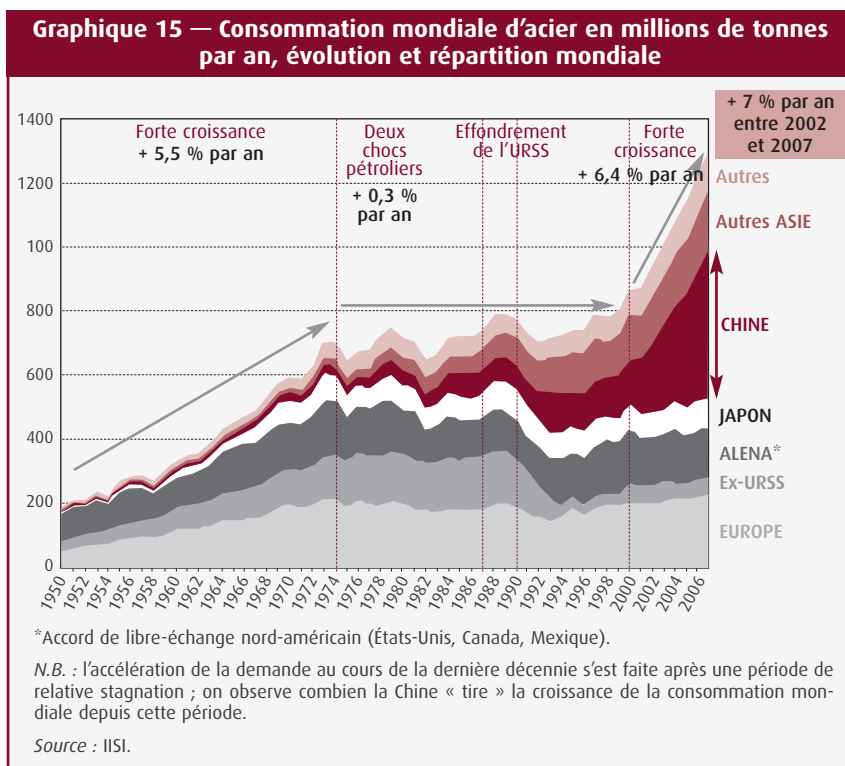


Quelle que soit la substance considérée, en comparant les niveaux de consommation par grandes régions du monde, on observe cette place croissante prise par la Chine ces toutes dernières années. Le graphique 15 (page suivante) illustre cette situation concernant l'acier.

Une demande durable ?

La crise financière mondiale ne va-t-elle pas bouleverser la demande ? L'évolution des prix montre en 2007 une nette inversion des tendances haussières. Mais dès fin 2008, le supplément « économie » du journal *Le Monde* note que malgré la crise, le secteur minier australien, certes moins bénéficiaire, se prépare à la reprise : « Lorsque la demande reprendra, les prix des matières premières pourraient atteindre de nouveaux sommets » (8 décembre 2008). Concernant le charbon au niveau mondial, Emma Marris montre au même moment que malgré la crise et l'essor des énergies renouvelables, le boom de la demande devrait se maintenir⁷. Sous le titre « Uranium appauvri », *Le Monde* du 5 janvier 2009 montre que le cours de cette substance, après avoir grimpé comme les autres, a diminué de moitié entre octobre 2007 et décembre 2008. Malgré cela, la production des mines ne couvre que 55 % des besoins. Ceux-ci devraient augmenter de 18 % d'ici 2013 et bien plus à l'horizon 2020. À la fin du premier semestre 2009, si les groupes miniers sont encore en difficulté, suppriment beaucoup d'em-

7. MARRIS Emma. « Old Fuels, New Wealth ». *Nature*, vol. 456, 10 décembre 2008, pp. 832-834.



plois et ferment des mines, les efforts en exploration restent soutenus. En effet :

- les cours des métaux de base sont tous revenus à un niveau équivalent à celui d'avant-crise (nickel, cuivre...), portés par la demande chinoise ;
- les Chinois ont plus que jamais besoin de matières et investissent tous azimuts ;
- certains minerais ont particulièrement le vent en poupe (uranium, lithium...).

Il se confirme dès mi-2009 que les groupes miniers australiens investissent dans de nouveaux projets. Le nickel est au plus haut depuis le 3 octobre 2008 et BHP Billiton prévoit d'ouvrir une nouvelle mine d'uranium dans l'Ouest de l'Australie.

Tout indique aujourd'hui que cette demande sera durable, malgré la crise financière qui secoue les pays occidentaux. En effet, si la part de la Chine dans la demande mondiale paraît d'ores et déjà très forte, force est de constater que le niveau de consommation par habitant reste très bas, notamment du fait d'un produit intérieur brut chinois par habitant encore très inférieur à celui des pays occidentaux.

Même si la croissance économique devient atone et que des mesures sont prises par les pays européens pour limiter les délocalisations vers la Chine, la demande restera globalement forte dans la mesure où aux besoins propres des nouveaux pays industrialisés — et des pays en développement en général — viennent s'ajouter les besoins de l'industrie de pointe, qu'il s'agisse des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou des technologies « vertes » (pour la protection de l'environnement ou les énergies renouvelables). Ainsi, au total :

— Les nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde, Brésil...) resteront les principaux moteurs de la croissance de la consommation de ressources minérales ces prochaines années, qu'il s'agisse de métaux de base ou de « nouveaux métaux ».

— Les pays développés puiseront dans cette seconde catégorie (nickel, platine, terres rares, lithium), pour l'aéronautique et les nouveaux marchés (solaire, éolien, énergie portable, véhicules hybrides, catalyseurs...).

— La croissance de la consommation des métaux de base restera très forte : de 5 % à 6 % pour l'acier inox et l'aluminium, et de 4 % à 5 % pour le cuivre, le zinc et le nickel.

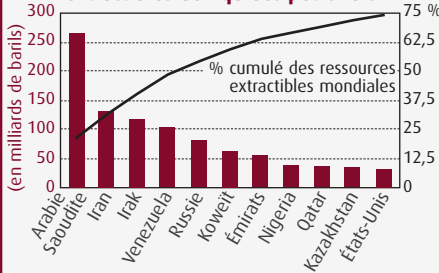
L'offre pourra-t-elle suivre ?

Dans un tel climat de croissance et de diversification de la demande mondiale en matières premières minérales, dispose-t-on des capacités humaines à même de mener à bien le développement de la production ? Mis à part l'intelligence et la technique, le problème n'est-il pas du côté des milieux naturels : le système Terre sera-t-il en mesure de répondre ? Avant d'entrer dans le sujet, il faut rappeler que si l'humanité s'est dotée ces dernières années d'une capacité de connaissance assez approfondie de l'espace et du système solaire, elle ne dispose que d'une connaissance tout à fait pelliculaire de la planète Terre. Les capacités d'investigation ne dépassent pas quelques kilomètres, et encore de manière très ponctuelle. Si l'on commence à peine à avoir une vue d'ensemble de la géologie de surface (avec néanmoins d'énormes lacunes), on est loin d'avoir une connaissance en trois dimensions, même de la partie la plus superficielle de la croûte. Les premières centaines de mètres les plus accessibles n'ont été investigués que très ponctuellement à la faveur de travaux urbains, d'infrastructures de transport, ou de quelques mines ou forages de production pétroliers, gaziers ou géothermiques.

Compte tenu de l'extrême hétérogénéité des formations géologiques, en termes d'âge, de composition, de disposition géométrique et de conditions physiques (comme la température ou la présence d'eau), la répartition des ressources minérales sur la planète est très hétérogène. S'il est un domaine où la mondialisation a un sens, c'est bien celui là ! On connaît la grande disparité des ressources en énergie fossile (graphiques 16 A à C), mais il en va de même de pratiquement toutes les substances métalliques (graphique 17). Et si l'Europe a été un foyer de développement au XIX^e siècle sur la base de

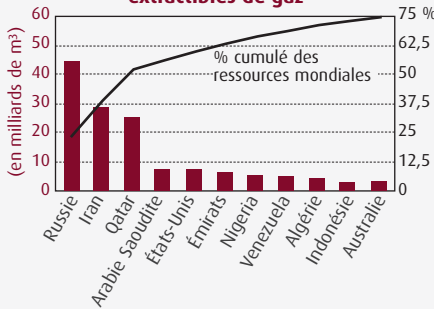
Graphique 16 — La grande disparité de la répartition mondiale des ressources minérales : le cas des énergies fossiles pétrole, gaz et charbon

A - Les 11 pays les plus riches en ressources extractibles de liquides pétroliers



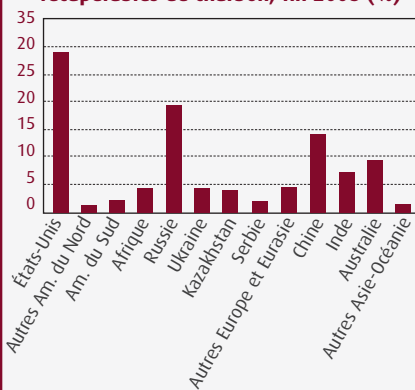
Source : Institut français du pétrole d'après IHS (Information Handling Services), 2010.

B - Les 11 pays les plus riches en ressources extractibles de gaz



Source : Cedigaz, 2009.

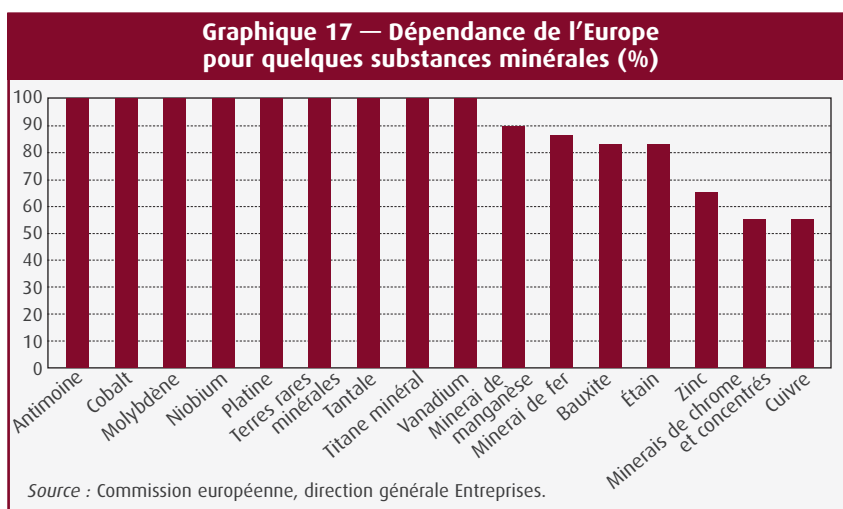
C - Répartition mondiale des réserves récupérables de charbon, fin 2008 (%)



Source : BP Statistical Review, 2009.

l'exploitation de ressources locales, il s'avère que les meilleurs gisements mondiaux sont situés sur d'autres continents. C'est notamment le cas des métaux *high-tech* ou nécessaires aux technologies vertes.

On dispose aujourd'hui de modèles géologiques mondiaux permettant de délimiter les zones dans lesquelles telle ou telle substance est susceptible de constituer des gisements de quantité et qualité exploitables. Ce « potentiel », généralement très important, va bien au-delà de toute capacité humaine de développement. Néanmoins, concernant certaines substances considérées à tort ou à raison comme rares, il mériterait d'être mieux circonscrit. La connaissance des gisements est d'ailleurs assez inégale, car selon l'importance des besoins, les travaux de reconnaissance géologique ont été plus ou moins poussés au niveau mondial. C'est de ce fait dans le domaine des hydrocarbures que les connaissances sont les meilleures du fait des investissements publics et privés consentis. C'est aussi une catégorie de substances pour lesquelles on perçoit d'ores et déjà des limites. Mais il faut rappeler ici que les composés carbonés sont des produits fossiles résultant de productions de biomasse passées, et que les gisements correspondants sont cantonnés à la fraction superficielle de la lithosphère. Ce n'est pas le cas de la plupart des autres ressources minérales, notamment métalliques, dont les concentrations peuvent se produire ou se retrouver à toute profondeur.



Approche de la question des limites à partir de deux exemples

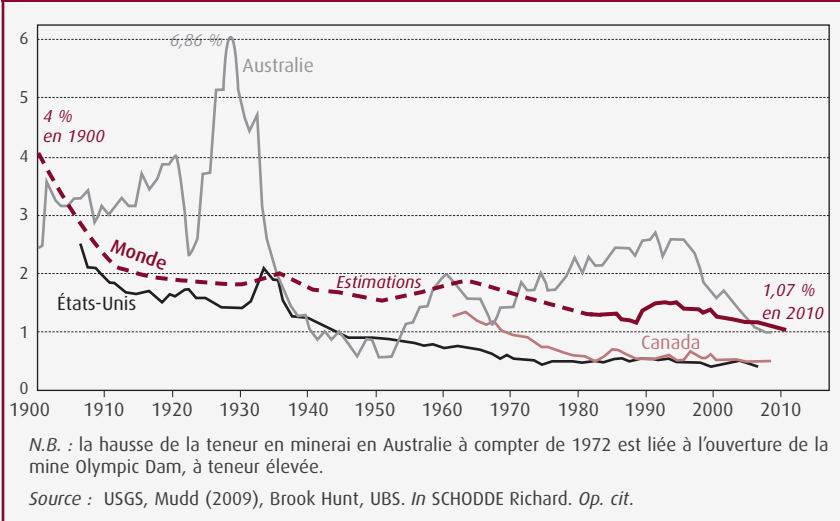
L'appréciation des paramètres de durabilité ne peut être faite globalement mais nécessite un travail approfondi, qu'il faut mener à bien substance par substance, en tenant compte des caractéristiques de chaque gisement, sur la base d'informations qui ne sont pas toujours disponibles dans des bases de données ouvertes. Néanmoins, tous les exercices réalisés à ce jour, sur chacune des substances minérales utiles, indiquent que de nouvelles réserves viennent systématiquement s'ajouter aux ressources exploitées, pour peu que des travaux d'exploration et de recherche-développement soient menés, et ce du fait du jeu de trois mécanismes :

- la mise en évidence de nouvelles découvertes, sur de nouvelles cibles géographiques, dans le même environnement géodynamique ou du fait de nouvelles approches métallogéniques⁸ ;
- l'augmentation des réserves dans les gisements existants, du fait de l'abaissement progressif des teneurs déterminant les conditions économiques de traitement des minerais et de l'extension (notamment en profondeur ou par retraitement des déchets) des exploitations ;
- les innovations technologiques abaissant les coûts d'extraction et de traitement des minerais.

Faute de disposer de données globales, deux exemples sont proposés, l'un pour un métal de base, le cuivre, et l'autre, les terres rares, pour des éléments caractéristiques des applications les plus avancées.

8. La métallogénie est la science de l'origine des métaux.

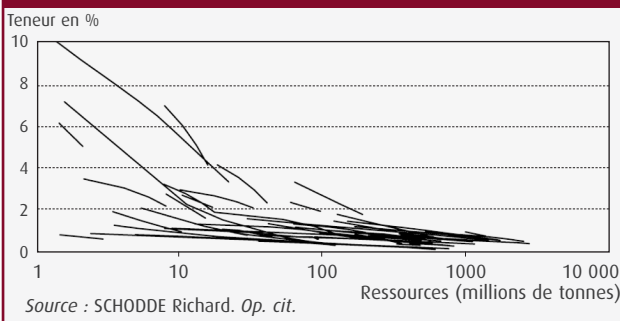
Graphique 18 — Teneur en cuivre (en %) des minerais exploités dans le monde au cours de la période 1900-2010



Le cas du cuivre

Le cuivre a fait l'objet d'une étude de synthèse récente, à partir des données portant sur les mines en exploitation et les découvertes depuis 100 ans⁹. L'étude montre que si les gisements les plus riches ont été exploités les premiers, amenant une baisse progressive au cours du temps des teneurs des minerais découverts et exploités (graphique 18), pour autant, les coûts de production ont baissé dans la même période (graphique 19). Le résultat est que les réserves de

Graphique 19 — Relation entre teneur en cuivre et dimension des gisements pour 48 des principaux gisements de cuivre mondiaux

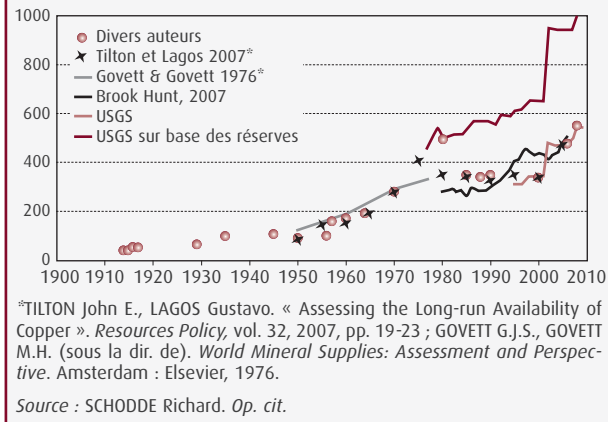


les réserves de

9. SCHODDE Richard. « The Key Drivers Behind Resource Growth: An Analysis of the Copper Industry over the Last 100 Years ». Contribution à la session MEMS (Mineral Economics & Management Society) de la conférence « Mineral and Metal Markets over the Long Term », organisée conjointement au sommet annuel des petites et moyennes entreprises à Phoenix, le 3 mars 2010.

cuivre n'ont cessé de croître (elles ont été multipliées par 25 en 100 ans) malgré la très forte augmentation de la production (136 millions de tonnes de cuivre produites en 2008, sur un total de 378 millions de tonnes de cuivre en réserve). Se démontre une situation paradoxale : du fait que la taille des gisements exploités et le nombre de gisements exploitables croissent avec l'abaissement des seuils (*cut-off grade*), la croissance des réserves augmente régulièrement avec celle de la production (graphique 20).

Graphique 20 — Évolution des ressources en cuivre identifiées dans le monde (en millions de tonnes)

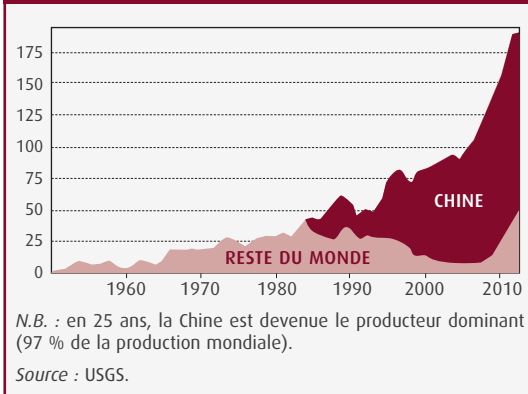


Le cas des terres rares

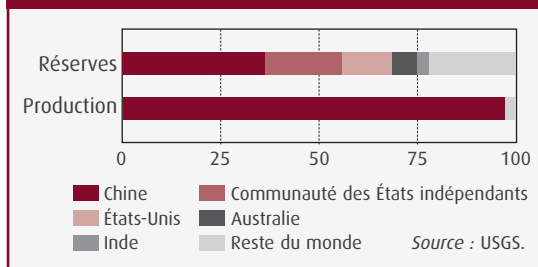
La production de terres rares est passée de moins de 30 000 tonnes en 1980 à plus de 120 000 tonnes en 2010. Dans le même temps, la production initialement répartie dans plusieurs pays, dont les États-Unis, s'est progressivement concentrée en Chine qui produit aujourd'hui 97 % du total mondial. La demande en terres rares ne cesse de croître du fait du nombre et de la diversité des applications (métallurgie, chimie, catalyse, optique, électricité, batteries, ampoules de lampes, écrans cathodiques, aimants permanents pour moteurs, dynamos...), notamment pour les technologies vertes (éoliennes, voitures hybrides, éclairage basse consommation, supraconducteurs) et les applications militaires (vision nocturne, lasers, radars, satellites...). On estime qu'elle croîtra de 8 % à 11 % par an d'ici 2014.

La position quasi monopolistique de la Chine en termes de production (graphique 21), mais aussi

Graphique 21 — Évolution de la production mondiale de terres rares (en milliers de tonnes) et de la part de la Chine, 1960-2014



Graphique 22 — Répartition géographique des réserves mondiales de terres rares comparées à la production en 2010 (%)



de consommation (plus de 60 %) des terres rares, et le contrôle qu'elle a introduit sur ses exportations en 2010, ont conduit à une reprise des travaux d'exploration et de développements miniers dans le monde (graphique 22). Les projets les plus avancés se situent en Australie, au Canada et en CEI (Communauté des États indé-

pendants), et la répartition estimée des réserves qui en découlent montre que celles-ci seront suffisantes pour couvrir les besoins du XXI^e siècle, avec un faible risque de pénurie d'origine géopolitique, la Chine ne disposant pas de plus de 37 % des ressources mondiales.

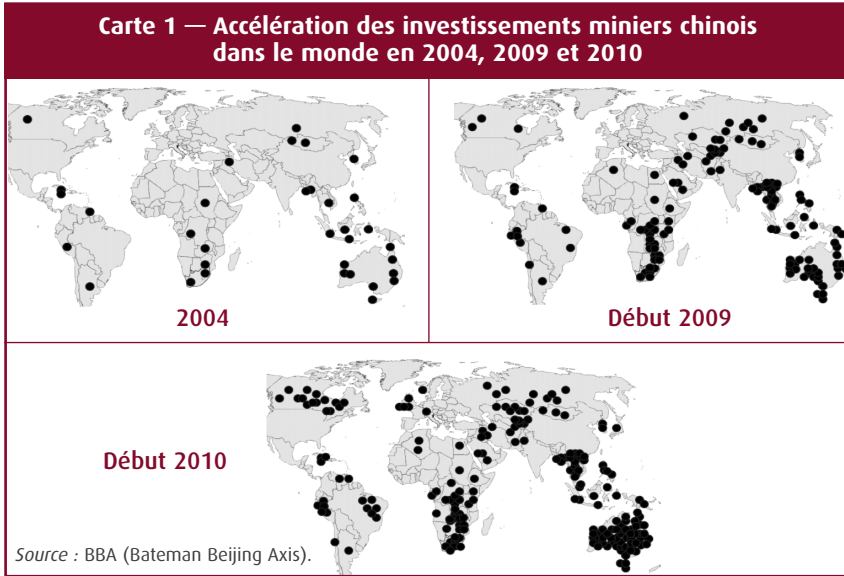
Afin d'éclairer l'approche des divers types de limites concernant les ressources minérales, il convient de revenir sur la crise actuelle, qui nous amène à nous poser aujourd'hui les mêmes questions qu'au début des années 1970, questions alors reléguées au rang des grandes peurs millénaristes dans la période d'abondance à prix très bas qui a suivi pendant plus de 20 ans.

La flambée des cours (2005-2008) : une crise de ressources ?

Les sources de la flambée des cours en 2005-2008 — certes atténuée par la crise financière de ces dernières années mais en reprise latente — ont été analysées¹⁰. Les pays occidentaux, États-Unis et Europe, ont rivalisé dans une compétition basée sur un transfert massif des productions industrielles vers des pays à coûts de main-d'œuvre toujours plus bas, aboutissant à une concentration de ces activités en Chine. Dans le même temps, on a vécu en Europe sur l'illusion de la « dématérialisation » de l'économie, comme si l'avenir de la société pouvait reposer exclusivement sur une société de services basée sur une cessation des productions matérielles.

Si le transfert vers la Chine des activités de production s'est fait pour des raisons de bas prix de la main-d'œuvre, la question des matières premières a été négligée. On n'a pas vu venir leur raréfaction, leurs cours restaient bas du fait que, pendant des années la Chine a puisé dans ses propres ressources énergétiques et minières. Puis elle s'est naturellement tournée vers

10. VARET Jacques. « Les matières premières minérales. Flambée spéculative ou pénurie durable ? » *Futuribles*, n° 308, mai 2005, pp. 5-23.



son voisin du nord. Mais les stocks importants de l'ex-URSS ayant été absorbés, quand elle s'est mise à importer sur les marchés internationaux pour alimenter sa croissance économique à deux chiffres, ceux-ci n'étaient pas prêts à répondre à une telle demande.

D'autres paramètres tiennent aux découvertes exceptionnelles effectuées dans les années 1970-80, qui ont amené sur le marché une grande abondance de pratiquement toutes les matières premières. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on disposait à la fin des années 1970, avec la tectonique des plaques, d'un modèle géologique global très puissant : la géodynamique globale explique en effet autant la répartition des ressources que les phénomènes métallogéniques, et fournit des guides pour l'exploration et l'exploitation. En outre, les techniques spatiales et géophysiques, et l'information numérique ont multiplié la puissance des découvreurs. Dans la même période, les importants efforts de R&D entrepris après le choc de 1973 ont permis de mettre sur le marché de nouveaux procédés plus performants et plus économes. Il en a résulté des découvertes et des capacités de production sans précédent, dans un contexte favorable aux concentrations industrielles.

Ces concentrations, d'une ampleur particulière dans le secteur minier, ont entraîné — les cours étant stabilisés par l'importance des découvertes — une réduction progressive des travaux d'exploration et de production, au profit de politiques d'acquisition d'entreprises, de mines ou de découvertes. On vient donc de traverser une période de 20 ans pendant laquelle le renouvellement des découvertes n'a plus été assuré. Dans le même temps, n'embauchant plus, cette industrie a vu vieillir ses cadres, sans perspective de

renouvellement du fait que les enseignements eux-mêmes se sont largement taris ¹¹.

Ainsi, au moment où la remontée des cours traduit un tarissement physique des ressources identifiées, l'industrie n'a plus les capacités de rebondir en engageant de nouveaux travaux d'exploration, faute de ressources humaines pour les mener. Et le contexte financier ne favorise de toute façon pas l'investissement ou la reprise de l'emploi, notamment en Europe. Le résultat de ce contexte est clair : il se traduit par les avancées spectaculaires des investissements des nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde, Brésil) dont les entreprises rivalisent désormais avec les quelques « majors » américano-australéo-canadiennes dans les travaux d'exploration minière et d'acquisition de nouveaux gisements, notamment en Afrique et en Amérique latine (carte 1, page précédente).

Une mondialisation sans pilotage national, européen ou multilatéral

Ainsi, plutôt qu'une limite des ressources elles-mêmes, le domaine des ressources minérales illustre de manière caricaturale une carence des politiques publiques. Alors que le sujet des ressources minérales, historiquement piloté en France par la puissante DGEMP (Direction générale de l'énergie et des matières premières), n'est pratiquement plus pris en charge au niveau de l'État, le sujet n'a pas pour autant fait l'objet d'un quelconque transfert de compétences au niveau européen. Or la dépendance de l'Europe — totale pour la France et quasi totale dans l'ensemble de l'Union —, si elle n'a pas posé de problème pendant la longue période de cours déprimés, commence à inquiéter les pays restés quelque peu industrialisés comme l'Allemagne, la Suède ou la Finlande. C'est à leur instigation que la direction générale Entreprises de la Commission européenne a lancé l'« Initiative « matières premières » » en 2008 ¹².

Mais cette heureuse initiative se heurte à un obstacle fondamental : l'absence de « vision du monde » de l'Union européenne, qui n'a pas été dotée encore par les États membres de capacité en la matière. Or, toute réflexion sur les ressources minérales, et toute action, doit reposer sur une vision à l'évidence nécessairement globale. Qu'il s'agisse de la connaissance géologique des gisements, des risques liés au peu de sites d'extraction identifiés, de la question de la concentration de la production dans les mains de quelques oligopoles non européens, de la bonne appréhension du temps (long pour l'industrie minière, de plus en plus court pour l'économie) et en

11. Voir VARET Jacques. « Matières premières minérales : perspectives d'emploi et formation ». *Futuribles*, n° 377, septembre 2011, pp. 51-75.

12. Initiative « matières premières » — répondre à nos besoins fondamentaux pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe. Bruxelles : communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil, COM(2008) 699, 4 novembre 2008.

fin de compte des risques géopolitiques, ou même de ceux liés aux filières de recyclage, l'absence de politique industrielle européenne constitue une lacune criante, qu'il serait urgent de combler.

Les freins à la connaissance et au développement des ressources

Pour dresser une image quantitative des limites des ressources minérales, il faudrait disposer d'une connaissance un tant soit peu exhaustive de leur répartition sur la planète. Or, malgré les progrès accomplis, on est loin de disposer d'une vision assez fine de la géologie pour en avoir une image d'ensemble. On ne dispose d'études quelque peu exhaustives que pour quelques métaux ou éléments. Tous les gisements potentiels ne sont pas identifiés et les études de faisabilité manquent sur de nombreux sites. En outre, tous les sites d'extraction ne bénéficient pas des mêmes avancées technologiques et environnementales. La transparence est loin d'être de mise concernant les ressources, même lorsqu'elles sont connues des compagnies.

À l'aval de la prospection, il existe pourtant de nombreuses stratégies pour assurer une reprise des développements miniers. La plus simple (dite « *Near mine* ») est de relancer les recherches au voisinage de zones minières existantes. La simple reprise des zones anciennes prématurément arrêtées est aussi une possibilité (« *Project generation* »). Une autre approche — notamment pour les « petits métaux » — est la prise en compte — par exemple par retraitement des anciens « stériles ¹³ » — des sous-produits valorisables. Plus à l'amont, la réinterprétation de gisements abandonnés dès les phases d'exploration (par exemple dans un pays devenu conjoncturellement difficile ou du fait d'une baisse passée des cours) peut s'avérer avantageuse. Les stratégies basées sur l'existant sont donc nombreuses et souvent privilégiées par les opérateurs, au détriment du « *Grassroot* », c'est-à-dire de la recherche de nouvelles découvertes. Les majors laissent généralement ce domaine aux petites entreprises (dites « juniors »), quitte à les racheter en cas de découvertes intéressantes. Enfin, les approches innovantes peuvent aussi concerner de nouvelles substances, de nouveaux minerais, comme de nouveaux procédés.

Mais les freins ne sont pas seulement scientifiques et techniques. Le développement est souvent handicapé par la mauvaise gouvernance politique, sociale et environnementale de la mine dans de nombreux pays. Au point que l'on parle de « malédiction des matières premières ¹⁴ » ; de nombreuses agences de développement sont affectées par cette critique, notamment, en France, l'Agence française de développement (AFD).

13. Ce qui reste du minerai après extraction du métal. Beaucoup de gisements ont été exploités dans le passé pour les métaux principaux qu'ils contenaient (les « grands métaux » tels le cuivre, le zinc ou le plomb) mais les stériles contiennent toujours les « petits métaux » associés qui avaient alors été négligés.

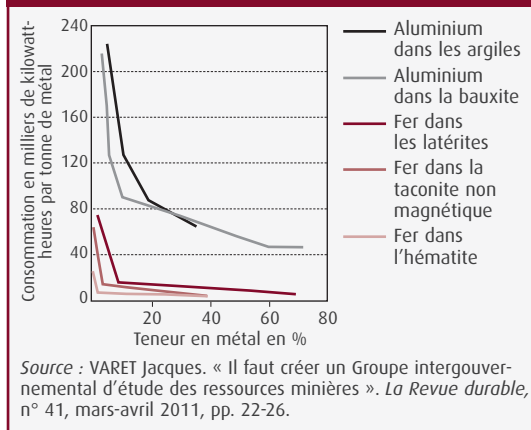
14. GIRAUD Pierre-Noël. *Géopolitique des matières premières*. Paris : Economica, 1983.

Il s'agit là d'un problème de nature politique, mais qui tient aussi à la formation des hommes. Outre le fait qu'il est nécessaire de former à nouveau les générations de futurs explorateurs, on se trouve devant la nécessité de former les responsables des services publics dans les pays concernés. Plus généralement, il apparaît nécessaire de reconsidérer le droit, l'économie et la gouvernance des ressources minérales au niveau planétaire, dans une optique à la fois globale et locale, au même titre que les politiques climatiques que l'on a déjà tant de peine à mettre sur pied. Il est grand temps de se doter — au niveau des Nations unies — d'une vision globale, ce qui aiderait à mieux relier le prix des substances à leur rareté physique, et non à l'offre et la demande de court terme comme cela prévaut aujourd'hui, et de construire une économie du développement de long terme basée sur ces ressources.

Au plan conjoncturel, même dans le contexte actuel de cours élevés et à la hausse, de réelles difficultés apparaissent pour une reprise de l'offre, alimentant spéculations et peurs millénaristes. Pour plusieurs substances, faute de travaux d'exploration ces dernières années, peu de projets miniers sont prêts à entrer en production. Faute de nouvelle découverte, il faut se tourner vers les extensions en profondeur ou le traitement de minerais à plus faibles teneurs. Or, à technologies égales, les coûts de production augmentent avec leur profondeur et avec la baisse des teneurs¹⁵. Il faut compter en outre sur une augmentation des prix de l'énergie pour des projets eux-mêmes plus énergivores (graphique 23). L'absence prolongée de R&D fera

aussi sentir ses effets. On aurait besoin de renouveler des concepts géologiques, métallogéniques, minéralurgiques, datant généralement de plus de 30 ans, pour générer de nouveaux guides pour l'exploration et pour la conception de nouveaux procédés. Cette option repose sur une reprise des formations spécialisées car ici encore, on se heurte au manque de ressources humaines compétentes, notamment du fait de la reprise des activités d'exploration — la production industrielle absorbe

Graphique 23 — Relation entre consommation d'énergie nécessaire au traitement d'un minerai et sa teneur en métal dans le cas de l'aluminium et du fer



15. Nous avons vu plus haut que cette « loi » ne s'était pas vérifiée ces dernières années, les progrès technologiques et les économies d'échelle (du fait de l'augmentation de la taille des installations) ayant largement compensé la baisse des teneurs, mais on peut penser qu'il ne puisse s'agir d'une loi éternelle.

la quasi-totalité de l'offre disponible à la sortie des trop rares universités et écoles spécialisées. Cette tension sur les ressources humaines concerne l'ensemble du secteur public, qu'il s'agisse de la recherche, de l'éducation ou de l'administration.

Un champ d'action à réinvestir pour les politiques publiques

On n'a pas seulement souffert ces dernières années de l'absence de politique publique dans le secteur des ressources minérales. On a aussi souffert de réelles erreurs. La plupart des politiques des agences financières internationales dans le secteur minier ont, en général, porté essentiellement sur des opérations de démantement des monopoles d'État, par privatisation des exploitations existantes¹⁶. Cette politique s'est rarement accompagnée de ce qui aurait dû constituer son préalable et son pendant scrupuleux : la création et la consolidation des capacités des services publics nationaux (services géologiques, cadastres miniers, inspecteurs des installations classées...). Malgré quelques efforts de l'Union européenne, dans le cadre du programme Sysmin, et plus récemment de la Banque mondiale, les infrastructures de connaissances (fonds géologiques, géochimiques, géophysique aéroportée...) sont généralement insuffisantes. Les cartes géologiques anciennes (plus de 30 ans) sont obsolètes et ne permettent pas de comprendre les structures profondes ou d'élaborer des modèles de gisements. Il s'agit d'anciens relevés « papier » qui posent des problèmes de numérisation et ne permettent pas l'interopérabilité nécessaire à une exploration moderne.

Le paradoxe est que les rares initiatives d'appui aux politiques publiques des États des pays du tiers-monde détenteurs de ressources, ont été conçues lorsque les cours étaient bas. Paradoxalement, avec la reprise des cours, elles se sont généralement taries ces dernières années (c'est notamment le cas du programme Sysmin de l'Union européenne, achevé en 2008). Au plan européen, des fonds institutionnels seraient à réamorcer, notamment dans le cadre du Fonds européen de développement (FED) 2008-2013. Outre la reconnaissance géologique des ressources, c'est sur l'approche « gouvernance » que devrait porter l'essentiel de l'effort.

Enfin, toute politique responsable devrait reposer — en plus des acquisitions de connaissances nouvelles au plan national — sur une synthèse des connaissances des ressources de la planète dans son ensemble, une démarche qui reste à promouvoir et organiser. Une telle information actualisée contribuerait à fixer un meilleur rapport entre rareté réelle et prix des matières premières, à réduire la spéculation, et à un assainissement de l'économie mondiale. Actuellement, la connaissance est maîtrisée — pour les substances qui les intéressent — par quelques compagnies minières majors

16. L'exemple de la Gécamines au Congo Kinshasa mériterait à lui seul une étude de cas, compte tenu de l'état déplorable de l'industrie minière et du sous-développement de ce pays, pourtant l'un des plus riches en la matière.

et — pour les métaux dits « stratégiques » — par quelques États, dont les États-Unis et sans doute la Chine. Le service géologique américain (USGS) est doté d'un programme de long terme, pour répondre aux besoins géopolitiques du pays. L'absence de l'Europe est flagrante. Même si la tâche n'est pas facile, du fait des intérêts des entreprises et des pays concernés, la création — sur le modèle du GIEC — d'un panel international de scientifiques et d'experts, un GIER (Groupe international d'étude des ressources), serait une étape préalable nécessaire en vue de l'émergence d'une gouvernance des ressources minérales.



Malgré la dématérialisation de l'économie européenne, la société a besoin de minerais et métaux. Le recyclage occupe déjà une bonne place et doit se développer, mais il ne répondra pas à la totalité des besoins. Les ressources minières resteront sollicitées et de manière croissante. Généralement, elles ne sont pas rares ; en revanche, elles sont inégalement réparties sur la planète, peu connues et éventuellement peu accessibles. Plusieurs dizaines d'années de cours déprimés ont amené les acteurs à délaisser ce domaine. La concentration des compagnies minières a entraîné une réduction des programmes de recherche.

Si les découvertes piétinent, ce n'est pas parce que nous serions en train d'atteindre la limite des ressources. Il n'y a pas de risque de pénurie physique de telle ou telle substance métallique. Pour progresser, les concepts géologiques ¹⁷, pour la plupart anciens sont à renouveler, des outils d'exploration plus performants sont à mettre en œuvre et il faut améliorer la performance des procédés (plus économes en énergie, plus propres...). Une reprise de la recherche-développement et de l'exploration est nécessaire, et commence à s'organiser au niveau des entreprises, des États et des organisations internationales. Un vrai défi, tant les temps longs de la mine s'accordent mal avec les temps courts de la finance.

17. La métallogénie introduit des concepts géologiques, c'est-à-dire des modèles de gisements minéraux (par exemple volcaniques, métamorphiques ou sédimentaires, voire encore plus complexes).

Entreprises : la concurrence franco-allemande

PAR BERTRAND COLLOMB ¹

Point ne suffit d'affirmer, comme nous aimons le faire, que le premier défi dans une démarche prospective est de convaincre nos contemporains de passer d'une posture de victime d'un avenir subi à celle d'artisan d'un avenir, pour une part au moins, choisi. Ce n'est pas un discours purement incantatoire mais bien le constat que nous pouvons faire que, confrontés au même contexte extérieur, des entreprises, des territoires, des individus entreprennent avec succès tandis que d'autres désespèrent et baissent les bras.

*Ainsi, le moment est-il venu, au-delà du discours, de donner la parole, dans les colonnes de la revue *Futuribles*, à ces véritables entrepreneurs. Chefs d'entreprise ou individus qui, dans le champ économique et social, sont de véritables témoins et acteurs, plus ou moins innovants, ils témoignent de ce que nous pouvons effectivement faire pour favoriser une approche lucide et positive de l'action.*

Cette nouvelle rubrique, que nous espérons régulière, accueille ce mois-ci le point de vue de Bertrand Collomb qui, à la tête du groupe Lafarge, a fait de cette entreprise un leader mondial des matériaux de construction. Il nous livre ici, non la raison de son succès, mais le point de vue avisé d'un acteur au fait des réalités mondiales sur les performances inégales des entreprises allemandes et françaises, avec le souci d'éclairer les voies possibles pour rétablir l'équilibre entre les deux partenaires. H.J. ■

1. Président d'honneur du groupe Lafarge, membre de l'Institut et coauteur, avec Michel Drancourt, de *Plaidoyer pour l'entreprise*. Paris : François Bourin éditeur, 2010 (analysé par Bernard de Montmorillon dans « L'entreprise humaniste ? » *Futuribles*, n° 372, mars 2011, pp. 53-59).

La crise européenne de la dette concentre l'attention des médias et de l'opinion, et la capacité de l'Union européenne à trouver les solutions sera évidemment déterminante pour l'avenir de la France à court et moyen termes. Mais les chefs d'entreprise sont encore plus sensibles à un phénomène moins récent, l'érosion continue, depuis 10 ans, de la position compétitive de l'industrie française.

L'Association française des entreprises privées (AFEP), qui rassemble les 80 plus grandes entreprises françaises, a fait de la compétitivité le thème unique de son message aux candidats à l'élection présidentielle. Ce sujet a été également abordé lors d'un entretien de l'Académie des sciences morales et politiques, organisé le 24 octobre 2011, consacré à l'évolution de la division internationale du travail et à la place que la France peut y trouver dans l'avenir.

La mondialisation a fortement modifié les flux du commerce international, avec la montée en puissance des pays émergents. L'Europe dans son ensemble a cependant conservé sa part de marché dans le commerce mondial, autour de 20 %, contrairement aux États-Unis et au Japon, dont la part s'est érodée. Mais depuis 10 ans, la part de la France a baissé de façon continue par rapport à celle des autres pays européens et en particulier de l'Allemagne. La balance commerciale française a connu une détérioration continue, passant d'un léger excédent en 2002 à un déficit de plus de 50 milliards d'euros en 2010, avec une prévision de 75 milliards en 2011.

D'où vient cette perte de compétitivité, et comment peut-on y remédier ? De nombreuses études ont été menées récemment, notamment par Rexecode, le Centre d'études pros-

pectives et d'informations internationales (CEPII), et même la Cour des comptes. Quand on les confronte à l'expérience industrielle, on peut en tirer des conclusions assez claires.

Les facteurs de perte de compétitivité

Tout d'abord, l'Allemagne a pleinement, et mieux que les autres, profité de l'intégration européenne et du marché unique, et fait du marché européen son marché intérieur : la part des exportations dans le produit intérieur brut (PIB) allemand a quasiment doublé depuis le milieu des années 1990, alors qu'elle restait à peu près constante en France. Et 60 % de ces exportations sont réalisées à l'intérieur de l'Europe.

Ensuite, l'examen des données statistiques montre une évolution fortement divergente des coûts de main-d'œuvre en France et en Allemagne pendant les 10 dernières années. Il confirme ce que montraient les chiffres des entreprises que j'ai vus pendant ces années.

Les raisons en sont bien connues : l'Allemagne, après les fortes augmentations de salaires consenties après la réunification, se trouvait en 2000 avec des coûts salariaux nettement supérieurs aux coûts français, et des mécanismes de négociation salariale collective aux effets inflationnistes. Grâce aux réformes introduites par le gouvernement socialiste du chancelier Schröder (notamment les lois Hartz réformant le marché du travail), les entreprises ont acquis plus de liberté et ont pu trouver des accords de stabilisation ou de réduction des salaires, pendant que la durée du travail restait à peu près stable, voire augmentait dans certaines entreprises.

En France au contraire, malgré les efforts d'organisation et de productivité des entreprises pour en atténuer les conséquences, et malgré les allègements de charges, la réduction du temps de travail initiée par la semaine de 35 heures a provoqué une augmentation sensible des coûts salariaux unitaires. Sur 10 ans, ils ont progressé de 20 % en France et sont restés à peu près constants en Allemagne. C'est donc bien une perte de compétitivité coût qui est à l'origine du décrochage des exportations françaises.

Cette constatation est cependant contestée par certains, avec deux arguments principaux : d'une part, les coûts salariaux dans l'industrie manufacturière sont actuellement à peu près au même niveau absolu en France et en Allemagne ; d'autre part, l'analyse des prix des produits exportés ne montre pas de perte française en compétitivité prix. On pourrait en conclure que ce sont les éléments de compétitivité hors prix : qualité perçue, niveau d'innovation, dynamisme sur les marchés, positionnement des produits..., qui sont à l'origine du déficit de compétitivité français.

L'analyse détaillée de ces éléments de compétitivité hors prix conduit à des constatations fort intéressantes :

— Il y a bien un écart de qualité perçue entre produits allemands et français, et cet écart a eu tendance à augmenter depuis 2004, surtout dans le domaine des biens de consommation. Il est moins marqué dans le domaine des biens intermédiaires et d'équipement...

— Les dépenses de recherche et développement du secteur privé sont restées en France entre 1,3 % et 1,4 %

du PIB. En Allemagne, de 1,7 % elles sont passées récemment à 1,9 % du PIB.

— Les marges des entreprises manufacturières françaises sont parmi les plus faibles de l'Europe, avec un taux d'excédent d'exploitation de 29 % en 2007, contre 35 % en Allemagne. De plus, ce taux a baissé en France de plus de cinq points depuis 2000, alors qu'il a augmenté de neuf points en Allemagne.

— Un autre facteur de compétitivité est la force bien connue du *Mittelstand*² allemand. La part du chiffre d'affaires exportation des entreprises allemandes de taille moyenne ou petite est sensiblement plus forte que celle des entreprises françaises.

— Enfin, les importations de produits intermédiaires, en provenance notamment des pays d'Europe de l'Est, ont fortement augmenté en Allemagne. Les entreprises, disposant de plus de souplesse, ont su mieux utiliser qu'en France les possibilités de fabrication de composants dans ces pays. On voit là que, contrairement à une opinion trop répandue, la délocalisation de certaines fabrications peut contribuer à la compétitivité d'une économie.

Les moyens d'en sortir

Ces différents éléments permettent d'esquisser un tableau qui me paraît assez convaincant des différences de compétitivité entre France et Allemagne, et qui correspond bien à l'expérience vécue des 10 dernières années. Pour faire simple et au risque de caricaturer un peu, on peut dire que l'industrie allemande avait, dans les années 2000, l'image d'un pro-

2. L'ensemble des petites et moyennes entreprises de l'économie allemande (NDLR).

ducteur de haut de gamme aux prix relativement élevés. En 2011, elle a conservé cette image de qualité et a même renforcé ses efforts de recherche et d'innovation, tout en ayant largement résorbé son handicap de coût.

Et si l'industrie française exporte, par nécessité, aux mêmes prix, elle en retire une rentabilité nettement inférieure. Les entreprises internationales du CAC 40 ont des rentabilités de même niveau que leurs concurrents mondiaux, mais ces rentabilités ne viennent généralement pas du marché français mais de leurs positions internationales. Les entreprises nationales, au contraire, ont un taux de rentabilité très inférieur à celui de leurs concurrents européens, et sont donc moins bien placées pour investir en recherche, en action *marketing*, en innovation.

Bien sûr, à partir de ces constatations, on peut encore discuter à perte de vue, selon les choix idéologiques de chacun, sur le sens des relations de causalité. Les performances décevantes des exportations et la faible rentabilité des entreprises françaises sont-elles dues, non à un handicap de coûts, mais à un niveau de qualité, de recherche, d'innovation ou de dynamisme commercial insuffisant ?

Ou au contraire les entreprises, étranglées par l'augmentation de leurs coûts et la perte de rentabilité qui en résulte, et contraintes par la rigidité des règles sociales en France, sont-elles dans l'incapacité de consacrer des ressources suffisantes à la recherche, à l'innovation et au dynamisme commercial ?

Il me paraît clair que c'est la deuxième explication qui correspond à l'évolution historique, et que l'augmentation rapide et artificielle des

coûts et des contraintes résultant des mesures sociales du gouvernement Jospin, a précipité les entreprises françaises dans un cercle vicieux dont il faut maintenant sortir.

L'impact de ces évolutions sur la richesse nationale et l'emploi est déjà visible : le produit national français par habitant, qui était en 1980 supérieur de 4 % au niveau allemand, lui est maintenant inférieur de 10 % ! Et le déficit commercial de la France correspond à la perte de presque 700 000 emplois, soit près d'un cinquième du niveau de chômage actuel. Et le déficit commercial de la France en 2011 correspond à la perte de plus d'un demi-million d'emplois.

Le diagnostic est donc assez clair. L'accepter devrait aider à trouver les mesures à prendre. Elles ne sont pas très originales mais n'en sont pas moins nécessaires.

Rétablir rapidement l'avantage de 10 % à 15 % de coûts salariaux par rapport à l'Allemagne ne serait sans doute pas un objectif réaliste, mais l'action sur la compétitivité coût est cependant fondamentale dans la durée. Il s'agit de réduire les dépenses publiques, et en particulier les dépenses sociales, tout en les finançant autrement que sur le travail, et de rendre plus de flexibilité à la durée du travail et à l'ajustement des effectifs.

Sur les facteurs de compétitivité hors coût, il n'y a pas non plus de solution miracle. Mais il faut développer les capacités d'innovation, améliorer les performances du système éducatif et ne pas remettre en cause l'accroissement des dépenses de recherche qui a été rendu possible par le crédit d'impôt recherche. Plus généralement, il faut sortir d'une culture où la protection de l'existant est sur-

valorisée et où le profit de l'entreprise est toujours considéré comme trop élevé.

L'évolution de l'Allemagne au cours des 10 dernières années est, pour la France, un défi considérable mais qu'elle est obligée de relever. Les voisins allemands ont pu, au sortir d'une réunification très coûteuse, modifier profondément, par une action résolue

et continue sur 10 ans, les paramètres de leur compétitivité. La France peut y parvenir aussi. Ils ont su générer un consensus social autour d'une stratégie exigeante et difficile. La crise financière actuelle, qui oblige à une solidarité franco-allemande plus affirmée, aidera peut-être les Français à trouver, malgré des « *a priori* » idéologiques plus marqués, sinon un consensus, du moins un cheminement acceptable. ■

Comprendre pour agir en Méditerranée

Sessions destinées aux cadres et cadres supérieurs d'entreprises et d'administrations françaises

Il est proposé à des cadres et cadres supérieurs d'entreprises et d'administrations situées en France, en charge des relations institutionnelles, de la stratégie ou du développement à l'international, une session de formation sur certains pays méditerranéens (Algérie, Liban, Maroc et Tunisie), répondant aux besoins pratiques et concrets de leurs entreprises.

Ces sessions se déroulent à Paris et sont au tarif de **850 euros HT** soit 1 016 euros TTC par stagiaire.

Les thématiques sont traitées selon une approche utile aux auditeurs, à la fois pour comprendre les grands enjeux, mais aussi pour identifier des axes d'effort pour des approches concrètes, potentiellement intéressantes pour les entreprises. Elles mettent ainsi l'accent sur l'environnement politique et de sécurité des pays considérés et sur leurs réalités humaines et sociales.

La session est organisée en une journée découpée en quatre séances dédiées respectivement à l'environnement politique de la région, l'environnement de sécurité du pays, les réalités humaines et sociales du pays, et l'expérience d'un responsable d'entreprise sur le pays considéré.

Chaque séance est confiée à un formateur, spécialiste du domaine, qui en devient l'animateur.

Dates des prochaines sessions :

Liban - jeudi 19 janvier 2012 • Algérie - jeudi 26 janvier 2012
Tunisie - jeudi 2 février 2012 • Maroc - jeudi 16 février 2012

JFC Conseil (La Méditerranée en partage) - 48 rue Gimelli - 83000 TOULON
Tél. 33 (0)9 77 54 05 38 - Fax 33 (0)4 94 62 86 44 - Site Internet www.jfcconseilmed.fr

Les solidarités collectives à l'épreuve du vieillissement démographique

Une étude prospective sur les conséquences du vieillissement démographique sur l'avenir des systèmes de protection sociale aux horizons 2030 et 2050

Cette étude, lancée par l'association Futuribles International en coopération avec l'institut SilverLife, a pour objectifs de procéder à une **revue critique des projections démographiques** à moyen et à long terme ; de mesurer les **effets propres du vieillissement démographique** sur l'ensemble du système de protection sociale ; de **réaliser une analyse systémique des mécanismes de solidarité** ; d'élaborer des scénarios contrastés sur les évolutions possibles des différents mécanismes de solidarité à l'épreuve des divers risques envisageables ; de mettre en évidence les **principaux défis auxquels la France risque de se trouver confrontée** et les **solutions innovantes** pouvant être adoptées.

Supervisée par un **comité scientifique** d'une vingtaine de personnalités, elle s'adresse à tous les **décideurs publics** (État, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale...) ou **privés** (institutions de prévoyance, mutuelles, assureurs, courtiers...) **du champ de la protection sociale**.

Directeur de l'étude : Alain Parant

Tarif : 15 000 euros HT*

L'Europe à l'horizon 2030

Dans bien des domaines, **l'Europe semble depuis quelque temps au bord du gouffre, au point que l'on s'interroge sur sa capacité à rebondir et sur les risques d'un éclatement**. L'association Futuribles International, consciente que l'Union européenne n'a sans doute jamais connu une crise aussi grave et observant combien son avenir est incertain, a décidé de lancer une **étude en souscription sur les futurs possibles de l'Europe à l'horizon 2030**. Cette étude vise à identifier et à analyser les **tendances lourdes et émergentes** aujourd'hui repérables, les **enjeux majeurs** auxquels l'Union se trouve et risque de se trouver confrontée à l'avenir, ainsi qu'à examiner quelles sont les **politiques et les stratégies pouvant être adoptées par les différents acteurs** tant politiques qu'économiques et sociaux. Il ne s'agira pas en l'espèce d'une étude prospective sur les institutions européennes, mais bien d'une **exploration des futurs possibles de l'Europe à l'horizon des 20 prochaines années**, selon une approche totalement indépendante.

Supervisée par un **comité scientifique** d'une dizaine de personnalités, elle s'adresse à tous les acteurs, publics ou privés, **concernés par les questions européennes** dans les domaines tant économique et financier que social, culturel, démographique ou institutionnel.

Directeur de l'étude : Jean-François Drevet

Tarif : 15 000 euros HT*

* Les membres partenaires de l'association Futuribles International bénéficient sur ce tarif d'une remise de 25 % et les membres associés d'une remise de 10 %.

À photocopier et à retourner à Futuribles International, 47 rue de Babylone - F-75007 Paris
Tél. 33 (0)1 53 63 37 74 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54
hjovenel@futuribles.com - afolco@futuribles.com - www.futuribles.com

Je souhaite une documentation sur Solidarités à l'épreuve du vieillissement
 L'Europe à l'horizon 2030

Je souhaite souscrire à l'étude Solidarités à l'épreuve du vieillissement
 L'Europe à l'horizon 2030

Nom - Prénom

Fonction - Organisation

Adresse

Code postal Ville/pays

Tél. Fax

E-mail

Le projet de confédération européenne de Sully (années 1630) ¹

PAR GÉRARD BLANC ²

La crise économique et financière qui sévit depuis 2008 a mis, ces derniers mois, l'Union européenne face à ses contradictions, montrant combien il était difficile, sinon impossible, de faire face aux difficultés économiques qui frappent la zone euro sans aller plus avant dans l'intégration politique de la région. Vieille de plus de 50 ans, la construction européenne piétine depuis une dizaine d'années, mais n'oublions pas qu'elle est parvenue à pacifier un continent marqué par des siècles de guerre. Ce n'est pas rien et sans doute Sully, qui déjà au XVII^e siècle, en plein cœur de la guerre de Trente Ans, rêvait à une confédération européenne pacifiée, se serait contenté de ce résultat. Il faut en effet relire le projet que ce célèbre homme d'État français a rédigé à la fin de sa vie, visant à établir une « république très chrétienne » confédérée autour de 15 grandes nations européennes, destinée à faire cohabiter les peuples d'Europe et à leur donner une puissance massive, pour comprendre que l'ambition d'une union européenne n'était pas nouvelle ni si simple à mettre en œuvre.

Gérard Blanc a retrouvé ce projet et en présente ici le dessein, les nations concernées, les voies d'organisation politique envisagées, et bien d'autres éléments renvoyant parfois à des questions qui demeurent d'actualité pour l'Union européenne telle qu'elle existe à l'aube du XXI^e siècle. S.D. ■

1. Né en 1559, Sully devient secrétaire d'État du roi de France Henri IV en 1594, surintendant des finances et grand maître de l'artillerie en 1599, il joue aussi un rôle militaire et diplomatique très important. Après l'assassinat du roi, il se retire peu à peu de la vie politique. En 1634, Richelieu le nomme maréchal et il termine sa vie à Paris où il meurt en 1641.

2. De formation X Télécom, travaille sur l'apport de Marin Mersenne (1588-1648) — religieux et scientifique — aux sciences et à la circulation l'information, telle qu'elle préfigure le mode d'échange par Internet.

Des recherches sur le contexte politique des échanges entre scientifiques dans la première moitié du XVII^e siècle m'ont conduit à lire un texte de Sully évoquant une confédération européenne. Maximilien de Béthune, duc de Sully, propose l'organisation de l'Europe en 15 nations chrétiennes, projet peut-être inspiré par Henri IV, qui dépasse le cadre des royaumes et des peuples.

À cette époque, des conflits sanglants (guerre de Trente Ans) déchirent l'Europe pour des questions de territoire et / ou de religion. Le projet de confédération élaboré par Sully a (entre autres) pour but d'assurer une paix durable en Europe. Les questions économiques tiennent peu de place en comparaison avec les années 1950, au commencement de ce qui allait devenir l'Union européenne. Pourtant Sully, Premier ministre, s'est préoccupé de la relève économique de la France, ruinée par des décennies de guerres. La liberté de commerce, sur terre et sur mer, figure parmi les articles fondateurs de son projet.

Sully énonce les règles fondatrices, notamment celles de la décision à la majorité des États, de la taille et de la délimitation des territoires, de l'engagement à vivre en « bonne intelligence commune », des assemblées qui règlent les différends entre les membres et décident les politiques communes et de l'instauration d'une armée européenne.

Plusieurs historiens du XVII^e siècle³ affirment que ce « Grand Dessein » est une fiction pure et simple imaginée par Sully dans le but d'exalter la mémoire de son ancien maître, et peut-être pour renouer des relations avec le monde politique et retrouver une place à la cour. La politique étrangère de Richelieu aurait-elle été inspirée par les idées de Sully ?

Il a fallu 44 ans (de 1951 à 1995) pour que se crée l'Europe des 15 avec toutes ses institutions. La quarantaine de pages que Sully consacre à son projet de confédération européenne en est une première esquisse qui anticipe bien des problèmes qui se posent encore aujourd'hui.

Texte et contexte

Le texte des propositions de Sully se trouve dans les *Mémoires des sages et royales économies d'État, domestiques, politiques et militaires d'Henri le Grand... et des servitudes utiles, obéissances convenables et administrations loyales de Max. de Béthune*, imprimées clandestinement au château de Sully entre 1638 et 1642. Il a vraisemblablement écrit cette partie de ses *Mémoires* entre 1630 et 1638, dans un contexte politique dominé

3. Cf. notamment PFISTER Christian. « Les économies royales de Sully et le Grand Dessein de Henri IV ». *Revue historique*, 1894/01 (A19,T54)-1894/04 ; PUHARRÉ André. *L'Europe vue par Henri IV et Sully*. Oloron / Sainte-Marie : MonHélios, 2002 ; et BABEL Rainer. « L'assecuratio pacis avant Richelieu ». *Discussions*, n° 4, 2010, Institut historique allemand de Paris.

par la guerre de Trente Ans. La première édition intégrale est publiée à Amsterdam en 1723 ⁴.

Le projet de confédération européenne est présenté dans trois chapitres successifs, XI, XII et XIII, du tome 8 de l'édition de 1821 ⁵. Nous avons modernisé l'orthographe et la syntaxe du texte de cette édition, en limitant le plus possible les changements, en vue de faciliter la lecture. Quelques mots ont évolué et changé de signification depuis le XVII^e siècle, leur sens est précisé en notes issues du *Dictionnaire du français classique* (Larousse, 1988).

LA GUERRE DE TRENTE ANS EN 1638

À partir de 1618, la guerre de Trente Ans, connue pour ses atrocités, sa longueur et son coût pour les belligérants et leurs populations, divise l'Europe en deux camps : les catholiques menés par les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, et les protestants unis avec les princes allemands qui supportent difficilement la pression de l'empereur romain germanique Ferdinand II, puis de Ferdinand III. Au cours des premières années de la guerre, la France reste neutre. Puis, tout en se tenant à l'écart des combats, elle soutient les opposants aux Habsbourg. Ses seules implications directes s'exercent dans des zones périphériques, la Valteline (1624-1625) et

le duché de Mantoue (1628-1631). Elle intervient militairement en 1633, à cause de l'hostilité du duc Charles IV de Lorraine à son égard. En 1635, il semble que les Habsbourg vont l'emporter sur leurs adversaires. Pour maintenir un équilibre, la France s'engage directement dans le conflit, ce que Richelieu appelle le « passage de la guerre couverte à la guerre ouverte ». Au préalable, elle a signé des traités avec les Hollandais et les Suédois. La campagne de 1636 s'avère désastreuse pour la France. Les hostilités en 1637 et 1638 sont marquées par la confusion et un relatif *statu quo*.

G.B.

Propos liminaires

Dans le chapitre XI, Sully discute d'abord des « diverses formes de gouvernement de la nation française » depuis la chute de Rome et les invasions barbares, puis il expose ce qui selon lui fait la « longue subsistance » de la France : sa situation géographique avantageuse, sa population abondante, la fertilité de ses sols et la facilité du commerce. Il présente ensuite les actions d'éclat de plusieurs rois français avant d'en arriver à Henri IV qui voulait redonner sa place à la France et la « guérir de toutes ses lagues et maladies ». Mais pour y parvenir, les initiatives du roi à l'inté-

4. Amsterdam : Trévoux, 1723, 12 vol. Il existe une édition plus récente, *Les Économies royales*, coordonnée par David Buisseret et Bernard Barbiche, tome I (1572-1594), tome II (1595-1599). Paris : Librairie C. Klincksieck, 1970-1988.

5. Prochainement accessible sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France : <http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-36284>.

rieur étaient insuffisantes sans de solides appuis à l'extérieur, telles des limites à « l'excessive ambition et trop licencieuse puissance » de ses voisins, l'Autriche et l'Espagne. Dans cet objectif, Henri IV avait eu des pourparlers avec Élisabeth I^{re} d'Angleterre, au cours des premières années du XVII^e siècle, en vue d'« établir une république très chrétienne, toujours pacifique en elle-même, composée de tous les potentats d'Europe ». La mort d'Élisabeth, qui affecte le roi français, en 1603, arrête cette initiative.

Des règles fondatrices

Sully énonce quatre principes préalables pour assurer le bon fonctionnement de cette « confédération » ou « république très chrétienne » :

- Les 15 membres devront tous jurer solennellement de respecter désormais le nouvel ordre et d'unir leurs forces contre chaque pays ou prince qui agirait à l'encontre de son serment et de ses obligations envers les autres.
- Il faudra avant tout rationaliser les frontières internes de l'Europe, de sorte que les différents États soient d'une « égale étendue de domination, force et puissance ⁶ ».
- Cette république sera dirigée par six conseils qui délibéreront sur tous les conflits, entre un souverain et son peuple, ou entre deux souverains, avec pour mission de les éviter.
- Le « Conseil très chrétien », qui domine les six précédents, sera chargé d'entretenir une armée de 275 000 hommes appelés à intervenir là où nécessaire, notamment contre les Turcs.

Ensuite, il présente « quelques articles convenus pour une association et fraternité d'armes et d'intérêts entre plusieurs grands potentats », sorte de préambule de Constitution (pp. 204 à 206) :

« Premièrement, que pour l'établissement des nouvelles dominations proposées, ni pour la diminution ou augmentation de celles déjà subsistantes, il ne se fera nulle agression militaire, déclaration de guerre ni hostilité.

« Plus, que les 15 dominations et dominateurs de cette république universelle dont il est question, auront tous pour but principal la manutention ⁷ de celle-ci, et postposeront toujours leurs intérêts particuliers aux siens généraux.

« Plus, que nul de ces 15 dominateurs quant aux choses temporelles, ne pourra prétendre d'avoir autre prééminence, autorité ni commandement sur nul des autres, que ce qui lui en sera concédé par la pluralité des voix.

6. Page 205, cf. ci-après.

7. Maintien (NdA).

« Plus, que ces dominateurs associés s'accommoderont aux expédients⁸ et assaisonnements⁹ proposés, pour ne laisser subsister le libre exercice que de trois seules sortes de religions dans la chrétienté¹⁰, lesquelles s'entre-soutiendront l'une l'autre pacifiquement et amiablement.

« Plus, qu'entre tous ces associés il y aura une entière liberté de commerce dans les étendues des pays des uns des autres, tant sur terre que sur mer.

« Plus, que nul des associés ne pourra user d'agression ou conquérir terre sur autrui sans l'avis des associés et quand même il aurait conquis quelque chose, il serait tenu de le remettre en la disposition de tous les autres.

« Plus, qu'il sera essayé de rendre tous les potentats, mais surtout les héréditaires, les plus approchants d'une égale étendue de domination, force et puissance qu'il se pourra.

« Plus, que procédant aux distributions des pays conquis, l'on gratifiera toujours plutôt les États électifs et populaires que les héréditaires.

« Plus, se garderont bien chacun des associés d'engager les autres en des entreprises douteuses tout à la fois, sans en avoir auparavant pris leurs avis.

« Plus, que nul des associés ne se mettra en armes sans avoir si bien pourvu à la solde et aux vivres de ses gens de guerre, qu'il ne soit contraint par ce défaut de laisser saccager les peuples et provinces d'aucun des amis ou associés par lesquelles il passera.

« Plus, qu'il sera établi un tel ordre sur les diversités des trois religions permises, que nul n'en puisse entrer aux voies de fait et des armes, les uns contre les autres, mais remettront toujours leurs différends sur les arbitres qui auront été ordonnés sur ce sujet.

« Plus, que sera établi un ordre semblable pour ce qui regarde les bornes et confins d'entre les dominations limitrophes les uns des autres ou autrement.

« Plus, que si en la poursuite de ces desseins, les occasions légitimes étaient présentées à un ou à plusieurs des associés de faire quelques conquêtes, ceux qui les auront faites ne s'en pourront néanmoins approprier aucune chose, mais le tout sera distribué à la pluralité des voix des associés.

« Plus, la République très chrétienne étant une fois établie, nul des associés ne s'en pourra départir ni séparer sans attirer sur lui la malveillance de tous les autres, voire leur agression par guerre si le cas échoit. »

8. Moyens de se tirer d'affaire, solutions ingénieuses (NdA).

9. Manières agréables qui accompagnent ce que l'on dit ou ce que l'on fait (NdA).

10. Catholicisme, luthérianisme et calvinisme (NdA).

Une délimitation originale et équilibrée des territoires

Le chapitre XII qui expose d'abord les causes qui ont empêché Henri IV d'exécuter ses grands projets, aborde les démarches préliminaires entreprises jusqu'en 1610, notamment l'envoi d'ambassadeurs pour sonder les intentions des autres puissants, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Le chapitre XIII intitulé « Suite des développements du projet de confédération » énonce l'objectif d'établir une république très chrétienne dans toute l'Europe. Pour cela, il faut parler des limites de chaque État. Sully est très attentif aux déséquilibres potentiels causés par des différences de taille géographique ou démographique entre les États. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, les 400 000 habitants de Malte pèsent parfois autant que les 80 millions d'Allemands : cette question est restée non traitée.

« [...] il semblait nécessaire d'établir et arrêter de telles bornes entre toutes les dominations qui s'avoisinent les unes les autres, que chaque État et prince particulier put demeurer certain et assuré, non seulement de ce qu'il devait absolument posséder, mais aussi de ce à quoi il ne devait jamais rien prétendre. [...]

« Il semblerait maintenant nécessaire, pour continuer les ordres prescrits ci-devant, de parler des bornes et limites que l'on projetait de donner à chacune des souveraines dominations ci-dessus spécifiées desquelles devait être composée cette grande, magnifique et en elle-même toujours pacifique république très chrétienne de l'Europe ; mais les spécifications des diverses étendues de seigneuries, territoires et pays qui leur ont été affectés, en étant déjà comme une espèce de carte et crayon général de non trop difficile compréhension, nous avons estimé que cela suffirait pour le présent, et d'en remettre tout le surplus et l'établissement des confins d'entre-voisins et terre-tenant ¹¹, aux ordres et règlements que les conseils de chaque climat dont il sera parlé ci-après jugeront plus à propos, après connaissance de cause par accommodements amiables entre ceux qui pourraient avoir diversité de prétentions. Et partant n'en dirons-nous pas davantage, afin de continuer les déductions des autres quatre points qui viennent après celui-ci » (p. 246).

Du projet sont exclus les Russes orthodoxes (voir *infra*) et les Turcs musulmans. Dans le même ordre d'idées, imaginant ce qu'aurait fait Henri IV s'il était resté en vie après 1610 et les changements qu'il aurait imposés dans l'Empire, Sully invite le roi d'Espagne à partager avec « ceux de sa maison » (ses cousins de la maison d'Autriche) ses immenses possessions en Afrique, en Amérique des deux côtés de l'isthme de Panama et en Asie (Philippines, Goa, Siam, Malaisie), faute de quoi il prouverait que « lui et tous ceux de sa maison sont insatiables de biens, honneurs et domina-

11. Terme franco-anglais désignant le détenteur effectif d'un territoire (NDA).

tions » et que « leurs avidités et désirs ambitieux les portent à vouloir opprimer tous les princes chrétiens de l'Europe ».

Des règles de fonctionnement claires

Selon Sully, il faut que la confédération se dote de « règlements et observations sur lesquels cette union est fondée », en somme des règles de fonctionnement (pp. 252 à 253) :

« Il ne reste plus, pour donner une assez bonne connaissance du total à ceux qui le pourraient désirer, qu'à faire voir par quels expédients, établissements, règlements et observations il y voulait fonder une solide et continue subsistance ; lesquels, afin d'abrégé, nous réduirons à cinq chefs principaux. [...]

« Le premier, consistant à spécifier l'étendue, les bornes et les limites que devrait avoir chacune domination, et de quelle nature elle serait estimée.

« Le second, à établir un ordre pour la subsistance des diverses religions, en sorte qu'il n'en pût arriver aucun trouble.

« Le troisième, à donner quelque forme à sept divers conseils, à savoir, un qui serait universel, et six particuliers qui auraient soin d'entretenir en amitié et bonne union tous les potentats chrétiens, et de terminer promptement tous les différends qui pourraient intervenir entre eux.

« Le quatrième, à établir de bons ordres de police et milice pour la subsistance d'une guerre continue contre les infidèles¹², et pour les contributions d'argent, de gens de guerre, de vaisseaux, artilleries, machines, outils, munitions et vivres que devrait fournir chaque potentat.

« Et le cinquième consistant ès expédients propres pour empêcher tous mécontentements d'État contre État et de prince contre prince, et pour maintenir cette universelle république très chrétienne en une assiette¹³ toujours tranquille dans elle-même. »

Puis Sully précise quels sont les 15 États (« dominations ») qui vont composer cette confédération européenne. Il distingue (p. 246) :

« [...] trois diverses natures, selon qu'elles [les dominations] semblent avoir quelque chose de plus ressemblant en leur forme de gouvernement.

« La première consistant en ceux lesquels ont bien une marque et un titre ressentant leur souveraineté, mais qui ne parviennent jamais à celle-ci que par le moyen d'une élection et nomination aristocratique, voire ne peuvent que difficilement subsister en leur autorité contre le gré de leurs nominateurs, tels que l'ont toujours été le Pape, l'Empereur et le duc de Venise, et le doivent être ci-après les rois de Hongrie, Pologne et Bohême.

12. C'est-à-dire les Turcs (NdA).

13. Situation, position (NdA).



« La seconde consiste en ceux qui se prétendent absolument souverains par voie d'hérédité, comme les rois de France, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, de Danemark, de Suède, et l'eût été maintenant ce nouveau roi en Lombardie ¹⁴.

« Et la troisième consistant en ceux lesquels ayant l'apparence en général d'une subsistance populaire, ne laissent pas d'être composés de plusieurs et diverses sortes de princes et seigneuries qui ont leurs particulières souverainetés, dominations, lois, privilèges, usances et coutumes distinctes, telles que sont la république des Helvétiens, et le doivent être celles des Italiens et des Belges, suivant les projets du feu Roi. »

Enfin sont délimitées l'étendue et les bornes de chaque État, résumées dans l'encadré ci-contre.

14. Nouvel État proposé par Sully, cf. encadré page suivante (NdA).

DÉLIMITATION DES ÉTATS (SELON L'ORDRE CHOISI PAR SULLY)

- Pape : ancien domaine ecclésiastique + royaume de Naples + Ferrare, Bologne, Urbino, Plaisance.
- Empire : « la plus grande étendue possible », correspond approximativement à l'Allemagne actuelle à laquelle il faut ajouter la Prusse orientale.
- Hongrie : partie occidentale de la Hongrie actuelle + Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole + Transylvanie, Slavonie, Bosnie, Croatie (« selon les opportunités »).
- Pologne : elle inclut la Lituanie, une partie de la Biélorussie et de l'Ukraine actuelles ; l'enclave allemande de la Prusse orientale subsiste.
- Bohême : environ la Tchéquie actuelle.
- Venise : Vénétie actuelle + parties du littoral croate + Sicile.
- France : la France actuelle sauf le Roussillon, une partie des Alpes-Maritimes, la Savoie et la Haute-Savoie, la Franche-Comté, l'Alsace et une partie de l'actuelle région Nord-Pas-de-Calais.
- Espagne : Espagne (Baléares comprises) + Roussillon + Portugal (hérité en 1580) + Sardaigne.
- Grande-Bretagne : Angleterre + Écosse + Irlande.
- Danemark : Danemark actuel + Norvège + Scanie (sud-ouest de la Suède).
- Suède : Suède actuelle sauf Scanie + Finlande + Estonie + Livonie.
- Lombardie : duché de Savoie + duché de Milan.
- République helvétique : Suisse actuelle + Tyrol et dépendances + Franche-Comté + Alsace.
- République d'Italie : Gênes + Florence + Mantoue + Modène + Lucques + Sienne + Parme.
- République des Belges : actuel Benelux + une partie de la région Nord-Pas-de-Calais + villes allemandes de Clèves, Julliers, Bergue, La Marck, Ravestin et Ravensburg.

G.B.

Le cas de la Russie

Sully continue en exposant cinq raisons qui justifient de ne pas inclure la Russie dans sa confédération européenne (pp. 266 à 268) :

« Or, encore que le puissant *knès*¹⁵ scythe, qui domine plus absolument sur ses sujets que nul prince de la Terre, de quelques grandes diversités de peuples, nations, langues, humeurs et complexions qu'ils puissent être composés, dans ces amples et vastes étendues des régions de la Scythie septentrionale, dont sa portion contient bien 400 lieues de large et 600 lieues de long, et celui-ci diversement nommé empereur, roi ou grand-duc de Russie et Moscovie ; que ce puissant *knès* scythe, dis-je, ait toujours été depuis 500 ans mis au nombre des potentats chrétiens, si ne nous a-t-il pas semblé à propos, pour encore, de le comprendre dans l'association de ceux qui devaient composer cette tant désirable république universelle très chrétienne de l'Europe, et ce pour plusieurs raisons que nous avons jugées bien fort considérables, et entre les autres pour les cinq suivantes.

15. Transcription d'un mot russe signifiant prince ou duc (NdA).

« La première, pour ce que grande partie de sa domination s'étend dans l'Asie ; la seconde, d'autant qu'elle est composée de nations si diverses, sauvages, barbares et farouches, qu'elles s'associeraient et accommoderaient difficilement avec celles de notre Europe ; la troisième, qu'il y a encore plusieurs de ces peuples si obstinément endurcis ès vieilles erreurs du paganisme, et plongés dans l'idolâtrie des dieux imaginaires, que n'ayant pu être ramenés à raison et à vérité par douceur, remontrances, caresses, ni même blandices, et jugeant, les ministres de cet État, qu'il fallait laisser à Dieu seul l'entière domination et régime des esprits et des âmes, ces princes avaient mieux aimé se contenter d'une simple, absolue et volontaire obéissance des corps en toutes autres choses, qu'en les violentant, les faire cabrer et jeter dans un absolu désespoir et désobéissance, capable de leur faire secouer leur joug, et prendre celui de quelqu'un de ses plus puissants voisins ; la quatrième, qu'ayant des limites trop éloignées de l'Europe et limitrophes des puissants empires du Tartare, du Turc et du Perse, avec lesquelles il a souvent quelque chose à démêler pour l'assister en tout temps contre ceux-ci ; et la cinquième, qu'ayant fort peu de cérémonies religieuses du tout conformes à aucune de celles des trois religions, que l'on consentait d'être libres dans la République très chrétienne, mais celles-ci quasi toutes semblables à celle des chrétiens asiatiques, arméniens et grecs, nous avons cru qu'il ne fallait point presser ce grand prince d'entendre aux ordres et règlements absolus spécifiés ci-dessus, jusqu'à ce qu'ils en fissent pour leur commodité eux-mêmes les ouvertures et témoignages de se vouloir associer à cette confédération. »

Sully expose ensuite comment préserver la diversité des religions dans les 15 États qui devront reconnaître et accepter que coexistent « trois sortes de religions vraiment subsistantes en grande puissance ».

Les conseils : un concept ancien actualisé

Six conseils plus un seront chargés de régler tous les différends qui peuvent advenir entre ces États. Sully s'inspire en les adaptant de l'organisation des Amphictions d'Ionie ¹⁶ « un peu différents à cause de la grande étendue des peuples de tant de divers États, langues et nations » :

« [...] un général pour tous les associés aussi en général, et six particuliers pour six particulières dominations.

« Le Conseil général prendra connaissance des propositions universelles, des appellations interjetées, de conseils particuliers, et de tous desseins, guerres et affaires qui importeront à la République très chrétienne ; et, pour

16. Le nom d'amphictionie désigne une association internationale de peuples habitant autour d'un même sanctuaire et réunis par une communauté d'origine ou d'intérêts. Le célèbre Collège des Amphictions delphiques réunissait chaque année les députés de 12 États grecs qui, outre leur mandat religieux, s'arrogeaient de plus en plus un rôle politique d'arbitrage entre les cités confédérées. Voir *La Vie d'Alcibiade* de Plutarque. Paris : Livre de Poche, 1996 (début du II^e siècle).

la plus grande commodité de tous, semblait à propos de lui donner sa résidence dans les villes qui sont apparemment le plus au milieu de l'Europe, au nombre de 15, afin que, par année, chacune des 15 dominations en eût la nomination d'une de celles-ci, à savoir Metz, Luxembourg, Nancy, Cologne, Mayence, Trèves, Francfort, Wisbourg, Heildelberg, Spire, Worms, Strasbourg, Bale et Besançon ¹⁷ ; et de le composer de 40 personnages fort qualifiés, et surtout bien avisés, desquels le Pape, l'Empereur, les rois de France, d'Espagne et de la Grande-Bretagne en nommeront chacun quatre, et les autres six conseils étant tels que s'ensuit.

« Le premier, en la ville de Danzig, qui eût servi pour les affaires des royaumes de Danemark, Norvège, Suède, Pologne et autres provinces de nord-est.

« Plus, le second conseil des six devait être en la ville de Nuremberg, pour tout l'Empire, l'Empereur, les princes, villes, États et communautés de Germanie.

« Plus, le troisième conseil particulier des six devait être résident à Vienne, pour les affaires de Bohême, Moravie, Silésie, Lusace, Hongrie, et les adjonctions nouvelles d'Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole, Transylvanie et autres spécifiées pour en être des dépendances.

« Plus, le quatrième conseil devait être établi à Bologne, pour les États et seigneuries du Pape, des Vénitiens, de Candie, Malte, Sicile, Naples, Lucques et Florence.

« Plus, le cinquième conseil devait être établi à Constance, pour servir aux affaires des États de Lombardie, Mantoue, Montferrat, Piedmont, le Tyrol, les Suisses, Grisons, Valaisans et tous leurs alliés.

« Plus, le sixième et dernier des conseils était réservé pour les affaires des rois de France, d'Espagne et de la Grande-Bretagne, des 17 provinces des Pays-Bas et de leurs dépendances, et à eux remis le choix des lieux de sa résidence, du temps de celle-ci, des affaires dont il y serait traité ; sans néanmoins donner aucun de tous les règlements ci-dessus pour loi, ni ôter à personne la liberté d'y demander changement, ou quelques tempéraments ¹⁸ et accommodements ¹⁹, selon que le temps et la nécessité des affaires le pourra requérir, le tout n'étant que par simple projet » (pp. 269 à 271).

Une armée commune

Puis après avoir mentionné la nécessité que les 15 États européens s'engagent à vivre en bonne intelligence mutuelle, Sully précise quelle devra être

17. Sully mentionne 15 villes mais l'énumération n'en contient que 14 (NdA).

18. Juste mélange qui produit l'équilibre (NdA).

19. Arrangement qui donne du confort (NdA).

la contribution de chaque État à une armée commune, en termes de galères, hommes de pied, pièces d'artillerie, canons et chevaux. Elle doit se monter à :

— Vaisseaux de toutes sortes, selon le besoin	117
— Infanterie	220 000
— Cavalerie	53 800
— Artillerie	217

Le but de cette armée sera de « toujours entretenir des guerres continues » contre les infidèles, c'est-à-dire les Turcs, dont l'empire s'étend sur la plus grande partie de l'Europe du Sud-Est, notamment la Serbie, la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie actuelles.

La conclusion de Sully

Après ces considérations, le texte de Sully récapitule alors (pp. 276-277) que :

« [...] les principaux expédients propres pour empêcher toutes envies, noises et mécontentements de prince contre prince, peuple contre peuple, État contre État, et nation contre nation [étaient de faire] des règlements pour la tolérance des religions ; d'autres pour la distinction des limites des dominations ; d'autres pour l'établissement de certains conseils qui dussent être comme les arbitres ; et d'autres pour égaliser tellement l'étendue, puissance et autorité des dominations héréditaires, qu'elles ne pussent pas exciter de pernicious désirs ni faire naître de dommageables craintes. »

Sully termine en affirmant que ce règlement ne peut se conclure « qu'en une assemblée générale de tous ces 15 associés de la République très chrétienne ».

L'Europe tétanisée

*Un système de prise de décision inefficace,
à changer d'urgence*

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET ¹

Comme on a pu le lire ces derniers mois dans cette tribune européenne et dans bien d'autres publications, la crise économique en cours, en particulier celle des dettes souveraines, a placé l'Union européenne face à ses limites. Il est en effet très difficile de prendre les décisions qui s'imposent au plan économique sans instances de gouvernance efficaces. Or, à 27, avec un système décisionnel fonctionnant à l'unanimité pour les questions d'« intérêt vital » — dont la définition peut varier considérablement d'un pays à l'autre et se situer très loin de l'intérêt général de la Communauté européenne dans son ensemble —, l'Union n'a guère les moyens politiques de ses ambitions. C'est ce que montre ici Jean-François Drevet en rappelant le fonctionnement du système décisionnel de l'Union, la façon dont il s'est construit et les limites qu'il connaît depuis de longues années. Un système qu'il est désormais urgent de réformer et sans aucun doute dans le sens d'un fonctionnement fédéral. S.D. ■

Pour sauver l'euro, les réunions se multiplient et l'impuissance des politiques persiste : aux attermoissements du couple improbable « Angela-Nicolas Merkozy », s'est ajoutée la tentative avortée du Pre-

mier ministre grec de faire valider son plan d'austérité par un référendum national ² : des dirigeants qui ne doivent rendre des comptes qu'à leurs instances nationales peuvent-ils être efficaces pour sauver une

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

2. Est-il si démocratique de mettre le sort de la zone euro entre les mains des seuls électeurs grecs et de ne rien demander à ceux des autres pays, qui financent une grande partie du plan de sauvetage ?

monnaie commune à dix-sept États membres³ ?

Dans tous les processus d'unification, qui ont pris parfois beaucoup de temps, ce problème a été surmonté par une évolution vers des institutions communautaires à la fois plus représentatives et dotées de compétences plus larges. L'Union européenne (UE) s'est aussi inscrite dans cette trajectoire mais n'est pas parvenue assez loin. Il en résulte de graves défaillances de son système de prise de décision, à peine suffisant pour gérer une union douanière et aujourd'hui complètement inadaptée face à la réactivité des marchés financiers.

La « méthode communautaire » malmenée

En 1950, les « pères fondateurs », qui avaient bien vu combien l'égoïsme des États avait aggravé les faillites économiques et politiques des années 1930, étaient soucieux d'y remédier. En créant pour la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) une haute autorité dotée d'un droit d'initiative exclusif et d'une relative indépendance vis-à-vis des gouvernements, Robert Schuman avait pour objectif de pallier par avance une éventuelle incapacité des

États à prendre des mesures conformes à l'intérêt général. Ainsi s'est configurée la « méthode communautaire », considérée à l'époque comme une solution de transition afin de dépasser la « coopération intergouvernementale⁴ », en attendant de pouvoir mettre en place une organisation de type fédéral⁵, qui a été explicitement mentionnée dans la déclaration Schuman du 9 mai 1950 comme un point d'aboutissement : « cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ».

En 1957, dans l'organisation de la Communauté économique européenne (CEE) à six, les États membres ont déjà un peu rogné les prérogatives de la Haute Autorité, devenue Commission européenne, au profit du Conseil des ministres. Mais la méthode communautaire a été pérennisée en vue du développement et de la gestion du marché commun. En revanche, en 1966, à l'initiative de la France⁶, le célèbre « compromis de Luxembourg⁷ » a bloqué l'évolution vers un vote systématique à la majorité qualifiée. L'évolution vers un système de prise de décision efficace a donc été entravée de bonne heure et nous en voyons encore les conséquences négatives aujourd'hui.

3. « Plus des décisions, fussent-elles opportunes, donnent le sentiment d'être prises arbitrairement et dictées par un directoire de quelques dirigeants omnipotents, plus il est difficile de les faire appliquer » (Gérald Papy dans son éditorial « Divorce à la grecque ». *Blog Le Vif-L'Express* du 4 novembre 2011, site Internet www.levif.be/info/levif-blog/les-editos-du-vif/divorce-a-la-grecque/opinie-4000001556023.htm).

4. Dans laquelle les décisions se prennent par consensus, l'opposition d'un seul paralysant l'ensemble.

5. Voir la tribune « Une Europe fédérale est-elle évitable ? » *Futuribles*, n° 368, novembre 2010, pp. 67-72.

6. Alors que dans la CEE à six, la France avait plus que le poids nécessaire pour faire obstacle à des décisions qui auraient gravement affecté ses intérêts.

7. Qui affirme la nécessité d'une prise de décision à l'unanimité lorsqu'une question concerne un « intérêt vital ».

Aussi longtemps que la CEE est restée limitée à six États membres et ses compétences à des questions commerciales et économiques, les inconvénients de ce déséquilibre ont été limités. Les conflits sur la politique agricole commune (PAC), le budget ou les relations commerciales ne touchant pas au cœur de la souveraineté des États, des compromis étaient possibles et on disposait du temps nécessaire pour les élaborer, quitte à bloquer les pendules au petit matin.

Ensuite, deux facteurs convergents ont contribué à affaiblir un système de prise de décision qui présentait déjà des carences : d'une part, les élargissements qui ont porté le nombre des États membres de 6 à 27, d'autre part l'évolution de la Commission.

L'extension de la CEE, puis de l'UE, faisait partie des objectifs d'origine de la construction européenne. Elle était non seulement inévitable, mais aussi souhaitable, même si le processus conduisait, conformément à la structure géographique du continent, à intégrer des pays de plus en plus différents du noyau de base. Le problème est de l'avoir fait sans modification suffisante de l'organisation institutionnelle, bien que plusieurs tentatives aient été effectuées pour subordonner l'élargissement à l'« approfondissement » de la construction communautaire. En fait, il s'est avéré à la fois illogique et politiquement impraticable de prendre en otage les pays candidats en raison d'une incapacité à résoudre des problèmes internes à l'UE.

Une première occasion a été manquée avant l'adhésion du Royaume-

Uni, soutenue paradoxalement par les pays les plus fédéralistes du Benelux. Il était pourtant clair que dans un système encore dominé par le vote à l'unanimité, Londres en ferait usage plus souvent qu'à son tour. Ce qui s'est produit, mais les Anglais sont loin d'avoir été les seuls : chaque pays, du plus grand au plus petit, a utilisé sa capacité de blocage pour faire prévaloir ses intérêts, le plus souvent au détriment de ceux de la Communauté.

Au début des années 1990, quand se sont précisées les candidatures des pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange)⁸, on savait aussi qu'à l'exception de l'Autriche, ils ne seraient pas en faveur d'une intégration fortement structurée et apporteraient leur soutien à la vision britannique. Leur adhésion a pourtant été réalisée en quelques mois sans qu'on ait cherché à améliorer le cadre institutionnel.

Enfin, face au grand élargissement des années 2004-2007, d'Amsterdam à Lisbonne en passant par Nice, il a bien été procédé à des modifications des traités, qui avaient précisément pour objectif de renforcer l'efficacité de l'UE. Cependant, de l'avis unanime, elles n'ont pas été à la hauteur des enjeux. L'alourdissement inévitable du système par augmentation du nombre des membres n'a donc pas été compensé par une simplification des procédures de prise de décision.

L'UE bloquée par la logique intergouvernementale

Les chefs d'État et de gouvernement qui forment le Conseil ont pour

8. L'Autriche, la Suède et la Finlande ont adhéré, mais la Norvège et la Suisse étaient aussi parmi les candidats.

mission de défendre en premier lieu les intérêts nationaux et ils en répondent devant des organismes élus (leur Parlement) ou désignés (leur Conseil constitutionnel ou leurs cours de justice) dans le cadre national. C'est pourquoi il n'est pas logique d'en attendre une défense efficace de l'intérêt européen, qui ne converge pas nécessairement avec le leur.

Pour les partisans comme pour les adversaires de l'intégration européenne, la Commission constitue le rouage le plus important, de par l'étendue de ses fonctions législative (monopole du droit d'initiative), exécutive (mise en œuvre et contrôle des décisions prises, gestion du budget) et judiciaire (en tant que gardienne du traité, elle peut intervenir de sa propre initiative en cas d'infraction). Depuis le début de la construction européenne, la Commission joue un rôle moteur dans le développement du processus d'intégration par ses propositions et sa capacité à assurer leur mise en œuvre après leur adoption par le Conseil et le Parlement.

Bien que nommés par les États membres, les commissaires ont le plus souvent cherché à développer leur portefeuille et donc les prérogatives de l'institution. Il ne manque pas d'exemples d'affirmation de leur indépendance, y compris vis-à-vis de leur État membre d'origine⁹, avec l'appui d'une fonction publique compétente. Plusieurs de ses présidents lui ont conféré un grand prestige.

Depuis le début des années 1990, il s'est trouvé une majorité d'États

membres (et pas seulement parmi les eurosceptiques) pour estimer qu'on était allé trop loin. En conséquence, dans les nouvelles politiques communes (notamment les deux nouveaux piliers de Maastricht, politique étrangère et de sécurité commune, et coopération policière et judiciaire), une approche intergouvernementale a été préférée à l'extension de la méthode communautaire. La Commission s'est trouvée ainsi marginalisée, participant aux débats, mais dépourvue de droit d'initiative et de capacité de mise en œuvre. L'extension des activités intergouvernementales a déséquilibré le système communautaire en faisant dépendre son évolution d'une enceinte où les décisions sont de plus en plus difficiles à obtenir, comme on l'a vu notamment dans le secteur de la politique commune de sécurité et de défense.

Surestimant leurs forces, les chefs d'État et de gouvernement, dont le couple franco-allemand, s'épuisent à conclure des accords fragiles, où l'effet d'annonce l'emporte de plus en plus souvent sur les dispositions pratiques, comme on l'a vu dans la crise de l'euro. Sans vouloir défendre les marchés, on ne peut pas vraiment blâmer leur incrédulité.

Il n'est donc pas surprenant qu'un système de prise de décision déjà lent et complexe apparaisse comme complètement inadapté aux réactions rapides qui sont nécessaires en période de crise. Déjà un peu poussé dans la navigation par vent arrière, le bateau européen est très mal équipé pour faire face aux tempêtes qui le secouent actuellement.

9. Les grands pays avaient deux sièges de commissaire, où siégeaient en général un membre de la majorité et un de l'opposition, ce qui donnait à ce dernier un peu plus d'indépendance que les autres.

Des solutions évidentes et de plus en plus urgentes

C'est d'autant plus regrettable qu'il ne faut pas chercher longtemps pour identifier les réformes nécessaires. Sous couvert de mise en place d'un « gouvernement économique de l'Europe », de nombreuses solutions ont été avancées, notamment pour développer le rôle de la Banque centrale européenne, les unes pour résorber les effets des dérives du passé, les autres pour les empêcher de se reproduire. Comme il n'est pas possible de les reprendre ici, on se limitera à citer la récente lettre ouverte du professeur Wyplosz au président de la Bundesbank¹⁰.

Au niveau des institutions européennes, la mesure la plus spectaculaire serait de créer un ministre européen des Finances, comme il existe déjà un haut représentant pour la Politique extérieure de l'UE, mais il n'est pas sûr que cette expérience plaide en faveur d'une telle orientation.

Il serait plus simple de permettre à l'UE d'exercer efficacement les compétences qui lui ont déjà été reconnues par les traités : si la Commission, dans son contrôle de l'endettement excessif, avait la possibilité d'adopter des sanctions automatiques, les critères de Maastricht auraient plus de chances d'être respectés. Comme elle le fait en matière de concurrence, elle devrait pouvoir, de sa propre ini-

tiative, engager des procédures d'infraction contre les pays en faute et éventuellement les traîner devant la Cour de justice.

Dans la réalité, les choses se passeraient un peu différemment. On a bien vu à la fin des années 1990, quand une majorité de pays étaient en dehors des critères, y compris l'Allemagne à cause des dépenses d'unification, qu'un compromis aurait été nécessaire, probablement par un assouplissement provisoire des critères.

Cela aurait été préférable aux marchandages qui ont suivi. En effet, ni la Commission ni le Conseil n'ont été dupes de la créativité statistique du gouvernement grec pour entrer dans la zone euro¹¹ : mais il est dans la logique de l'intergouvernementalité de ne pas dénoncer des collègues fautifs¹², dont on risque d'avoir besoin dans une autre négociation.

Il ne faut donc pas espérer grand-chose d'un nouveau Conseil, par exemple au niveau de la zone euro, qui rencontrera les mêmes difficultés que l'actuel. C'est précisément pour éviter cela qu'ont été créées la Commission et la fonction publique européennes, qu'il faut laisser exercer pleinement leurs prérogatives. Il suffit pour cela de revenir au mode de fonctionnement prévu par le traité de Rome, en supprimant les nombreuses dérogations apportées à la méthode communautaire.

10. WYPLOSZ Charles. « Lettre ouverte au président de la Bundesbank ». *Telos*, 21 novembre 2011, site Internet www.telos-eu.com/fr/article/lettre-ouverte-au-president-de-la-bundesbank.

11. Cf. Viviane Reding (commissaire européenne), citée par *Le Monde* du 17 novembre 2011 : « Nous disions depuis longtemps que les chiffres étaient faux, mais les États membres nous ont empêchés d'aller vérifier sur place. »

12. La France elle-même s'est artificiellement défaussée de certaines charges pour diminuer son taux d'endettement (voir le rapport de la Cour des comptes, *Le Réseau ferroviaire. Une réforme inachevée, une stratégie incertaine*. Paris : Cour des comptes, février 2008).

Il ne faut pas se cacher les inconvénients de ces pratiques, qui feront de la Commission, comme le Fonds monétaire international vis-à-vis des pays en restructuration, le père Fouettard de la construction européenne, qui n'a vraiment pas besoin de cela pour être impopulaire. Au cas où ce ne serait pas assez visible, on peut compter sur les gouvernements pour se présenter une fois de plus comme des victimes des technocrates apatrides de Bruxelles. Il ne peut donc s'agir que d'un remède provisoire, comme la méthode communautaire elle-même, comme nous l'avons vu plus haut, en tant qu'étape vers le fédéralisme.

Si on est plus ambitieux, la Commission étant déjà responsable devant le Parlement européen, des ajustements limités du traité pourraient lui donner la configuration d'un exécutif classique, afin de gérer les politiques dont l'UE a reçu la compétence. Ce serait un premier remède au déficit démocratique reproché à juste titre aux institutions européennes. Bien que le terme de fédéralisme n'ait pas bonne presse en France, quel inconvénient y aurait-il à rendre démocratique ce qui ne l'est pas encore, afin de mettre fin à la dictature qu'exercent aujourd'hui les agences de notation ? ■

FUTURIBLES INTERNATIONAL

Table ronde

Judi 12 janvier 2012, de 17h30 à 19h30 — **Refonder le pacte social entre les générations**, avec Anne-Marie Guillemard, professeur des universités, Institut universitaire de France, à propos de son livre *Les Défis du vieillissement. Âge, emploi, retraite. Perspectives internationales*. Paris : Armand Colin, 2010.

Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 20 euros sont demandés aux personnes non membres.

Inscriptions et renseignements : Adeline Folco • Futuribles International
47, rue de Babylone • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 74 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail afolco@futuribles.com • Site Internet www.futuribles.com

IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

Le paradoxe de la créativité

Le décès de Steve Jobs, le PDG d'Apple, en octobre 2011, a suscité une vague internationale inédite d'émotion. Peu de dirigeants ont en effet réussi aussi efficacement à valoriser et à diffuser la créativité et l'innovation au sein de leur entreprise. Si ce cas semble exceptionnel, c'est peut-être parce que, selon trois chercheurs américains, les individus auraient un parti pris plutôt hostile à la créativité, qui se manifesterait notamment au sein des organisations et pousserait à choisir les solutions, mais aussi les dirigeants les moins créatifs.

Sur le plan théorique, la plupart des personnes jugent la créativité de manière positive. Mais, dans la pratique, les choses se révèlent beaucoup plus complexes. Ainsi, en milieu scolaire, les élèves faisant preuve d'originalité dans leur raisonnement et leur comportement seraient jugés sévèrement par la plupart des enseignants, qui valorisent pourtant la créativité dans leur discours.

Les individus auraient ainsi tendance à rejeter les idées créatives lorsqu'ils y sont confrontés, car elles seraient jugées trop risquées. Ils auraient même du mal à reconnaître des idées innovantes au potentiel pourtant important. Dans l'expérience menée par les chercheurs, les testeurs

devaient par exemple évaluer une nouvelle chaussure de course contenant un tissu capable de refroidir le pied et de limiter la formation d'ampoules. Cette innovation a été jugée peu sûre et trop audacieuse.

Les chercheurs comparent ce paradoxe au rejet de la différence chez l'autre : si, dans les discours, le racisme et l'intolérance sont fortement réprouvés, dans les faits, la plupart des individus auront tendance à se sentir plus proches des personnes qui leur ressemblent. De même, lorsque l'on doit choisir entre plusieurs idées ou plusieurs produits, et que ce choix nous engage (par exemple professionnellement), il est probable que l'on privilégie la solution la plus familière et / ou celle qui se rapproche le plus de ce qu'on pense être la norme.

Même en temps de crise, lorsque les réponses habituelles ne sont plus adaptées et que la créativité devient nécessaire, les individus et les organisations auraient tendance à privilégier la solution la plus sûre et la plus éprouvée...

De la même manière, les organisations auraient tendance à choisir des *leaders* sérieux mais peu créatifs, ces deux qualités étant souvent perçues comme incompatibles. Le dirigeant idéal serait celui capable de faire respecter des règles communes et de diminuer l'incertitude. Mais il serait alors moins bien armé pour faire face

à des situations de crise, pendant lesquelles la complexité s'accroît et exige des réponses plus originales.

Ce rejet de la créativité peut avoir des conséquences importantes à l'échelle globale, et retarder par exemple certaines grandes avancées scientifiques et sociales. Une idée originale devra en effet passer un certain nombre de « barrières », de la R&D au financement, en passant par les tests consommateurs, avant d'espérer être diffusée dans la société.

L'enjeu pour les organisations et les institutions consiste peut-être moins à susciter de la créativité en leur sein qu'à apprendre à la reconnaître et à l'accepter.

Cécile Désaunay

Sources : MUELLER Jennifer S., MELWANI Shimul, GONCALO Jack A. « The Bias Against Creativity: Why People Desire but Reject Creative Ideas » ; et MUELLER Jennifer S., GONCALO Jack A., KAMDAR Dishan. « Recognizing Creative Leadership: Can Creative Idea Expression Negatively Relate to Perceptions of Leadership Potential? » *Articles&Chapters*, respectivement *paper 450*, 2011, et *paper 340*, 2010, Cornell University (ILR, School of Industrial and Labor Relations).

Dépression : le leadership indien

« S'acharner bêtement à mettre l'accent sur la croissance a des limites qu'il est indispensable de comprendre clairement » faisait remarquer Amartya Sen au sujet de l'Inde dans le dernier numéro de *Futuribles*¹. Une récente étude de l'Organisation mon-

1. SEN Amartya. « Inde / Chine : des progrès inégaux. Du bon usage de la croissance économique ». *Futuribles*, n° 380, décembre 2011, pp. 5-13.

diale de la santé (OMS)² semble aller dans ce sens : alors que la croissance économique de l'Inde a été fulgurante ces dernières années (+ 9,7 % en 2010 selon la Banque mondiale), les Indiens seraient la population la plus dépressive au monde.

L'étude porte sur 18 pays (10 pays développés et 8 pays émergents³) et les chercheurs estiment que 36 % des Indiens auraient déjà souffert d'épisodes dépressifs majeurs (EDM) qui se caractérisent par un manque d'intérêt, de la tristesse, un sentiment de culpabilité, des problèmes de concentration et de sommeil, des troubles du comportement et de l'alimentation, un manque d'énergie et des pensées noires⁴.

Les principaux facteurs qui conduiraient les Indiens à la dépression seraient les inégalités et le surendettement, qui a augmenté ces dernières années en Inde à cause de la crise, des mauvaises récoltes⁵ et du développement sans réel contrôle du microcrédit.

Contrairement aux pays développés où les personnes dépressives sont

2. BROMET Evelyn *et alii*. « Cross-national Epidemiology of DSM-IV Major Depressive Episode ». *BMC [BioMed Central] Medicine*, n° 9-90, 2011, 16 p.

3. Pays développés : Belgique, France, Allemagne, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Espagne, États-Unis ; pays émergents : Brésil, Colombie, Inde, Chine, Liban, Mexique, Afrique du Sud, Ukraine.

4. L'enquête considère que les personnes présentant ou moins cinq de ces neuf caractéristiques ont connu un EDM.

5. En 2009, l'Inde a connu sa plus mauvaise mousson depuis 37 ans, avec des conséquences déplorables sur les récoltes. Voir « Plus de 17 000 paysans indiens se sont suicidés en 2009 ». *Aujourd'hui l'Inde*, 17 janvier 2011, site Internet <http://inde.aujourdhuilemonde.com/plus-de-17000-paysans-indiens-se-sont-suicides-en-2009>.

souvent jeunes et célibataires, en Inde, ce sont les personnes mariées, de plus de 34 ans, qui sont le plus touchées par la dépression. Cette différence peut en partie s'expliquer par le surendettement des Indiens : il concerne moins les jeunes que les plus âgés, et moins les personnes célibataires que les familles.

Les Indiens sont également déprimés plus longtemps : 18 % des personnes diagnostiquées comme dépressives en Inde le sont depuis plus d'un an, le plus haut taux au monde. Un accès restreint à la santé et aux antidépresseurs peut expliquer cette situation, d'autant que les plus dépressifs sont aussi les plus pauvres.

À titre de comparaison, la France se situe au troisième rang des pays les plus dépressifs : 32 % des Français ont déjà connu des EDM. Toutefois, seuls 9 % d'entre eux sont en dépression depuis un an ou plus : la France se situe parmi les plus gros consommateurs d'antidépresseurs au monde.

L'OMS estime que la dépression est la quatrième cause de dégradation de la santé mondiale et pourrait devenir la deuxième en 2020⁶. Cette tendance mondiale ne pousse pas à l'optimisme quant à l'évolution de la situation indienne.

La dépression de la population indienne pourrait à terme freiner la croissance économique du pays : au Royaume-Uni, l'ensemble des coûts

de la dépression chez les adultes a été évalué à 15,49 milliards d'euros dont seulement 636 millions concerneraient les soins directs⁷, et aux États-Unis, les dépenses annuelles totales associées à la dépression atteindraient 100 milliards d'euros dont 69 % seraient dus à la perte de travail et au décès prématuré⁸. Même si les proportions sont, sans doute, différentes en Inde, les études effectuées dans les autres pays donnent une idée des coûts économiques de la dépression.

Cette variable pourrait donc être prise en compte dans les prévisions de croissance économique du pays, notamment en comparaison avec à la Chine dont le nombre d'habitants souffrants d'EDM est faible (moins de 10 % de la population).

Afin de « rester dans la course », le gouvernement indien pourrait investir davantage dans la santé : actuellement il ne consacre que 1 % du PIB dans ce domaine (la Chine y consacre le double : 2 %).

*Laurie Grzesiak,
brève issue du système Vigie*

7. THOMAS Christine, MORRIS Stephen. « Cost of Depression among Adults in England in 2000 ». *British Journal of Psychiatry*, n° 183, décembre 2003.

8. GREENBERG Paul E. *et alii*. « The Economic Burden of Depression in the United States: How Did It Change Between 1990 and 2000? » *Journal of Clinical Psychiatry*, n° 64, décembre 2003.

6. Cette estimation est calculée grâce au DALY (*Disability-Adjusted Life Year*), un indicateur qui prend en compte le nombre d'années de vie perdues du fait d'un décès prématuré (par rapport à une espérance de vie de référence correspondant à 82,5 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes) et le nombre d'années où les individus ont été privés d'une vie normale (du fait des maladies et de leurs conséquences).

Climat et conflits

Les effets des variations du climat sur la fréquence des conflits ont été souvent analysés dans le cas des accidents saisonniers. Sécheresse ou excès de précipitations qui enchérissent

les denrées alimentaires provoquent des violences qui ont été étudiées par les historiens, mais ce sont des phénomènes locaux, qui relèvent d'échelles temporelles trop courtes pour qu'ils puissent constituer des simulations valables d'une altération globale du climat. La perspective d'une altération irréversible des climats de la Terre a suscité beaucoup de réflexions sur les effets géopolitiques et sur les guerres qu'elle pourrait engendrer par le biais, notamment, de pressions migratoires accrues¹. Mais ces réflexions, purement spéculatives, ne s'appuient sur aucune observation globale.

Trois auteurs américains, Solomon H. Hsiang, Kyle C. Meng et Mark A. Cane, ont tenté une approche empirique de ce sujet. Les résultats en ont été publiés par la revue *Nature*².

L'étude porte sur l'occurrence d'une catégorie de conflits civils définie par le fait qu'ils ont causé plus de 25 morts violentes. Il n'est pas aisé d'identifier un phénomène climatique qui s'approche, par sa durée et son étendue géographique, de l'altération globale du climat attendue des gaz à effet de serre. Le seul qui s'offre à l'observation est l'oscillation quasi périodique qui affecte l'océan Pacifique : ENSO, *El Niño Southern Oscillation*.

Les effets climatiques de cette oscillation affectent une vaste portion des continents, principalement

dans les zones tropicales. Les phases extrêmes des cycles ENSO sont caractérisées par des anomalies de la température de surface de l'océan, positive pour El Niño, négative pour La Niña. Les auteurs ont divisé le monde en deux catégories de zones, celles où le climat est affecté par la transition d'El Niño à La Niña, et celles où il ne l'est pas ou peu.

Ils ont ensuite conduit des analyses statistiques de l'effet de l'oscillation ENSO sur la fréquence des conflits dans les zones où le climat en est affecté et dans celles où il ne l'est pas. Ils montrent que le « risque annuel de conflit civil » passe de 3 % (La Niña) à 6 % (El Niño) dans les zones affectées par ENSO, alors qu'il reste constant dans les zones non affectées. La robustesse de ce résultat statistique est analysée de façon très approfondie.

Bien que les effets sur la paix civile du changement climatique global soient l'une des motivations de cette étude, les auteurs prennent soin d'indiquer que les effets d'ENSO ne constituent pas à proprement parler un *proxy* du changement climatique global³. Reste à comprendre leur signification et l'étude ne fait qu'aborder cette dimension. Elle montre par exemple que l'effet d'ENSO est d'autant plus marqué que le produit intérieur brut par habitant est plus faible. Mais l'intérêt le plus notable de cette étude est qu'elle fournit un fondement empirique à la recherche sur les comportements humains qui sont à l'origine de l'accroissement des conflits observés.

André Lebeau

1. WELZER Harald. *Les Guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*. Paris : Gallimard, 2009, 344 p. (paru en allemand en 2008). (Voir aussi PIGUET Étienne. « Migrations et changement climatique ». *Futuribles*, n° 341, mai 2008, pp. 31-43 [NDLR].)

2. HSIANG Solomon H., MENG Kyle C. et CANE Mark A. « Civil Conflicts Are Associated with the Global Climate ». *Nature*, vol. 476, n° 7361, 25 août 2011, pp. 438-441.

3. C'est-à-dire une variable qui y serait étroitement corrélée (NDLR).

Menaces sur la famille traditionnelle asiatique

Il y a une quinzaine d'années, l'ancien Premier ministre de Singapour Lee Kuan Hew affirmait l'importance primordiale de la famille asiatique traditionnelle, au sein de laquelle les jeunes apprenaient à révéler l'instruction, le travail et l'esprit d'économie, et à « préférer un gain futur à une jouissance immédiate ». Les partisans (asiatiques) de ce système de valeurs ne pouvaient que se réjouir du faible taux de divorce et du nombre insignifiant de naissances hors mariage, surtout face à la montée aux États-Unis et en Europe de ces mêmes indicateurs, typiques, à leur avis, d'un Occident jugé décadent.

Mais voilà, souligne un article de *The Economist*¹, que les choses sont en train de changer dans les systèmes familiaux asiatiques.

Un premier changement concerne l'âge moyen au mariage. Dans les zones plus riches (Japon, Taiwan, Corée du Sud, Hong Kong), l'âge moyen a augmenté de cinq ans en une trentaine d'années pour atteindre 29-30 ans chez les femmes et 31-33 ans chez les hommes ; par ailleurs la cohabitation reste beaucoup moins fréquente que dans les sociétés occidentales. En même temps, les taux de fécondité des femmes asiatiques ont nettement baissé, de 5,3 enfants par femme à la fin des années 1960, à moins de 1,6. Selon *The Economist*, la « persistance des habitudes anciennes, selon lesquelles les couples sont tenus d'avoir des enfants dès le mariage », a amené les femmes à se marier plus tard.

1. « The Flight from Marriage ». *The Economist*, 20 août 2011.

Ce moyen de contraception consistant à retarder l'âge au mariage, n'a nullement empêché qu'il se produise en Asie un deuxième changement consistant, non pas simplement à se marier plus tard, mais à ne pas se marier du tout : on pourrait risquer le néologisme d'« hyménophobie » ou parler, à défaut, d'allergie à l'égard du mariage, de la part d'un nombre incontestablement croissant de femmes asiatiques. Ainsi au Japon, à Taiwan, à Singapour et à Hong Kong, la proportion des femmes qui ne sont toujours pas mariées s'est accrue de 20 points ou plus entre 1970 et 2005, « un changement très marqué pour une période relativement brève », note Gavin Jones, de la National University de Singapour.

L'insistance sur la double caractéristique des hyménophobes d'Asie — ni mariage ni cohabitation — ne doit pas faire oublier d'autres indices prouvant que l'institution du mariage se porte moins bien qu'autrefois. Certes, le taux de divorce (nombre de divorces pour 1000 habitants de 15 ans ou plus) en Asie n'est que de 2 ‰ contre 3,7 ‰ aux États-Unis, 3,4 ‰ au Royaume-Uni et 3,1 ‰ en France. Mais il atteint déjà 3,5 ‰ en Corée du Sud ; le divorce pourrait finir par devenir aussi fréquent en Orient qu'en Occident.

Dans la recherche des causes possibles de l'hyménophobie, l'article de *The Economist* met d'abord en lumière le rôle joué par l'éducation. Le célibat a toujours été plus fréquent chez les femmes les plus instruites et l'on a également constaté des taux de nuptialité plus faibles en milieu urbain. Dans la mesure où l'éducation, comme l'urbanisation, vont probablement continuer à progresser, davantage de femmes vont grossir les rangs de ceux, diplômés et citadins,

qui sont les moins susceptibles de se marier. Il se peut également que le fait, pour une femme, d'être plus instruite affaiblisse ses chances de trouver un partenaire, ne serait-ce qu'à cause de la barrière des diplômes qui intimiderait d'éventuels candidats.

Une éducation plus poussée agit également sur l'institution du mariage par le biais d'un accroissement du taux d'activité des femmes. En Asie orientale, deux tiers des femmes ont maintenant un emploi. Cette montée du taux d'activité féminine s'est accompagnée d'une disparition des régimes d'emploi à vie dans les entreprises japonaises et sud-coréennes, qui permettaient dans le passé à un seul salaire (masculin) de faire vivre une famille de la classe moyenne, alors que maintenant le salaire de l'épouse est devenu indispensable. Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'avoir un emploi apporte à chaque femme plus d'autonomie, et elle se retrouve donc devant les mêmes arbitrages entre vie professionnelle et vie familiale que les femmes d'Occident. Mais selon la sociologue sud-coréenne Heeran Chun, « les vies des femmes asiatiques sont, elles, strictement encadrées par les valeurs liées au confucianisme ». En pratique, cela implique la soumission à des normes assez assujettissantes : 40 heures de vie professionnelle, plus 30 heures par semaine de travail ménager (l'apport du mari se limitant en moyenne à trois heures), sans oublier la bombe à retardement des soins à consacrer plus tard aux parents et beaux-parents vieillissants. Conclusion : « les attentes relatives aux femmes mariées sont devenues exceptionnellement pesantes ».

On notera toutefois que les deux géants démographiques de l'Asie sont

encore peu touchés par ces mutations : « le mariage est encore la norme en Chine, et le mariage arrangé reste de rigueur en Inde », et tant qu'il en sera ainsi, on pourra dire que la majorité des Asiatiques continueront à vivre dans des familles traditionnelles. Il n'en reste pas moins que les indices de changement se multiplient. L'âge moyen au mariage augmente dans ces deux pays, et les divorces deviennent plus fréquents, notamment dans les jeunes générations. En Inde, on cherche à desserrer l'emprise de la tradition par le biais des rencontres en ligne et l'invention de formules hybrides consistant à laisser aux jeunes l'initiative du choix, à charge pour les deux familles de régler entre elles les détails du mariage, comme dans les bons vieux mariages traditionnels.

Que les femmes asiatiques (et diplômées) qui ne sont pas tentées par le mariage puissent ne plus y être forcées est sûrement positif, tant pour elles que pour leurs éventuels conjoints auxquels on évite une expérience matrimoniale malheureuse. Mais l'hyménophobie n'est pas sans créer des problèmes sociaux. Par comparaison avec l'Occident, les pays asiatiques ont moins investi dans les retraites et autres formes de protection sociale, considérant que la famille prendrait en charge ses malades et ses personnes âgées. Ce n'est visiblement plus aussi vrai qu'autrefois.

On peut également faire l'hypothèse que la diminution du nombre des mariages est pour quelque chose dans le net recul du taux de fécondité des femmes asiatiques. Est-ce que cette même diminution risque également de freiner l'influence civilisatrice du mariage vis-à-vis des hommes (par le biais de l'abaissement de leur niveau de testostérone)

et amener du même coup une hausse de la criminalité ?

Je n'ai rien contre ces deux thèmes de recherche, mais j'avoue être plus attiré par le scénario catastrophe sur lequel se termine l'article et que l'auteur ne juge pas complètement improbable : l'hyménophobie gagnerait également l'Inde et la Chine, et y créerait un déficit de candidates au mariage alors que, parallèlement, il y aurait dans ces deux mêmes pays un grossissement constant de l'excédent d'hommes célibataires résultant des dizaines de millions de fœtus féminins avortés au cours de la génération précédente. Ces célibataires représenteraient, en 2030, 660 millions d'hommes âgés de 20 à 50 ans contre seulement 597 millions de femmes également célibataires. Or, on constate d'ores et déjà qu'en milieu rural, 44 % des petits cultivateurs sud-coréens ont épousé des « étrangères ». Si la Chine ou l'Inde se mettaient à « importer » des épouses à la même échelle, ce serait, conclut l'article, une « catastrophe sexuelle » à laquelle il serait peut-être difficile d'échapper.

*Bernard Cazes,
brève issue du système Vigie*

Le retour de l'emploi dans l'industrie américaine

On peut avoir une idée de l'évolution de l'emploi automobile aux États-Unis en établissant la liste des usines créées ou développées en 2011. Ainsi, 1 000 nouveaux emplois ont été créés à Greensburg (Indiana) dans l'usine Honda pour la *Civic* ; 1 500 à Blue Springs (Mississippi) pour la *Corolla* de Toyota Motors ; 214 à Montgomery (Alabama) pour la *So-*

note de Hyundai Motors ; 1 000 nouveaux emplois à West Point grâce à Kia ; 200 à Spartanburg (Caroline du Sud) pour BMW ; 2 100 à Chattanooga (Tennessee) pour Volkswagen.

Le Center for Automotive Research (Ann Arbor) a calculé que chaque employé nouveau d'une usine automobile favorisait la création de sept autres emplois. Ce retour sur le sol américain s'explique en partie par l'augmentation des coûts salariaux en Chine et en Inde, par la faiblesse du dollar US face au yen et à l'euro, mais aussi parce que dans certains États américains, l'adhésion d'un nouvel employé de l'industrie automobile ne s'accompagne pas nécessairement de son adhésion au syndicat automobile (UAW), lequel a d'ailleurs mis de l'eau dans son vin. Par ailleurs, le marché américain reste un grand marché.

Michel Drancourt

Les émissions délocalisées de gaz à effet de serre

Comment évoluent les émissions de gaz à effet de serre des Français depuis 20 ans ? D'après les données officielles du ministère de l'Écologie, elles ont diminué de 10 %. Mais, en prenant en compte les émissions générées à l'étranger par des biens consommés en France, le bilan carbone des Français aurait augmenté de 13 % depuis 1990.

Tous les ans, le CITEPA (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique) évalue les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France, une procédure obligatoire dans le cadre du protocole de Kyoto, ces données étant ensuite utilisées dans le cadre des négociations inter-

nationales (via l'Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre). Dans ce cadre, sont calculées toutes les émissions de GES produites sur le territoire national. Selon le CITEPA, les émissions auraient diminué de 10,3 % entre 1990 et 2009 ¹.

Mais cette méthode ne prend pas en compte les émissions générées à l'étranger pour produire des biens finalement consommés en France (même si, à l'inverse, les productions exportées sont comptabilisées). Or, à l'heure de la mondialisation, il semble difficile de les ignorer. C'est pourquoi, en 2011, la société Carbone 4, cofondée par Jean-Marc Jancovici, a évalué, au travers de l'indicateur ECO₂, les émissions de GES générées par la consommation des Français en incluant les émissions « importées » ². Selon ECO₂, les émissions de GES des Français ont augmenté de 25 % depuis 1990, sachant que la population a crû de 12 % au cours de cette période, soit une hausse nette de 13 %. Même entre 2008 et 2010, l'empreinte carbone de la consommation française a augmenté de 4,5 %.

En 2010, chaque Français a émis, en moyenne, 10,5 tonnes d'équivalent CO₂, contre 9,3 tonnes en 1990 ³. L'essentiel de cette hausse est due à l'explosion de la consommation de produits manufacturés : les émissions liées à leur fabrication ont augmenté de 60 % en 20 ans, et représentent aujourd'hui 23 % du total. En particulier, les émissions de GES liées aux technologies de l'information et de

la communication (téléviseurs, ordinateurs, etc.) ont été multipliées par 30 depuis 1990.

À titre d'exemple, la fabrication d'un poste de télévision à écran plat 31 pouces génère, selon ECO₂, 1,8 tonne d'équivalent CO₂, soit 17 % du bilan annuel d'un Français. Or, la plupart de ces appareils sont construits à l'étranger, puis transportés jusqu'en France. En 2010, le transport des biens de consommation représente presque 400 kilogrammes d'équivalent CO₂ par personne et par an, soit 100 de plus qu'en 1990.

L'alimentation représente, en 2010, un quart des émissions annuelles de GES des Français, même si sa part a diminué de huit points en 20 ans. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la consommation de viande rouge, qui représente néanmoins toujours 38 % des émissions du poste alimentation.

La méthodologie utilisée pour réévaluer l'indice ECO₂ présente certes plusieurs limites, telles que les approximations liées à l'estimation des bilans carbone de production selon les pays et les sources d'énergie considérés, notamment lorsque les données ne sont pas disponibles sur longue période.

Néanmoins, elle a le mérite de confirmer que les émissions de GES « exportées » ne peuvent être ignorées des politiques de lutte contre le changement climatique. Selon les résultats d'ECO₂, diviser les émissions de CO₂ de la France par quatre entre 1990 et 2050 (facteur 4) reviendrait en réalité à les diviser par cinq, c'est-à-dire à les faire baisser de 3 % par an...

Par ailleurs, la prise en compte du poids des émissions générées dans les pays en développement pour fabriquer des biens de consommation destinés aux pays riches semble légi-

1. Voir le site Internet : www.citepa.org/publications/Inventaires.htm.

2. Et en excluant symétriquement celles relevant des productions exportées.

3. Prise en compte du CO₂ et des principaux autres GES : méthane, protoxyde d'azote et gaz fluorés.

time dans le cadre des négociations climatiques internationales. Mais les discussions intergouvernementales, déjà au point mort, risquent de s'en trouver encore plus compliquées.

C.D., brève issue du système Vigie

Sources : « Empreinte carbone : en 20 ans, les Français ont pris du poids ! » *La Lettre du carbone*, n° 2, septembre 2011, Carbone 4 ; voir aussi le site Internet de présentation de l'indicateur ECO_2 climat : www.carbone4.com/fr/actualites/eco2climat.

Université chinoise à l'étranger

L'université chinoise de Soochow, familièrement appelée Suda, installée à Suzhou, dans la province côtière de Jiangsu, ouvrira en 2012 un campus à Vientiane, capitale du Laos. Soochow University Laos (SUL) sera à la fois le premier campus universitaire international du Laos et la première « filiale » d'une université chinoise ouverte à l'étranger.

Selon Wang Jexian, délégué de l'université de Soochow au Laos, cité par le *Quotidien du peuple*¹, la SUL représente un montant total d'investissements de 25 millions de dollars US. Elle devrait accueillir 5 000 étudiants et offrir 12 « majeures », y compris en langues et littérature chinoise, en économie, commerce et ingénierie. Dans un premier temps, les cours seront assurés par des universitaires chinois, avant une relève progressive par les enseignants laotiens. Principal

investisseur du projet, l'université de Soochow a passé un accord avec une entreprise de Suzhou pour la construction du campus.

En 2011, le Laos compte près de 6,5 millions d'habitants, dont la moitié sont âgés de moins de 20 ans. Mais selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2008, le pourcentage des jeunes gens en âge d'aller à l'université inscrits dans l'enseignement supérieur s'établissait à seulement 13 %. La SUL, première institution universitaire étrangère autorisée par le gouvernement à s'implanter au Laos, va donc contribuer à accroître les capacités d'un secteur encore sous-développé.

En 2010, avec 77,5 millions d'habitants, la province chinoise de Jiangsu, où se situe l'université de Soochow, était plus peuplée que l'Iran. Toujours en 2010, elle affichait un produit intérieur brut de 596 milliards de dollars US (supérieur à celui de la Suisse), qui la situait au deuxième rang des provinces chinoises². Le poids de Suda est proportionné à cette province à l'échelle d'un pays. Fondée en 1900, l'université accueille aujourd'hui 50 000 étudiants. Chaque année, entre 1 500 et 1 800 étudiants étrangers originaires de 37 pays viennent y suivre un cursus. En vis-à-vis de ces chiffres, l'implantation laotienne paraît donc bien modeste, mais sa portée réelle est à considérer dans le contexte de la mondialisation de l'enseignement supérieur, où les meilleures universités chinoises aspirent désormais à rivaliser avec les grandes universités européennes et nord-américaines de renommée internationale.

1. « Soochow University to Open School in Laos ». *People's Daily Online*, 20 avril 2011, site Internet <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90883/7356347.html>.

2. « Comparing Chinese Provinces with Countries: All the Parities in China ». *The Economist*, 25 février 2011.

L'université de Soochow est intégrée au « programme 211 » lancé par le gouvernement chinois en 1995. Sous l'autorité du ministère de l'Éducation, celui-ci vise à transformer une centaine d'universités (moins de 10 % des universités chinoises) réparties sur l'ensemble du territoire, en établissements d'excellence dans le domaine de la formation et de la recherche : « la priorité [est] donnée au renforcement des universités afin de les aider à parvenir aux meilleurs standards internationaux pour la qualité générale de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la formation des ressources humaines, de sorte qu'elles établissent leur prestige international et leur rang dans le classement mondial ³ ».

L'arrivée de Suda au Laos augure d'une montée en puissance de la Chine alors que s'intensifie la concurrence mondiale pour attirer les « talents » ⁴. Les universités d'Europe et d'Amérique du Nord avaient jusqu'à récemment le monopole de l'attraction des meilleurs étudiants étrangers. Plusieurs campus délocalisés ont même vu le jour en Chine ⁵. L'université anglaise de Nottingham peut accueillir 5 000 étudiants sur son campus de Ningbo (dans la province du Zhejiang), ouvert en 2005. Une seconde implantation est même à l'étude. L'université de New York va quant à elle ouvrir une extension à Shanghai. La construction du campus

a débuté en mars 2011, avec une ouverture prévue en septembre 2013 ⁶.

La SUL de Vientiane ne prétend pas rivaliser avec ces institutions prestigieuses mais, outre qu'elle est un fait précurseur de l'émergence de la Chine sur le marché mondial de l'enseignement supérieur, elle est symptomatique d'une géographie nouvelle où la circulation des cerveaux ne se fait plus seulement des pays du Sud vers les pays du Nord, mais également du Sud vers le Sud.

Yann Vinh,
brève issue du système Vigie

Sources : IVANOV Philipp. « China Higher Education Revolution ». *Australian Policy Online*, 25 juillet 2011, site Internet <http://apo.org.au/commentary/chinas-higher-education-revolution> ; GOOCH Liz. « China Said to Plan Campus in Laos ». *The New York Times*, 8 mai 2011 ; BECKER Rosa. « Greener Pastures? China to Establish its First Branch Campus Abroad ». *Nuffic Blog*, 2 mai 2011, site Internet www.nuffic.nl/international-organisations/international-education-monitor/nuffic-blog/greener-pastures-china-to-establish-its-first-branch-campus-abroad.

6. BERGER Joseph. « N.Y.U. to Establish a Degree-Granting Campus in Shanghai ». *The New York Times*, 27 mars 2011.

S'adapter et innover pour survivre

« S'adapter et innover pour survivre », tel est le *leitmotiv* de Pascal Picq, maître de conférence au Collège de France, dans son ouvrage *Un paléontologue dans l'entreprise* (Paris : Eyrolles, 2011). Les entreprises obéissent aux mêmes lois que les espèces.



3. Extrait de « Project 211: A Brief Introduction », sur le site Internet du China Education and Research Network, www.edu.cn/20010101/21852.shtml.

4. Voir VINH Yann. « Alerte à la pénurie de talents ». *Futuribles*, n° 377, septembre 2011, pp. 88-90.

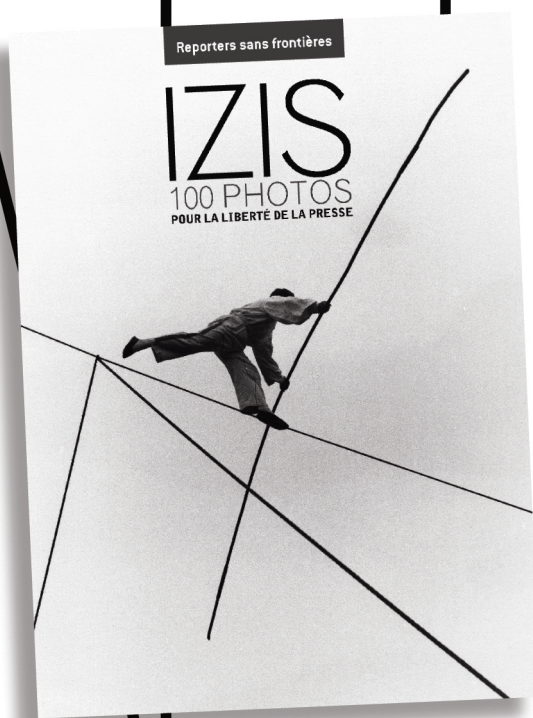
5. MORGAN John. « China is Hungry for International Students and Campuses ». *Times Higher Education*, 12 mars 2011.

Pour survivre, elles doivent s'adapter. Quand un marché s'ouvre, il y a place pour beaucoup de fournisseurs. Mais lorsqu'il se rétrécit, la vigueur de la concurrence entraîne la sélection. Les dominants d'hier ne s'en rendent pas toujours compte à temps. Et les pouvoirs publics s'efforcent de les maintenir en vie pour éviter les poches de chômage. Mais cela ne mène à rien si les entreprises secouées ne changent pas de nature. On l'a vu avec le constructeur automobile General Motors, aux États-Unis, qui serait mort — alors qu'il était le plus gros de son secteur — sans l'aide publique, et qui renaît en ayant changé de structure et de politique.

L'expérience tend à montrer que les adaptations nécessaires s'opèrent rarement à froid. La reconversion à temps reste à inventer en partant d'exemples existants, comme celui des fabricants de textile qui ont préféré devenir distributeurs (comme la famille Mulliez, dans le Nord de la France, avec Auchan) plutôt que poursuivre des activités promises au déclin parce que soumises à une concurrence nouvelle, celle des entreprises de pays en développement. Lorsqu'un État, quel qu'il soit, s'oppose à de telles évolutions, il ne fait que les retarder au risque de condamner l'entreprise concernée à une disparition dramatique et parfois coûteuse.

M.D.

DÉFENDEZ LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



ACHETEZ LE NOUVEL ALBUM

En vente partout et sur boutique.rsf.org
Dès le 15 décembre - 9,90 € seulement

L'information est précieuse, protégeons-la ensemble !

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
www.rsf.org

presstalis

RELAY

© Izis Bidermanas

ANALYSES CRITIQUES & COMPTES RENDUS



DUBREUIL Benoît / MAROIS Guillaume

Le Remède imaginaire
Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec

Montréal : éd. Boréal, 2011, 320 p.

On vante en France le modèle canadien d'immigration. Son succès viendrait de son caractère sélectif, via un système à points, qui ferait de l'immigration un objet moins polémique qu'en France parce que maîtrisé politiquement. Ce livre met à mal cette image. Le débat canadien, et tout particulièrement québécois, est tout aussi empoisonné et déséquilibré que le débat français. Le monde universitaire est très largement engagé dans le soutien de la diversité, du multiculturalisme, et l'idée selon laquelle l'immigration est une nécessité dont le Québec ne saurait se passer, économiquement et démographiquement, est devenue, depuis quelques années, un lieu commun partagé par presque tout l'échiquier politique. La grande consultation lancée en 2007 par le Québec pour étayer une politique migratoire haussière n'a pourtant rien produit de probant. Les auteurs essaient donc d'y voir clair.

En termes de dépendance démographique, les simulations n'indiquent pas de gain déterminant. « Le mil-

lion d'immigrants accueillis [entre 1971 et 2006] n'a permis de décaler que de trois ou quatre années tout au plus la structure démographique » (p. 52). Seule une immigration colossale et croissant à l'infini serait, au Québec comme dans d'autres pays, à même de corriger le vieillissement de la population québécoise. En revanche, l'immigration a eu des conséquences bien réelles sur le peuplement du Québec, et plus largement du Canada, renforçant le poids des provinces anglophones et accentuant, au Québec, les déséquilibres linguistique et urbain entre Montréal, principale destination des immigrants, et le reste de la province. Déséquilibre accentué par « l'exode des francophones locaux vers la banlieue montréalaise » (p. 72). Par ailleurs, les partis libéraux ont un intérêt politique à ces évolutions puisqu'ils « reçoivent l'écrasante majorité des votes des non francophones du Québec » (p. 79).

La rhétorique sur les effets économiques bénéfiques est la même que celle que l'on trouve en Europe : pénurie d'emplois, création de richesses,

financement de la protection sociale. En fait, les immigrants ont de plus en plus de mal à s'intégrer sur le marché du travail québécois : taux de chômage plus élevé, taux d'emploi plus faible, revenu inférieur à catégorie de diplôme équivalente et donc contribution plus faible aux finances publiques. « Au Québec, les immigrants paient en moyenne 61 % de l'impôt payé par les natifs » (p. 158).

Face à ce constat, on oscille, comme en France, entre le déni et l'affirmation que la situation est anormale puisque « si les performances des immigrants sont mauvaises, la logique voudrait qu'elles soient bonnes » (p. 162). Une telle aberration s'expliquerait par un corporatisme abusif, une maîtrise du français insuffisante, un dédain pour les diplômés étrangers. Or, comme l'expliquent les auteurs, « nous ne connaissons aucun employeur ayant du dédain pour les diplômés de Harvard, de Yale ou d'Oxford » (p. 165). La discrimination, les liens informels et les modes de recrutement sont également mis en cause.

Les analystes qui ne cherchent pas d'abord à distribuer des blâmes et à trouver des coupables mettent en avant une immigration plus souvent originaire d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Ces immigrants disposent de diplômes moins valorisés et d'expériences moins facilement transférables dans une économie de services. « Les économistes parlent du déclin "de la transférabilité internationale du capital humain" » (p. 176). La qualité des systèmes éducatifs jouerait un rôle important, les compétences n'étant pas identiques à niveau de diplôme équivalent. Lorsqu'on examine les compétences

cognitives, notamment en littérature¹, à niveau égal, les immigrants ne sont plus désavantagés.

Ces conclusions mettent en cause le système à points qui ne concerne, d'ailleurs, que les requérants principaux, et non les étrangers (très nombreux) qui arrivent dans le cadre du regroupement familial. Par ailleurs, ce système n'est guère appliqué avec rigueur : erreurs d'appréciation, erreurs de calcul, problème d'authenticité des documents, absence de justificatifs et une tendance au rattrapage des candidats auxquels il manque quelques points. Selon les auteurs, un système de sélection plus efficace dans lequel la transférabilité des compétences jouerait un rôle plus important aboutirait à une immigration forcément plus limitée. Ils soulignent le paradoxe qu'il y a à fixer des objectifs quantitatifs indépendants des performances économiques des immigrants alors que ceux-ci sont justifiés par des raisons économiques (p. 243).

Les auteurs insistent, avec justesse, sur les attentes démesurées que suscitent des discours obéissant plus à la rectitude politique qu'à la raison, discours facilités par des connaissances bien fragiles — « quand on ne sait pas de quoi on parle, on dit quelque chose de "gentil". C'est la façon la plus simple d'éviter les problèmes » (p. 305) — quand il faudrait, au contraire, « rétablir des attentes réalistes par rapport à l'immigration » (p. 301).

Michèle Tribalat

1. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, la littératie est l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités (NDLR).



BADIE Bertrand / VIDAL Dominique
(sous la direction de)

Nouveaux acteurs nouvelle donne
L'état du monde 2012

Paris : La Découverte (État du monde), 2011, 237 p.

Tous les ans, depuis 1981, L'État du monde s'attache à rendre compte des mutations survenues dans de nombreux domaines (politique, économique, social, géopolitique, etc.) à travers le monde. L'édition 2012 se focalise sur les nouveaux acteurs internationaux et sur les ruptures initiées par ces derniers en 2011. La réflexion des auteurs se structure en trois temps. Ils s'intéressent d'abord aux ruptures qui bousculent l'ordre établi. Puis, dans un deuxième temps, ils analysent les acteurs traditionnels et leurs stratégies pour subsister dans un monde nouveau. Enfin, dans la troisième partie de l'ouvrage, les auteurs mettent en évidence certains enjeux régionaux majeurs.

Le premier chapitre, rédigé par Bertrand Badie, évoque l'événement qui a sans doute le plus marqué l'année 2011 : les « printemps arabes ». Du point de vue de la sociologie des mouvements sociaux et de leurs acteurs, les événements qui se sont produits au Maghreb et au Moyen-Orient défient les catégories d'étude traditionnelles : aucun leader charismatique n'a été révélé lors des révolutions, aucun ordre préalable n'avait été donné, aucune idéologie particulière n'était à l'origine du mouvement. Les revendications étaient certes matérielles, mais elles reposaient avant tout sur les concepts d'honneur et de dignité humaine ; l'utilisation des nouvelles technologies et notamment des réseaux sociaux a

bouleversé les canaux traditionnels de communication.

Ces manifestations diffèrent tellement de celles du XX^e siècle que les acteurs politiques nationaux et internationaux ont longuement hésité quant à la façon de réagir ; il y a eu un temps de latence entre le temps social et le temps politique. Selon Bertrand Badie, la question est de savoir si ces révolutions sont un simple effet de conjoncture (le « mai 68 des pays arabes ») ou si elles marquent un nouveau départ pour le monde musulman.

D'autres ruptures ont également vu le jour en 2011, parmi elles : la montée des extrêmes droites européennes, le développement des activités de Wikileaks, la tendance à la multiplication des accords régionaux en Asie et en Amérique latine...

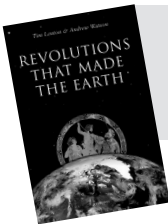
Concernant les institutions traditionnelles, les auteurs évoquent la remise en cause du nucléaire dans de nombreux pays suite à la catastrophe de Fukushima en mars 2011. Ils questionnent également le pouvoir de la monnaie : alors qu'il existait un consensus tacite dans les pays développés quant aux taux de change, la récente politique américaine du quantitative easing, qui consiste à injecter de la monnaie dans l'économie du pays, remet en cause l'ordre établi, d'autant que l'importance croissante des économies émergentes contribue également à déséquilibrer le système (cf. la sous-

évaluation du yuan). La crise du Fonds monétaire international pourrait également être un enjeu en 2012 : selon les auteurs, il n'a plus une emprise suffisante sur les pays développés, et les économies émergentes lui accordent une confiance limitée. La crise de légitimité que traverse le personnel politique occidental fait également l'objet d'un chapitre.

Enfin, parmi les enjeux régionaux, les auteurs évoquent, entre autres, le

poids de l'Irak en Irak et en Afghanistan, l'instabilité politique de la République démocratique du Congo, le développement de narco-États mexicains et l'influence relative des États-Unis au Moyen-Orient avec l'échec partiel des objectifs de paix énoncés par le président Obama dans son discours du Caire (en juin 2009).

Laurie Grzesiak



LENTON Tim / WATSON Andrew
Revolutions that Made the Earth

Oxford : Oxford University Press, 2011, 440 p.

Le titre et le sujet de cet ouvrage ne sont pas sans évoquer le célèbre Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal que Georges Cuvier publia en 1822 — Cuvier dont curieusement le nom n'apparaît nulle part dans ce texte. Il ne s'agit pas cependant de donner une nouvelle jeunesse à la théorie créationniste des catastrophes planétaires à laquelle ne s'intéressent plus que quelques Églises américaines. Depuis l'époque du Discours, une énorme masse de connaissances s'est accumulée tant sur la planète que sur le règne vivant. Les auteurs de ce livre, l'un et l'autre professeurs à l'université d'East Anglia, ont assemblé une fresque qui marie le monde minéral et le vivant, et qui traverse les époques « révolues », depuis les origines, il y a environ 4,5 milliards d'années, jusqu'au présent.

Une des originalités de cet ouvrage réside ainsi dans le parti d'analyser, au cours de la description de chaque époque, l'imbrication dans un système terrestre global du vivant et du support inorganique sur lequel il se développe et qu'il transforme. On met ainsi en lumière les mécanismes par lesquels le vivant a façonné la biosphère et s'est lui-même adapté aux transformations qu'elle a subies. Tim Lenton et Andrew Watson se situent dans la ligne tracée par James Lovelock, père du concept Gaïa¹ dont il existe de nombreuses versions. Les versions les plus extrêmes présentent la Terre comme un organisme vivant, d'autres comme

1. Une vision « écolo-pessimiste » de la biosphère. Voir notamment LOVELOCK James. *The Revenge of Gaïa: Why the Earth Is Fighting Back and How We Can Still Save Humanity*. Londres : Allen Lane, 2006 (analysé dans *Futuribles*, n° 322, septembre 2006, pp. 95-97) (NDLR).

un système capable de s'autoréguler, mais toutes ont en commun le même fondement : le système terrestre associant, dans l'évolution de la biosphère, la vie et son substrat inorganique. Andrew Watson a d'ailleurs obtenu, sous la direction de James Lovelock, un doctorat sur l'histoire du contenu en oxygène de l'atmosphère terrestre.

Les révolutions de Tim Lenton et Andrew Watson ne sont nullement des catastrophes soudaines. Ce sont des étapes de l'évolution du système terrestre qui associent indissolublement le vivant et le substrat planétaire, et qui enchaînent une succession d'époques depuis la formation de la Terre. Les auteurs en distinguent quatre :

— Les origines (inception) qui vont de la formation de la planète jusqu'à l'émergence de la photosynthèse, il y a plus de 2,7 milliards d'années. Cette époque voit l'apparition de la vie et la formation d'une biosphère globale.

— L'oxygène, avec la création, par l'effet de la photosynthèse, d'une atmosphère oxydante et la transformation correspondante du vivant.

— La complexité, époque qui voit la montée vers la complexité des génomes et l'apparition d'organismes multicellulaires.

— Nous ? Cette étape, de loin la plus brève, voit, depuis 350 à 400 millions d'années jusqu'au temps présent, l'évolution des systèmes nerveux et des cerveaux, puis l'émergence des savoir-faire techniques, enfin l'appa-

rition de l'Homo sapiens et l'évolution d'une société humaine qui débouche sur l'Histoire.

Il ne peut être question de résumer en quelques lignes un ouvrage extrêmement dense. Sa construction traduit l'ambition didactique de le rendre abordable à un lectorat plus large que les communautés scientifiques concernées. C'est ainsi que la première partie est une longue introduction qui présente, sous une forme très accessible, une vue synthétique du domaine couvert. Les quatre sections suivantes proposent un approfondissement plus exigeant. La dernière section établit une connexion entre le passé et l'avenir ; elle établit les révolutions passées, auxquelles l'homme n'a eu aucune part, et les problèmes de l'avenir dont il est un acteur majeur.

Les dernières phrases de cet ouvrage magistral résument l'interrogation à laquelle il conduit et qu'il inscrit dans un contexte d'une ampleur temporelle inhabituelle : « Du système terrestre a émergé le potentiel de la pensée consciente qui pourrait aider à donner forme aux états futurs de la Terre, et guider vers un avenir stable et soutenable. Cependant cette conscience demeure incarnée dans une seule espèce : un singe produit d'une évolution récente dont les émotions animales et les instincts sont encore intacts. Sommes-nous dès maintenant assez mûrs pour prendre la responsabilité d'une planète ? Dans le siècle qui vient nous le découvrirons. »

André Lebeau



CHAVAGNEUX Christian

**Une brève histoire des crises financières
Des tulipes aux subprimes**

Paris : La Découverte (Cahiers libres), 2011, 235 p.

Contrairement à ce que son titre suggère, le dernier livre de Christian Chavagneux est moins une étude historique qu'une réflexion méthodologique sur les crises financières qui ont secoué l'Occident depuis quatre siècles, réflexion à partir de laquelle il propose un diagnostic sur celle dans laquelle nous sommes englués depuis maintenant trois ans, ainsi que des pistes de solutions pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise.

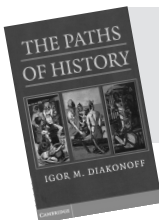
À partir d'une analyse méthodique de quatre épisodes plus ou moins célèbres : la spéculation sur les tulipes en Hollande au XVII^e siècle, la faillite de Law un siècle plus tard¹, la panique boursière de 1907 aux États-Unis et, bien sûr, la Grande Dépression de 1929, Christian Chavagneux élabore un schéma commun des crises financières. Dans tous les cas, montre-t-il, interagissent de façon systémique : des innovations

financières non contrôlées, des politiques de déréglementation, une course effrénée au profit et une flambee des inégalités. Systématiquement, l'oubli des crises précédentes et le primat donné à la rentabilité sur la stabilité débouchent sur un désastre.

Arrive alors, inévitablement, le temps de la régulation. L'auteur analyse en détail les mesures prises depuis le G20 de Londres d'avril 2009. Avec un grand souci du détail, il en dresse un bilan nuancé, loin des caricatures en vogue qui n'y voient qu'un « G vain ». Il passe ainsi en revue les décisions prises ou en voie d'être adoptées dans des domaines tels que les produits dérivés, la titrisation, les bulles de crédit, les établissements systémiques. Mais il souligne aussi le chemin qu'il reste à parcourir en matière de gouvernance des banques, de lutte contre les paradis fiscaux, de versement des bonus. Au total, un livre indispensable pour qui veut réfléchir aux moyens de préparer un futur plus empreint de stabilité.

Jean-Paul Maréchal

1. Faillite, en 1722, de la première introduction en France du papier-monnaie (des billets de banque de John Law) (NDLR).



DIAKONOFF Igor M.
The Paths of History

Cambridge : Cambridge University Press, 1999, 368 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Bernard Cazes en page 21 de ce numéro.



**RASTOIN Jean-Louis / GHERSI Gérard
DE SCHUTTER Olivier (préface)**

***Le Système alimentaire mondial
Concepts et méthodes, analyses et dynamiques***

Versailles : éditions Quæ (coll. Synthèses), 2010, 565 p.

Si de nombreux ouvrages traitent de la question de la sécurité alimentaire dans le monde, l'originalité et l'apport de celui-ci résident dans la notion de « système ». Ce ne sont pas seulement l'offre et la demande qui sont étudiées, en effet, mais également leurs interactions, l'organisation des filières, le pouvoir de négociation des différents acteurs, les politiques publiques...

Dans la lignée du fondateur de l'économie agroalimentaire Louis Malassis, selon qui un « système alimentaire est la manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture », l'ouvrage mobilise plusieurs disciplines : les sciences économiques, la sociologie, la nutrition, l'histoire... Il prend la forme d'un traité académique dont l'objectif est de présenter les théories, les concepts, les méthodes et les analyses empiriques sur la question de l'alimentation d'une population croissante, tout en restant destiné à un public très large.

La première partie s'intéresse à la composition organique du système alimentaire, ses variables d'entrée (les produits de l'agrofourniture, par exemple) et de sortie (la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires). La deuxième examine ses modes de coordination au niveau national et international, étudie les modes de consommation, les phénomènes d'internationalisa-

tion et les politiques de sécurité alimentaire. La conclusion propose une esquisse de prospective du système alimentaire mondial à l'horizon 2050.

Celui-ci a connu historiquement quatre stades : le stade agricole (économie d'autosubsistance en circuit court), le stade artisanal (développement de la petite transformation et de restauration de rue), le stade agro-industriel (la valeur ajoutée des industries agroalimentaires devient aussi importante que celle de l'agriculture, forte croissance de la restauration hors foyer) et enfin le stade agrotertiaire. Ce dernier stade est marqué par la prépondérance des services au sein du système alimentaire : les dépenses de restauration hors foyer deviennent comparables à celles destinées à la consommation à domicile, les intrants matériels régressent au profit des services (transport, marketing). Seuls les États-Unis ont, selon les auteurs, atteint ce stade, mais la plupart des pays à hauts revenus en prennent la direction.

Ce modèle est très sûr du point de vue hygiénique et sanitaire mais peu satisfaisant d'un point de vue nutritionnel, et il génère des maladies en forte croissance (obésité, pathologies cardio-vasculaires, diabète). S'il a permis de réduire fortement le prix des produits alimentaires, grâce à une production intensive et spécialisée, il engendre des externalités négatives, aussi bien environnementales que sociales.

Sur cette base, le scénario de la continuité prolonge ces tendances en allant vers des aliments davantage médicalisés, une explosion des « kilomètres alimentaires » ainsi qu'une forte volatilité des prix internationaux. Le poids des entreprises multinationales s'accroît aux dépens des États, une centaine d'entreprises géantes des secteurs de l'agrofourniture, de l'agrobusiness, de la transformation, de la logistique et de la distribution, assurent l'essentiel de la production et de la commercialisation des aliments à l'horizon 2050. Ce scénario se traduit par une forte consommation énergétique et par conséquent des émissions importantes, ainsi que par un épuisement des ressources naturelles.

Le scénario de la rupture est intitulé « modèle alimentaire de proximité ». Il est basé sur des filières courtes, un système de production localisé, des petites et moyennes entreprises plutôt que des multinationales. L'auteur en pointe cependant les limites : forte baisse de la productivité, baisse des capacités d'exportation, nécessaire investissement en temps du consommateur (cuisine) et hausse des prix alimentaires.

Les avantages sont une plus grande autosuffisance, un meilleur bilan énergétique et une occupation équilibrée du territoire, avec un maintien de l'emploi. L'objectif de santé publique serait atteint par un modèle de consommation plus satisfaisant du point de vue nutritionnel (régime équilibré de type méditerranéen) et social (recomposition de l'acte alimentaire autour de repas collectifs conviviaux). Ce scénario nécessite un

renforcement des politiques publiques dans de multiples domaines, ainsi qu'un renforcement des organisations de filières de type « interprofessions ».

Selon les auteurs, « l'évolution la plus probable du système alimentaire est une cohabitation entre ces deux scénarios extrêmes ». Un ajustement du modèle agro-industriel pour prendre en compte certaines des contraintes évoquées est d'ailleurs déjà en cours. Par ailleurs, le modèle de proximité est handicapé par le manque de moyens financiers et humains. Il est donc indispensable de réfléchir à un « modèle hybride de transition vers un modèle alimentaire durable », différent selon les espaces géographiques.

Pour cela, ils appellent de leurs vœux une véritable politique alimentaire, qui passerait par une modification des comportements du consommateur, une revalorisation des aliments et une certaine relocalisation (à l'échelle des grandes régions du monde) des systèmes alimentaires.

Dans l'ensemble, l'ouvrage est une véritable « somme » qui fait le point sur de nombreuses questions (partage de la valeur ajoutée, évaluation de la performance des filières, tendances de la consommation alimentaire, du commerce international, de la sécurité alimentaire, etc.). Il gagnera à être réactualisé régulièrement, et certains chapitres, comme le dernier sur la prospective, pourraient faire l'objet d'un autre livre, de manière à approfondir et à affiner encore le propos.

Céline Laisney



FORSE Michel / GALLAND Olivier (sous la direction de)
Les Français face aux inégalités et à la justice sociale
 Paris : Armand Colin (Sociétales), 2011, 288 p.

Quelle perception ont les Français des inégalités et de la justice sociale ? Pour analyser cette thématique souvent délaissée en sociologie, des sociologues analysent dans cet ouvrage les résultats d'une récente enquête.

Les Français considèrent que les inégalités sont relativement fortes dans leur pays, en particulier sur le plan économique et matériel. Et 75 % d'entre eux pensent que les inégalités de revenus vont augmenter au cours des cinq prochaines années. Une majorité de personnes s'estiment aussi défavorisées en matière de précarité de l'emploi, de pénibilité de leur travail et de revenus. Les personnes d'origine étrangère sont plus nombreuses à se dire défavorisées et, parallèlement, les inégalités ethniques sont jugées particulièrement illégitimes par les Français. Plus globalement, ils refusent massivement, et « par principe », de justifier les inégalités, quelles qu'elles soient.

Notons aussi que les deux tiers des Français considèrent qu'ils appartiennent aux classes moyennes et ont

un statut social « moyen ». Les plus favorisés ont en effet tendance à considérer qu'ils appartiennent à cette catégorie.

Par ailleurs, selon l'enquête, 38 % des Français estiment qu'ils ont vécu une dégradation de leur statut social au cours des 10 dernières années, et 31 %, une amélioration. Les plus diplômés ne sont pas épargnés par ce sentiment de déclassement social qui est perçu, en moyenne, à l'âge de 44 ans.

Dans le monde du travail, les Français considèrent que le mérite doit venir récompenser avant tout l'effort, puis le talent et, enfin, le niveau de diplôme.

Finalement, selon les Français, une société est juste « si les règles du jeu social et les conséquences de ce jeu s'appuient sur des justifications partagées par chacun ». Or, selon cette définition, la France serait, selon la majorité de ses habitants, une société injuste... Et les attentes vis-à-vis de l'État sont toujours plus fortes, notamment en matière économique.

Cécile Désaunay



TOUFFUT Jean-Philippe (sous la direction de)
Changement de climat, changement d'économie ?
 Paris : Albin Michel, 2011, 256 p.

Ce livre rassemble les interventions à un colloque du Centre Cournot pour la recherche en écono-

mie ; il rend compte également de la table ronde qui a conclu ce colloque. Son intérêt procède d'abord de la qualité des participants parmi les-

quels deux prix Nobel d'économie, Robert Solow (1987) et Thomas Schelling (2004). Était également présent Nicholas Stern, auteur du rapport au gouvernement britannique sur l'économie du changement climatique¹. L'intérêt de l'ouvrage réside également dans l'actualité du sujet : l'adaptation de la discipline économique à un domaine profondément nouveau, celui des dégradations de l'environnement par l'activité humaine. L'altération du climat n'en est qu'un aspect particulier, le seul cependant qui ait vraiment fait l'objet d'une prise de conscience politique mondiale.

Une brève introduction de Jean-Philippe Touffut, « Le climat à la mesure des économistes ? » situe l'enjeu du débat. Elle relève que l'ambition des économistes est d'être « les seuls à pouvoir proposer des solutions dans lesquelles tous les acteurs, ou presque, sont gagnants ». Cette prétention se heurte à deux difficultés majeures : le fait que le climat est un domaine où « les économistes se trouvent dépourvus de leur étalon le plus précieux — le marché — et de leur démarche la plus légitime : le déterminisme ».

Olivier Godard, dans sa contribution, offre un détour par l'histoire de la pensée économique qui inscrit la réflexion dans un cadre élargi. Il examine la capacité des concepts et des méthodes de la discipline économique à déterminer l'action. Il souligne au passage un aspect redou-

table de la pollution anthropique de l'atmosphère qui passe le plus souvent inaperçu, son irréversibilité.

L'intervention de Thomas Schelling — « Un faisceau d'incertitudes » — n'apporte, pour ce qui est des fondements physiques du phénomène, qu'une description assez fruste, et pour ce qui est de l'action à entreprendre qu'un faisceau d'hésitations qui jouent en faveur de l'inaction.

Jean-Pierre Dupuy analyse la pertinence de la notion de catastrophisme éclairé qu'il a introduite dans un cadre beaucoup plus large.

Michel Armatte s'interroge sur la coordination des études des différentes communautés en « réponse à la demande des politiques engagés dans la négociation climatique ».

Les deux dernières contributions, celle de Martin Weitzman sur le changement climatique extrême et celle de Thomas Sterner pour une économie du climat pertinente, apportent des réflexions sur l'adaptation des méthodes de l'économie aux problèmes climatiques.

On pourrait attendre de la table ronde que préside Robert Solow un progrès vers la vision synthétique qu'appelle le titre, « Changement d'économie ? » On ne peut guère prétendre qu'il en soit ainsi. Des divergences majeures d'opinions subsistent ; selon les termes mêmes de Robert Solow : « La stratégie adéquate reste pour certains celle qui consiste à attendre, à rassembler des informations, à investir en capital humain et physique, à augmenter la capacité de l'économie à produire et à faire face aux changements climatiques éventuels », bref à continuer à promouvoir la croissance économique.

1. STERN Nicholas (sir). *The Stern Review on the Economics of Climate Change*. Londres : Her Majesty Treasury, 2006 (voir GODART Olivier. « L'économie du changement climatique. Le rapport Stern un an après ». *Futuribles*, n° 334, octobre 2007, pp. 25-42).

Au total, ce livre ne nous éclaire guère sur la solution des divergences qui affectent la pensée économique lorsqu'elle s'attache aux problèmes climatiques, mais il révèle l'origine de ces divergences.

Les incertitudes qui concernent la prévision climatique, autrement dit les fondements que fournissent les sciences de la nature sont loin d'en être le seul facteur. Une démarche probabiliste peut s'y adapter et c'est ce qui a été tenté dans le rapport Stern, mais la réflexion économique rencontre aussi des difficultés endogènes majeures. La première s'attache à l'horizon temporel qui met inévitablement en cause un facteur éthique : le poids que nous accordons au bien-être des générations futures. À cela s'ajoute que, quel que soit le parti éthique que l'on adopte, le passage au choix des actions repose sur une hypothèse concernant le niveau de vie de ces générations futures. On peut naturellement en formuler une prévision, et c'est ce qu'a fait Nicholas Stern dans *The Global Deal*², mais on peut raisonnablement considérer que cette prévision est encore moins assurée que celles qui concernent le climat. Deux coefficients susceptibles d'être choisis avec une large marge d'arbitraire per-

mettent ainsi de déterminer des conclusions, soit en faveur d'une action immédiate, soit en faveur de l'option business as usual.

Reste la question de l'influence des choix idéologiques qui apparaît clairement en amont dans les attitudes et les conclusions des uns et des autres. C'est une situation normale puisqu'il s'agit de préconiser une ligne d'action de nature intrinsèquement politique et que la politique est le domaine des idéologies. Leur poids est manifeste dans certaines contributions, et singulièrement dans celle de Thomas Schelling.

Il ne me semble pas, à la lecture de ce livre, que la pensée économique soit proche d'une forte convergence sur une analyse commune qui offrirait à la classe politique un point d'appui résistant. Elle en est plutôt au stade où elle peut être prise en otage par les choix politiques, et il n'est pas évident que la situation puisse progresser rapidement. À moins naturellement — ce que l'on ne peut ni souhaiter ni éviter — que la nature se mette à parler plus fortement qu'elle ne l'a encore fait, soit que les températures augmentent plus vite que ce qui était craint, soit que les événements météorologiques dévastateurs deviennent beaucoup plus fréquents et plus puissants. L'incertitude peut jouer dans un sens comme dans l'autre, elle n'a pas de signe.

André Lebeau

2. STERN Nicholas. *The Global Deal: Climate Change and the Creation of a New Era of Progress and Prosperity*. New York : Public Affairs, 2009.

futuribles - no. 381 - January 2012

Italy, a Corrupt Power

Arles Arloff

12 November 2011 will remain a significant date for many Italians who were impatient for the end of the Berlusconi era. On that day, *il Cavaliere* finally resigned himself to the idea of leaving the office of Italian prime minister that he had held for almost 10 years (with one brief interruption), despite repeated political/financial and sex scandals. However, though it represents an encouraging sign for democracy, Silvio Berlusconi's departure by no means provides Italy's institutions with a clean bill of health. As Arles Arloff shows here, corruption and collusion between ruling politicians and the mafia are not recent phenomena that came on the scene with the rise of Berlusconi. They go back several centuries and are deeply rooted in the national political system.

Drawing on the copious writings of Italian journalists and authors specializing in this question – and on the testimony of the “last of the judges” (that is to say, one of the last anti-mafia, anti-corruption judges to have escaped physical elimination by outright assassination), namely the public prosecutor Roberto Scarpinato – Arles Arloff reminds us how the mafia was built, from its earliest days, on the corruption of political power.

She also shows the extent to which these corrupt practices came to be accepted and regarded almost as normal in that country. Despite the actions taken from 1983 to 1992, which aroused hopes of a massive clear-out of Italian institutions and the return to a “clean” government, Italy remains in the control of “notables”, politicians and other dignitaries closely linked to the mafia (the so-called *alta mafia*) amid a prevailing code of silence, all of which increasingly makes the country resemble certain former, unlamented South American dictatorships.

And if pockets of resistance to that system remain, the danger is that they will not resist for long without support from a broad section of the population. But will those people be willing to risk their lives for the sake of a clean Italy?

A Re-Reading of the March of History: On Igor M. Diakonoff's *The Paths of History*

Bernard Cazes

When one practices, or is interested in, foresight studies, it is helpful to have a good understanding of the past and, more generally, a clear vision of the way societies have developed over a long period. It is not, however, easy to decipher the historical process and it may appear difficult to add anything whatever to what has already been written by Hegel, Marx and many others on universal history. That is, however, what a Russian orientalist, Igor Diakonoff, has attempted in a book which appeared in Russia in 1994 and was translated into English five years later as *The Paths of History* (Cambridge: Cambridge University Press, 1999).

Bernard Cazes has read this highly original work with great interest. Alongside an account of the atypical career of its Russian author, he presents Diakonoff's re-reading of history here, driven as it is by the desire to establish whether certain non-material (in Marx's sense) aspects, present in certain civilizations, were not found elsewhere. Diakonoff proposes a break-down of universal history into eight phases, the originality of this lying largely in the transition mechanism from one phase to another. This is based mainly on psycho-sociological (changes of values, for example) and technological factors (particularly in the field of armaments). Lastly, Cazes highlights the author's comments on the finitude of our planet and his warning against the risks of extinction facing the human species in the relatively short term if nothing is done to check the course of history seen in its current, eighth, “post-capitalist” phase.

Mineral Resources: An Overall Assessment

Jacques Vareit

Over almost 10 years now, the economic growth of China and a number of other emergent countries that are heavy consumers of

raw materials has led to a spectacular rise in the demand for minerals and, particularly, for metals. If we add to this the needs of the developed countries for various “small metals” in great demand in the high-tech industries, we are entitled to wonder about the state of stocks of mineral raw materials in the world and the production capacities that exist to satisfy this growing demand.

In this article Jacques Varet offers an overall assessment of global mineral resources. He begins by recalling the growth of demand and the limits that exist in terms of production and environmental impact, stressing, as he does so, the various geological and economic notions relating to these mineral resources and their reserves. He goes on to highlight the diversity of this demand (its origins, intensity and enduring nature) and the corresponding supply, particularly where so-called “critical” resources are concerned. He then turns to the question of whether that demand can be sustainably met (this involves two case studies, on copper and rare earths) and points up the crucial role of China with regard to many strategic ores.

In his view, future prospects where mineral resources are concerned are not so much characterized by the physical limits on these resources as by the failings of public – national or multilateral – policies in this field: lack of investment in human resources, concentration of research on some resources to the detriment of others, absence of a European medium/long-term vision with regard to supply etc. If we add in the fact that human knowledge in the field of geology is very fragmented and very rarely shared, it is a fair bet that the mineral resources are present on our planet in sufficient quantities. Admittedly, demand will not weaken and the resources concerned are for the moment very unequally distributed, but if the companies and states concerned commit investment commensurate with the needs and with the strategic character of this sector, the requisite supply should follow.

Business: Franco-German Competition

Bertrand Collomb

It is not by any means sufficient merely to assert, as we are inclined to do, that the first challenge in foresight work is to convince our contemporaries to shift from the posture of passive *victim* of the future to *shaper* of a future which is, at least in part,

an object of choice. We say – not merely as a matter of course, but on the basis of empirical evidence – that, when faced with the same external circumstances, some companies, regions and individuals are successfully entrepreneurial, while others despair and throw in the towel.

The moment has come, then, to move beyond mere talk on our part and open the columns of *Futuribles* to these genuine entrepreneurs. As business leaders or individuals who are genuine participants and actors in the economic and social fields – and to varying degrees innovators – they will speak about what we can actually do to promote a clear-sighted, positive approach to action.

This new rubric, *Paroles d'acteurs* (literally: “Actors’ Words”), which we hope to run regularly, is given over this month to the viewpoint of Bertrand Collomb, who headed the Lafarge Group and made this company the world leader in building materials. It is not, however, the reasons for his success that he shares with us here. He writes, rather, as an informed actor highly cognizant of global realities, on the unequal performance of German and French businesses, with a view to casting light on the possible pathways toward renewed equilibrium between the two partners.

The Duke of Sully’s Project for European Confederation (1630s) (Future of Yesteryear)

Gérard Blanc

The economic and financial crisis raging since 2008 has, in recent months, brought the European Union up against its contradictions and shown how difficult, if not impossible, it is to cope with the economic difficulties that beset the Euro zone unless we press on further with the political integration of the region. Though it goes back more than 50 years, the construction of Europe has been at a standstill for a decade or so now. Let us not forget, however, that the EU has succeeded in bringing peace to a continent that had previously seen centuries of warfare. This is no small achievement and doubtless the Duke of Sully, who, as early as the 17th century – and at the height of the Thirty Years’ War – dreamt of a peaceful European Confederation, would have been happy with the outcome. At the end of his life, this famous French statesman drafted a plan aimed at establishing a “very Christian republic” federated around 15 major European

nations, so that the peoples of Europe might live together and enjoy enormous power. It is a plan we should re-read if we wish to understand that the aspiration to create a European Union was neither new nor easy to achieve.

Gérard Blanc has re-discovered this plan and here outlines its aims, the nations concerned, the forms of political organization envisaged and many other elements that refer, in certain cases, to what are still topical issues for the European Union as it exists at the dawn of the 21st century.

Europe Paralyzed: An Inefficient Decision-making System in Need of Urgent Change

Jean-François Drevet

As has been said in this European column and in many other publications in recent

months, the current economic crisis – particularly the sovereign debt crisis – has brought the European Union up against its limits. It is, in fact, very difficult to take the decisions that are required at the economic level without efficient authorities of governance. With 27 members and a system of decision-making that requires unanimity for matters of “vital interest” (the definition of which may differ substantially from one country to another and stray far from the general interest of the European Community as a whole), the Union hardly possesses the political means to fulfil its ambitions.

This is what Jean-François Drevet shows here, reminding us of the EU’s decision-making system, the way it was constructed and the limitations it has experienced over many years. It is a system urgently in need of reform – without doubt towards a more federal mode of operation. ■

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor : Hugues de Jovenel

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54
E-Mail revue@futuribles.com - Website www.futuribles.com